



**METHODOLOGY OF SURVEYS  
ON FAMILY BUDGETS**

---

**MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES  
SUR LES BUDGETS FAMILIAUX**

**1980**



**DE EUROPÆISKE FÆLLESSKABERS STATISTISKE KONTOR**  
**STATISTISCHES AMT DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN**  
**STATISTICAL OFFICE OF THE EUROPEAN COMMUNITIES**  
**OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**  
**ISTITUTO STATISTICO DELLE COMUNITÀ EUROPEE**  
**BUREAU VOOR DE STATISTIEK DER EUROPESE GEMEENSCHAPPEN**

Luxembourg-Kirchberg, Boîte postale 1907 — Tél. 43011 Télex : Comeur Lu 3423  
1049 Bruxelles, Bâtiment Berlaymont, Rue de la Loi 200 (Bureau de liaison) — Tél. 7358040

Denne publikation kan fås gennem salgsstederne nævnt på omslagets tredje side.

Diese Veröffentlichung ist bei den auf der dritten Umschlagseite aufgeführten Vertriebsbüros erhältlich.

This publication is obtainable from the sales offices mentioned on the inside back cover.

Pour obtenir cette publication, prière de s'adresser aux bureaux de vente dont les adresses sont indiquées à la page 3 de la couverture.

Per ottenere questa pubblicazione, si prega di rivolgersi agli uffici di vendita i cui indirizzi sono indicati nella 3ª pagina della copertina.

Deze publikatie is verkrijgbaar bij de verkoopkantoren waarvan de adressen op blz. 3 van het omslag vermeld zijn.

**METHODOLOGY OF SURVEYS  
ON FAMILY BUDGETS**

**MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES  
SUR LES BUDGETS FAMILIAUX**

Manuscript completed in October 1979

Manuscrit terminé en octobre 1979

Cataloguing data can be found at the end of this volume  
Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage

Reproduction of the contents is subject to acknowledgement of the source  
La reproduction est subordonnée à l'indication de la source

*Printed in Belgium 1980*

ISBN 92-825-1850-7

Kat./cat.: CA-29-79-304-2A-C

P R E F A C E

The Statistical Office of the European Communities, together with the national statistical institutes, is engaged in harmonizing the national surveys on family budgets conducted in the Member States in and around 1979.

In this context, the Office organized in November 1978 a meeting of national experts during which the methods used in the countries were thoroughly discussed.

This publication describes the methods used in carrying out the national surveys on family budgets. Special attention is given to defining the survey unit and field, to the sampling methods used and the method of collecting information from households.

The Statistical Office thanks especially the experts of the working party "Family Budget Surveys" which undertook the working-out of this study.

The preparation and coordination work for this publication was carried out by the Division "Demographic statistics and household surveys".

Luxembourg, October 1979



1971-1972

CONTENTS

UNION OF EUROPEAN COMMUNITIES

**Methodology of household budget surveys :**

	<u>Page</u>
Federal Republic of Germany . . . . .	7
France . . . . .	21
Italy . . . . .	27
Netherlands . . . . .	33
Belgium . . . . .	43
Luxembourg . . . . .	51
United Kingdom . . . . .	63
Ireland . . . . .	77
Denmark . . . . .	89



FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

Income and consumption survey, 1978 °

I - Aims and characteristics of the survey	9
II - Survey, processing and presentation unit	11
III - Scope of the survey, selection of households	12
IV - Survey procedure, grossing up of results	13
V - Organization of the survey	16
VI - Status of the survey in the context of national statistics and the development programme	17

---

° = Source: Wirtschaft und Statistik Heft 9/1977

A new income and consumption sample survey will take place in 1978. This is the fourth survey of its kind. As required by the Law on the Statistics of the Housekeeping Accounts of Private Households of 11 January 1961, the statistical offices carried out the first comprehensive survey of the income and expenditure of private households and of their economic and social situation in 1962/63. The next two sample surveys took place in 1969 and 1973.

Income and consumption sample surveys cover all income and expenditure of private households. They thus supply important data for the assessment of the income situation and consumption patterns of the population and its various constituent groups. Private household demand is an important factor in the economy and reliable information about it is indispensable not only for successful government trade cycle and structural policies but also for firms' production plans and marketing strategies. Income data are also important for social, taxation and family policies. Over and above this, the income and consumption sample survey supplies important information on households' living standards, e.g. on housing conditions, the supply of consumer durables and on assets and liabilities. These data are required not only to facilitate the governmental and parliamentary decision-making process : both sides of industry, consumer organizations, scientific institutions and business enterprises are dependant on reliable and detailed quantitative data for purposes of analysis, forecasting and planning. Estimates of the likely effects of income changes, tax increases or tax cuts, changes in consumer prices and social security contributions, etc. and of the influence of household consumption patterns on the economy cannot be made without information on household income, expenditure and saving patterns, recourse to credit facilities, tax payments and insurance contributions.

Since 1962/63, the questionnaire programme and the survey apparatus have been continually improved, with the result that the income and consumption sample surveys have been built up into an official statistical instrument that is unique in providing information on the relationships between income, consumption and savings formation on the one hand and important socio-economic household characteristics, such as social position and age of the head of household, size of household and type of household on the other. By aligning the statistics as far as possible with the concepts and classification systems of the National

Accounts and by extrapolating from the sample to the total population, the value of the results as general economic indicators has been considerably increased. Herein - and in the considerably enlarged survey sample size - lies the main difference between contemporary income and consumption sample surveys and the structural surveys of selected population groups carried out by the Statistisches Reichsamts in 1907, 1927 and 1937, and continued after the Second World War between 1949 and 1959. Apart from the method of household account-keeping, modern sample surveys have hardly anything in common with the first tentative attempts in the late 19th century to gather and evaluate data on the economic behaviour of private households (closely bound up, in Germany, with such names as Engel, Schwabe, Bücher, Schnapper-Arndt, etc.).

#### I. AIMS AND CHARACTERISTICS OF THE SURVEY

The overall aims of the income and consumption sample survey have already been outlined in the introduction. Taking the individual private household as economic unit, the objective is to gather comprehensive information on the level, composition and distribution of household incomes and income transfers, on the structure of expenditure on private consumption and on the scope and type of savings, within the statutory terms of reference. This objective is laid down in article 2 of the Law on the Housekeeping Accounts of Private Households, which provides that information shall be gathered on the following :

1. Household income, broken down by source.
2. Use of income for :
  - private consumption
  - taxes and levies
  - social security contributions and contributions to private insurance schemes
  - repayment of debts
  - capital formation
  - other uses.

Within this legal framework, it is possible to concentrate on particular aspects, by suitably organizing the way the survey is carried out or prepared. Thus in the 1962/63 survey private consumption was the focal point, in the 1969 sample survey attention was focused on the formation and distribution of individual and household income and in the 1973 sample survey attention shifted again to private

consumption, with particular reference to expenditure on food and drink. The 1978 survey will not have any particular focal points. Rather, the aim is to give as wide-ranging as possible a presentation of income and expenditure in the household budget, drawing largely on the questionnaire and evaluation programme of the 1973 survey. The only restriction vis-à-vis the 1973 survey will concern food, drink and tobacco. Thus, the number of items on the list will be reduced from 141 to 102 (i.e. by about 30%); with respect to groups which are well represented in the sample population, only a proportion of households will be processed to prepare the data.

Pursuant to Article 2 (2) of the above mentioned Law, the income and consumption sample surveys also cover "data on the composition of households, their economic and social conditions and on the use of technical consumer goods in households". Along with data on housing conditions, which are necessary in order to calculate the rental value of owner-occupied housing<sup>o</sup>, the data on the economic and social conditions include in particular information on the nature and extent of household assets. Although the results deviate - in some cases considerably - from existing global figures, largely because households with particular high incomes are not included, the income and consumption sample surveys have considerably improved our understanding of the distribution of wealth in the Federal Republic by providing information on the breakdown of wealth for the great majority of (German) domestic households. For the most important forms of wealth (i.e. savings accounts, building savings accounts, life assurance policies, securities, real estate), the 1978 survey will contain questions not only on the size classes of wealth but also on absolute values. Moreover, the level of indebtedness will be established, in particular with respects liabilities in the form of mortgages, building loans, etc.

Stereo equipment and refrigerators/deep freezers have been included in the catalogue of consumer durables, so as to take into account - to some extent at least - recent trends in the field of household appliances.

---

<sup>o</sup>= To establish the rental value of owner-occupied housing the average rent for a comparable rented dwelling is taken, on the basis of data relating to age of the building, size and amenities.

## II. SURVEY, PROCESSING AND PRESENTATION UNIT

As in the previous surveys, the household is the survey, processing and presentation unit. Thus - with some exceptions on the income side which will be dealt with later on - the income and expenditure of all members of the household are recorded and presented for the entire economic unit. In many cases moreover, breakdown by individual members of the household is not technically possible or would serve no purpose. Thus it could certainly be methodologically incorrect to allocate interest payments on jointly acquired assets to a particular person (as a rule the head of household) simply because he is nominally declared to be the recipient. With respect to expenditure, a breakdown of food, drink and tobacco and of outgoing on accommodation and energy expenses is impossible because of lack of information as to how much is consumed by different members of the household. One could not possibly expect the household involved to invest the vast amount of effort and time necessary to calculate such figures.

The household also seems to be a considerably more suitable survey and presentation unit for calculating wealth distribution than the individual who is the formal owner of the wealth concerned. Wealth statistics which take the individual as the basic unit show in some sectors, particularly in the case of securities, that dependent persons, who as a rule have little or no income (housewives, children, schoolchildren, students, etc.), account for a considerable proportion of the entire wealth - a conclusion which is hardly helpful in analysing the distribution of wealth. Moreover, it is not possible to obtain data on accumulation of wealth within the household.

In the case of wages and salaries and current income transfers, values are established not only for the entire household but also for the individual income recipient, so as to provide a more accurate picture of income creation and distribution. This makes the results considerably more informative. On the one hand it is possible to show, in the case of employee and pensioner households, who contributes what to the main categories of household income and the number of household members involved. On the other hand, in contrast to statistics which cover only one type of income (wage statistics, pension statistics), it is possible to indicate whether persons receiving income from wages or salaries or from current transfers

are obliged to cover their own (or their families') living expenses with this income or whether such income plays no more than a minor role.

### III. SCOPE OF THE SURVEY, SELECTION OF HOUSEHOLDS

The sample size for the income and consumption sample surveys may not exceed 0.3% of all private households (§ 3 (2) of the above mentioned Law). At present, this is equivalent to slightly more than 60,000 households. Participation in the survey is voluntary (§ 4). The legislation stipulates that households from all classes of the population should be covered (§ 1 (2)). However, experience has shown that certain household groups must be excluded - in particular households of foreign residents, who, because of linguistic and other difficulties, cannot as a rule keep the necessary records. Because of the technical difficulties involved, all persons in institutions have to be excluded from the survey. Finally, participation of households with particularly high incomes has been so low in all surveys up to now that it has been impossible to gather reliable and representative results for this group. Thus, from 1969 on, a "ceiling level" was introduced, based on the level of net monthly household income. Household whose income exceeded this ceiling were not included in the survey. For the 1978 survey, this ceiling has been set at net monthly household income of DM. 20,000.

The legal stipulation that households shall not be obliged to supply information for income and consumption sample surveys has a decisive influence on the selection of households. People are far more reluctant to supply information on any questions which relate to income, expenditure or wealth than, for example, on questions relating to employment, living conditions, etc. From the very start - i.e. the testing phase of the first income and consumption sample survey (1962/63) - only about a quarter of the households that had been approached expressed willingness to cooperate. Under these circumstances a random selection of households (the usual practice in official sample surveys is not possible. The required number of households can be persuaded to participate only by approaching them individually or by means of wide-ranging promotional measures in the mass media. In the initial phase, the Federal Statistical Office is responsible for informing the public about the purpose and useful-

ness of the sample survey; in the second phase, the Statistical Offices of the individual Lander address the household directly (by writing to them individually) or indirectly (by advertising in the local press or the regional radio and television networks, through professional organizations, consumer organizations, etc.), asking for their cooperation.

In order to ensure from the very outset that the structure of the household selected corresponds at least roughly to that of the total population, a target value, broken down by class, is established on the basis of the 1976 microcensus. It indicates how many households in each particular social group, household size class and income size class must be included in the survey if the sample is to provide an accurate picture of the entire population.

One argument frequently levelled at this quota system is that households who are willing to go to the trouble of making entries are not representative of all households of their particular class, because they calculate more carefully, are more critical in their purchasing habits and save more than comparable, non-participant households. Appropriate though this objection may seem, the results of the sample surveys that have already taken place provide no evidence of this type of distortion - or even point in this direction. One should not overlook the fact that the presence of selection parameters which have a considerable influence on consumption and saving (social position of the head of household, size of household and income level) leaves the households relatively little leeway and that personal characteristics such as the ability to budget sensibly or a strong propensity to save become less significant.

#### IV. SURVEY PROCEDURE, GROSSING UP OF RESULT

The basis for gathering data on income and expenditure of private households - at least in Germany - has been, ever since private household budgeting began to be studied systematically, the so-called housekeeping book, i.e. a book or copybook in which the household concerned records incomings and outgoings on a daily basis in accordance with predetermined guidelines. "The modest, well-kept little accounts book, even if towards the end of the year it has become a trifle tattered from frequent use becomes an

instrument with which the social climate ... can be measured and determined", wrote Ernst Engel in 1882. In the 1978 income and consumption sample survey, household entries in books of this kind still constitute the core of the survey. However, detailed entries are made only for one month of the year (known as the detailed entries month). The reason for this is not only to avoid placing an excessive strain on the household but also because it would be impossible to justify the expense and effort required to process the vast number of purchases - in particular food, drink and tobacco - which take place during the year, given the fact that between 50,000 and 60,000 households are involved. Even in the electronic age, transferring the data from books to code sheets is a manual operation. Experiments carried out in other countries with a view to significantly reducing processing time - e.g. provision of punch cards to be market instead of household books - do not seem to have been successful.

Each household is allocated a month in which detailed entries are to be recorded in accordance with a rotation system which guarantees that in each month one-twelfth of the households surveyed make accurate recordings.

In this way care is taken to ensure that the results take into account the considerable seasonal variations that exist, in particular with respect to purchases of food, drink and tobacco.

During the remaining eleven month of the calendar year the households make a record of all receipts - just as in the detailed entries month - so that annual income can be calculated. Particularly in the case of employees' remuneration, in which the proportion of lump sum or irregular payments (thirteenth month salary, Christmas and holiday bonuses and similar payments) in relation to total income has increased considerably over the past few years, the calculation of annual income guarantees far more accurate results than surveys based on income in a particular sample month.

However, in the eleven remaining months only selected outgoings are recorded on the expenditure side, i.e. items which are of particular importance for the household budget because of their size or because they occur relatively rarely and irregularly. The selected items cover the following expenditure groups :

- housing, heating and light
- clothing, shoes
- selected high-value consumer durables
- hospital, doctor's and dentist's fees
- own vehicle
- holidays, including those undertaken for health reasons
- insurance contributions
- savings and capital formation
- debt repayment
- taxes.

If households were to record expenditure of this kind only during one month of the year, the annual results established on this basis would be subject to considerable sampling error.

Data on the composition of households, household consumer durables and living conditions etc. are to be gathered during an interview at the beginning of the survey; data on assets and liabilities will be gathered in a final interview at the beginning of 1979.

As it has been already pointed out, even during the promotional phase an attempt is made to ensure the participation of different household groups in proportion to their numbers in the entire population, by defining a target value for each group. Conflicting with this, however, is the fact that willingness to participate varies greatly from group to group. Whereas civil servants and white-collar workers are over-represented, it is very difficult - if not impossible - to achieve the survey targets in the case of other groups, especially older people, one-person households, pensioners, manual workers and self-employed persons. To avoid the possible distortions of the results this situation might lead to, the data for the total population are estimated on the basis of the data for the participant households with the aid of the microcensus. To this end the microcensus households and the households participating in the income and consumption sample survey are broken down by the following characteristics: social position of head of household, size of household and size class of net household income; then, an extrapolation factor is calculated for each of these groupings, and is used to bring the number of households participating in the survey into line with the number of microcensus households

on a proportional basis. Naturally, possible systematic errors relating to factors other than grouping characteristics (such as overrepresentation of households in newly constructed dwellings, under-representation of non-smokers, etc.), cannot be eliminated by the extrapolation technique.

V. ORGANIZATION OF THE SURVEY

As in the case of all surveys, the statutes provide for a clear division of labour between the statistical offices of the individual Laender and the Federal Statistical Office with respect to the 1978 income and consumption sample survey. The Laender statistical offices are responsible for all tasks relating directly to data acquisition. This includes in particular:

- persuading households to participate,
- finding and training interviewers,
- implementing the initial and final interviews,
- distributing and collecting the household books,
- monitoring the households during the survey,
- checking records returned for completeness and usability and processing any requests for more detailed information that may arise,
- forwarding the survey data to the Federal Statistical Office.

The Federal Statistical Office is responsible for the methodological and technical preparation of the survey. In the case of this, unlike many other statistics, it is also responsible for the entire processing procedure (§ 5 of the above-mentioned Law). This exceptional provision is almost inevitable because of the low proportion of participants (0.3%) on the one hand and the extremely complex nature of the material on the other hand. As every household must be examined individually and as routine instructions can be given only for certain subsectors of the survey, it would be virtually impossible for the eleven Laender offices to coordinate processing in a satisfactory manner and, above all, to ensure uniform treatment of the problems which crop up during processing.

The success of the income and consumption sample survey depends largely on whether sufficient households are willing to cooperate and on whether they make the necessary entries and do not give up during the survey year. Although the participating households will receive a small financial incentive in the form of a cooperation

premium and the premiums of the households that drop out before the completion of the survey will probably be distributed by lottery among the remaining households, it is doubtful whether these inducements alone will suffice to ensure that participation corresponds to the survey target. Rather, success is likely to be largely dependent on whether it is possible to convince the households of the overall economic significance of a survey of this kind, to make clear to them how the survey may help them in their own household budgeting and to assure them that the data they provide will be used exclusively for statistical purposes.

## VI. STATUS OF THE SURVEY IN THE CONTEXT OF NATIONAL STATISTICS AND THE DEVELOPMENT PROGRAMME

The status of the sample surveys of income and consumption within official statistics and their significance in politics, economics and science have already been outlined in the introduction. In view of the large number of potential consumers it is impossible to say to what extent and by whom the individual results are used for decision-making and for legislation, planning and analysis. This is particularly true in national administration: the data from sample surveys of income and expenditure are evaluated not only by government departments themselves, but also by many experts and institutes of science which draft expert opinions for the government. What follows can therefore only give examples of how the data are used.

### 1. Information in income

The data produced by the income and consumption sample surveys respecting household and individual incomes are the main base data for most of the estimates of income distribution according to social groups or size classes. The "Nachweis der Verteilung und Verwendung der Einkommen nach Haushaltsgruppen in den Volkswirtschaftlichen Gesamtrechnungen" (statement of distribution and use of income on the basis of household groups in National Accounts), first published by the Statistisches Bundesamt in 1977, also draws to some considerable extent on the income and consumption sample surveys. The same is true for the works of the SPES (Sozialpolitisches Entscheidungs- und Indikatorensystem (system of decision and indicators for social policy) Working Group, for the factor analysis investigations

and for investigations into possible ways of estimating progress in lifetime income on the basis of cross-sectional analyses.

The sample surveys of income and consumption are drawn upon to an even greater extent when it is necessary to describe and analyse the economic situation of certain social groups: the "poor", pensioners, the recipients of other state transfer payments, etc.

2. Information on private expenditure.

The results of the survey of private expenditure are the main factor in the calculation of the shopping basket for the price index of all private households. They are also used to check and supplement the results of the calculation of private expenditure by use in the context of the National Accounts. Of the many other purposes, for which these data are used, an important one is their evaluation for the food, drink and tobacco market, including aspects of nutritional physiology, which appears in, among other things, the 1976 report on nutrition by the German Society for Nutrition and in many other publications. General functions of consumption can also be derived from these data. Finally, the data on private expenditure are used by many ministries for ad hoc investigations such as the compilation of statistics on energy consumption during the oil crisis.

3. Information on the growth of savings

The information on the amount and nature of savings as a function of household characteristics, in particular the age and social status of the head of household, provided by the sample surveys of incomes and consumption has contributed appreciably to the preparation, development and monitoring of national measures to promote savings, particularly measures to boost workers' savings (III. Vermögensbildungsgesetz - Third Capital Formation Law).

4. Information on wealth

The sample surveys of income and consumption are the only ones in the Federal Republic of Germany which allow the wealth of private households to be combined with household characteristics of the most varied types. Although the institutional population, foreigners and high income households are not covered, many

calculations of personal wealth distribution are based on the results of the sample surveys of income and consumption, for the reasons given.

5. Information on taxes and social security contributions

The data on the taxation of private households and the payment of social security contributions derived from the sample surveys of income and consumption are - in conjunction with the information on funds actually available which can be deduced from those data - a factor of major importance in wage disputes, even though outright evidence of this role may be largely lacking. Furthermore they have formed the basis for many model exercises and simulations.

6. Consumer durables in households

The results of the sample surveys of income and consumption with regard to selected durables in households are for many large companies, in particular the motor car and electric equipment industries, a major source of information for market research and the development of market strategies, as the size of the sample survey - unlike the usually much smaller surveys, conducted by other institutes - makes multiple combination of households possible.

From the point of view of their general conception and of the survey programme, the sample surveys of income and consumption in their present form are on the one hand so highly developed and tested and on the other hand so fully exploited that no major changes or additions can be expected in the immediate future. This complex survey tool nevertheless remains flexible enough for questions which for political or economic reasons suddenly become topical to be adequately accommodated by altering the main issues. Thus the final interview of the 1978 sample survey was changed to accommodate very detailed data on transfer payments, for example, which were particularly relevant to the work of the committee of inquiry on transfers.



F R A N C E

Survey of family budget structure 1978-1979

I. Field of Survey	22
II. Sample	22
III. Organization of the survey	23
IV. Use of the survey for national statistics	25

The National Institute for Statistics and Economic Research (INSEE) is preparing to carry out a survey on the structure of family budgets, which will take place over the period November 1978 to October 1979.

After carrying out a series of annual surveys on this subject from 1965 to 1972 (permanent survey of living conditions of households), the INSEE changed the basis of the surveys in 1973 and 1974, then discontinued them (1).

The 1978 to 1979 survey has been devised in such a way as to ensure comparability with the 1965 to 1972 surveys, while making use of the early lessons of the methodological surveys carried out in the last few years.

#### I. FIELD OF SURVEY

Like all the other INSEE household surveys, the survey covers ordinary households, i.e. those whose main residence is a dwelling in the terms of the census.

#### II. SAMPLE

The survey will be carried out at 18,000 addresses taken at random from the census card-index of dwellings supplemented by a card-index of dwelling completed since the date of the census.

The occupiers of the dwelling at the time of the survey will be interviewed.

---

(1) In 1973 and 1974 various considerations (particularly of a budgetary nature) led to the merging of this survey with the permanent survey of expenditure on food. Non-food expenditure turned out to have been seriously underestimated in these surveys, and the trend of the previous surveys (a growing discrepancy between the survey and the other statistical sources for certain types of expenditure) was accentuated. Pilot surveys were therefore carried out in 1972 and 1977, intended respectively to assess the influence of the length of the period covered by the survey of expenditure on the quality of the results, and to try out new (less directive) observation methods for household budgets.

The selection is at several levels:

1st level : selection of primary units (on the one hand rural communes grouped by canton, on the other conurbations and isolated towns).

2nd level : selection of communes from the primary units (in multi-communal urban units, the larger communes are automatically selected, while sampling is carried out among the other communes). In the city of Paris, arrondissements, regarded for this purposes as communes, are chosen at random.

3rd level : selection of the accommodation in which the survey will be carried out.

In contrast to previous surveys in which the probability of selection was the same for all dwellings the sampling plan is designed to ensure over-representation of smaller socio-economic categories whose behaviour merits detailed study (households whose heads are assigned in the census to one of these categories : employer, self-employed professional person, managerial or executive staff).

### III. ORGANIZATION OF THE SURVEY

#### 1. Time-spacing

The survey period is divided into eight waves of six weeks each (there will be no survey during the second fortnight of December and the first fortnight of August). For each household the survey lasts ten days and steps are taken to ensure the suitable time-spacing of households in each wave.

#### 2. Interviews and questionnaire

Data are gathered in two different ways :

- by interview, on three separate occasions;
- by account books distributed to each adult member (over 14) of the household.

a) 1st visit : during the first visit, the person carrying out the survey interviews the household and fills in questionnaire N° 1 (composition and activities of the household, characteristics of the dwelling, expenditure related to the dwelling consumer durables, large building improvements and large purchases over a period of less than a year previously; expenditure

on clothing and fuel over the last two months). He then distributes the individual account books in which each member of the household must note down all his expenditure over ten days, as well as supply and consumption of own products and products received free of charge. One table will list meals taken in the household by persons external to it. Expenditure by children under 14 is indicated by the adults who supply them with the necessary money, either under the heading "pocket money" or under the heading corresponding to the child's expenditure when the money has been given him for a specific purpose.

There are two types of account book differing only in the number of pages. The larger one (notebook n° 1) is intended for the person who normally makes the day-to-day purchases. Notebook n° 2 is given to each of the other adults in the household.

b) The second visit takes place two to four days after the beginning of the survey. It has two aims :

- to check that the household has properly understood how to fill in the account books;
- to collect replies to questionnaire n° 2.

These replies essentially concern purchasing habits for food products (types of shop), possibilities for supply and consumption of own products, and assistance for housework and child supervision.

c) at the third visit, the account books are collected and questionnaire n° 3 filled in.

The first part of this questionnaire is designed to reveal any omissions in the account book.

The subsequent questions cover contractual or exceptional expenditure over the last twelve months, the decision-making habits of the household and finally the resources of each member of the household.

### 3. Processing of the expenditure noted in the account book.

Although the household's notes cover 10 days, the results will no doubt be drawn from purchases in the last 7 days, since the

first 3 days in theory allow the household to familiarize itself with keeping the accounts.

#### IV. USE OF THE SURVEY FOR NATIONAL STATISTICS

Surveys of family budgets meet a real need and there is a lively demand for them from users. The INSEE therefore intended that their discontinuance in 1974 should be for as short a time as possible and that they should be resumed on a basis which, while making it possible to correct the earlier defects, would be comparable with the 1965 to 1972 surveys.

The tables which will be published will be very close to those of past surveys and it will be possible to process them further on request.

Within the INSEE itself, the survey will make possible detailed studies of the behaviour of households, it will be useful for updating the weightings of price indices, and its results will be compared with overall consumption trends from various sources worked out by the national accounting service. It will of course be used in the context of the harmonised national surveys of the SOEC.

It is too early to say what the programme for developing family budget surveys will be.

This survey will not of course be repeated every year. In any case the form which the survey takes can be developed in the light of the methodological surveys already carried out (1972 and 1977), the results of which are still being processed.

Moreover, the INSEE has decided to carry out a survey of a new kind with a smaller sample, but in which the expenditure of each household will be surveyed over a long period (up to one year). This survey should begin in the course of 1980.



I T A L Y

Household budget survey

I. - Scope of the survey	28
II. - Sample structure and size	29
III. - Interviewers	30
IV. - Collection of data	30
V. - Checking and processing of results	31
VI. - Utilization of survey results in national statistics	32

The survey on household consumption was introduced by ISTAT in 1968. The relevant survey techniques were substantially improved in 1973 and in 1975 the survey was extended to consumer durables and several items of data concerning dwellings.

The survey goes on throughout the year and data are processed quarterly and annually; only the annual results are published.

I. : SCOPE OF THE SURVEY

The survey covers consumption in the form of goods accumulated and services purchased (or goods and services produced for own consumption) by households during each month of the year in order to satisfy their requirements.

All other expenditure by households for purposes other than consumption is excluded; for instance, the purchase of buildings or land; the payment of taxes, expenditure arising out of professional activities, e.g. telephone charges for a shop, etc.

As for recording household expenditure, it should be noted that in the case of deferred payments or credit purchases of consumer durables the full amount actually paid must be entered irrespective of the terms of payment.

The survey unit is the household defined as a group of persons related by marriage, consanguinity, affinity, adoption, guardianship or emotional ties, living together and having their usual place of abode in the same commune, who normally satisfy the needs of the household by pooling all or part of their earned or unearned income.

The household is considered to include, as associate members, also domestic staff, housekeepers, child-minders, etc., and any other such persons as normally live and take their meals with the household, irrespective of the nature of the relationship. The survey does not cover communal establishments (barracks, hospitals, orphanages, religious communities, boarding schools, etc.).

## II. SAMPLE STRUCTURE AND SIZE

The survey is based on a two-stage sampling process.

A) First-stage sample : Communes. This sample consists of 674 communes, out of approximately 8,000, and selected from the 1,414 which take part in the labour force sample survey.

The communes are subdivided into two groups which conduct the survey using different methods,

- Group 1 : Communes which are provincial capitals (there are 95 of these in the sample) and communes having a population of 50,000 and over (there are 36 of these in the sample);
- Group 2 : Other communes (543 in all).

The communes of Group 1 (a total of 131) take part in the survey on a permanent basis and collect data monthly throughout the year in respect of a number of sample families, the number being predetermined by ISTAT. On the other hand, the communes of Group 2 are subdivided into three sub-groups : I, II, III. Those of Sub-group I conduct the survey in the first month of each quarter (i.e. January, April, July and October), those of Sub-group II in the second month (i.e. February, May, August, November) and those of Sub-group III in the third month (i.e. March, June, September and December).

The communes of Group 2 number 543 over the quarter and represent 181 strata. In other words, 312 communes of which 131 are provincial capitals or have a population of 50,000 or over and 181 have a smaller population, take part in the survey each month.

B) Second-stage sample : Households. This sample comprises 3,003 sample households each month, i.e. 36,036 yearly drawn from the municipal registers at a predetermined rate. The sample of households is renewed in toto every month. The sample households - of the communes of both groups - are divided into three equal sections, each of which is involved in the survey for a single period of ten days (from the 1st to the 10th day, from the 11th to the 20th, from the 21st to the last day of the month). As can be expected, some of the households selected refuse to participate in the survey, while others cannot be

found at home even after several visits by the interviewer; furthermore, some of the communes selected are sometimes unable to cooperate.

Households which it has been impossible to interview, whatever the reason may be, are replaced by others having, as far as possible, similar characteristics. In practice, after entering on a special form the reason for his failure to interview, the interviewer must in each case apply to the commune office responsible for the address of the replacement household. The replacement rate is 5.6% on average; only 1.2% of households refuse to cooperate. Taking into account the communes which do not conduct the survey, the actual rate of participation by households is approximately 89%.

### III. INTERVIEWERS

The survey is entrusted to the communes which collect the data in respect of the households chosen by means of interviewers selected from among staff of the commune itself, or from other persons capable of winning the confidence of the interviewees; these persons are paid a bonus for each interview.

The provincial Statistical Offices of the Chambers of Commerce, Industry, Craft Industry and Agriculture are requested to provide the necessary technical assistance in the sample commune and to see that the survey is conducted properly and according to schedule.

### IV. COLLECTION OF DATA

Strictly speaking, participation in the surveys is not voluntary, that is to say the household is not asked whether or not it wishes to cooperate. The survey is conducted pursuant to a law and citizens are therefore obliged to provide the information requested. This is all explained in a politely-worded letter sent out by the commune informing the family of the interviewer's forthcoming visit. In order not to jeopardize the successful completion of the surveys, care is taken not to bring excessive pressure to bear on households.

Data are collected by means of two documents: the "Account book for household expenditure and consumption" and the "Summary of household expenditure". These documents concern the household as a whole and not

its individual members, which makes it particularly important for the head of household or the person responsible for making most of the household purchases to take part.

Collection of data is a two-stage operation:

- a) daily recording of data by the household in the "Account book" over a period of ten days;
- b) final interview of the head of household or another adult member of the household concerning major purchases during the month as a whole.

In the case of certain consumer durables (domestic appliances, cars, etc) purchases of which might be few if this part of the survey is limited to the survey month as such, the scope is extended to the quarter prior to the interview. Questions are also asked concerning the members of the household, the dwelling, the consumer durables possessed by the household, etc. The "Summary of household expenditure" is used for the interview. One specific question asked is whether the members of the household were present throughout the reference period or only for part of that period. This item of information is of major importance when compiling per capita data.

#### V. CHECKING AND PROCESSING OF RESULTS

After a preliminary check done locally by the survey teams themselves, the completed documents are forwarded to ISTAT where they undergo through qualitative scrutiny in order to eliminate errors and omissions.

After a first, somewhat cursory manual phase, incompatibility checks are made by computer, particularly as regards the consistency between expenditure and quantity of goods purchased. Similarly, correction work is done partly by computer and partly manually.

Particularly fragmentary questionnaires are completed by asking the commune directly to provide the missing data.

The data processing programmes used convert the data collected over ten-day period of reference to monthly values and relate the data obtained from the sample families to the universe.

Relating results to the universe (this is done quarterly in each regional stratum) involves the use of coefficients obtained in two successive stages. In the first stage, for the  $i^{\text{th}}$  stratum of the  $j^{\text{th}}$  region the coefficient  $C_{ij}$  is calculated by the following equation :

$$C_{ij} = \frac{P_{ij}}{p_{ij}}$$

where  $P_{ij}$  represents the total population of the  $i^{\text{th}}$  stratum of the  $j^{\text{th}}$  region and  $p_{ij}$  is the total number of members of the households surveyed in the same stratum of the same region. In the second phase, the previous coefficient is converted to the coefficient  $C_{ijs}$  obtained by the equation :

$$C_{ijs} = c_{ij} \frac{F_{js}}{f_{js}} \quad (s = 1, 2, \dots, 9 \text{ and above})$$

where  $F_{js}$  represents the total households of the  $j^{\text{th}}$  region of size  $s$  and  $f_{js}$  the estimate of these obtained on the basis of the sample household.

This second stage is necessary to avoid bias in the distribution of households by size. This is due, principally, to the fact that, the calculation of all the elements necessary for the grossing-up of the sample not being possible, the distribution of households is estimated each quarter separately for the communes of groups I and II. This estimation is made using the average number of persons in households derived from the 1971 general census of population. This figure is brought up to date using the trend in household size between the three most recent censuses of population.

#### VI. UTILIZATION OF SURVEYS RESULTS IN NATIONAL STATISTICS

Internally, ISTAT uses the survey results mainly in estimates of total final household consumption for the purposes of national accounts, both quarterly accounts and annual accounts, and also in calculating weighting coefficients for consumer price indices.

Externally, data on household consumption are disseminated annually by means of a Newsheet and a supplement to the Monthly Statistical Bulletin. In addition, a specific Newsheet giving the situation as regards accommodation is published.

N E T H E R L A N D S

Continuous family budget survey

I. Aims of the continuous budget survey	35
II. Sampling	35
III. Method of observation	35
IV. Definitions	37
V. Survey programme	41

The "Household logbook method" involves

- for one month of the survey year:
  - a. recording all expenditure in the household log. The log is also used to record consumption of produce from the household's garden and/or its own poultry and other income in kind.
  - b. optional keeping of a notebook by one or more members of the household.
- during the survey year:
  - a. recording exceptional purchases costing FL 20 or more each every month.
  - b. completing (where applicable)
    - a holiday log during the holidays with a view to a subsequent interview on holiday expenditures;
    - a car questionnaire;
    - a form on medical expenses;
    - a form on the level and composition of income.

The "Interview method" consists of the completion of questionnaires (by interviewers) on

- a. a number of family characteristics similar to those used for selecting the families for the survey.
- b. a number of general data on the households (e.g. the educational standard of the head of the household) and the possession of consumer durables.
- c. regular expenditure (on rent, insurance, etc.).
- d. holiday expenditure.

If the households agree, the rental values for owner-occupier dwellings are determined by experts in real estate in addition to the method of observation always used and data on gas and electricity consumption, etc. are obtained from the power companies.

In January 1978, the Central Bureau for Statistics introduced a national continuous budget survey of 2,000 households and persons living alone.

I. AIMS OF THE CONTINUOUS BUDGET SURVEY

The survey has a variety of aims, the most important of which are

- a. Comparison of the data on household consumption in the National Accounts with those derived from the budget survey.
- b. Development of short-term indicators for consumption on the basis of the continuous budget survey.
- c. Collection of up-to-date information on the consumption of various population groups in connection with the revision of the price index for family consumption.
- d. The data from the continuous budget survey provide useful information for policy on a number of matters such as income, short-term economic trends, the environment, energy and the retail trade.
- e. At the same time the continuous budget survey is used to calculate how the burden of indirect taxation is spread over various income groups, the cost of bringing up children and flexibility of incomes and to forecast expenditure on consumption on the basis of demographic developments.

II. SAMPLING

The household and persons living alone are selected by a two-stage sampling process. First, approximately 100 municipalities are selected. Addresses are drawn at random from the list of addresses in these municipalities. In view of practical consideration, a minimum of 24 addresses per municipality must be chosen.

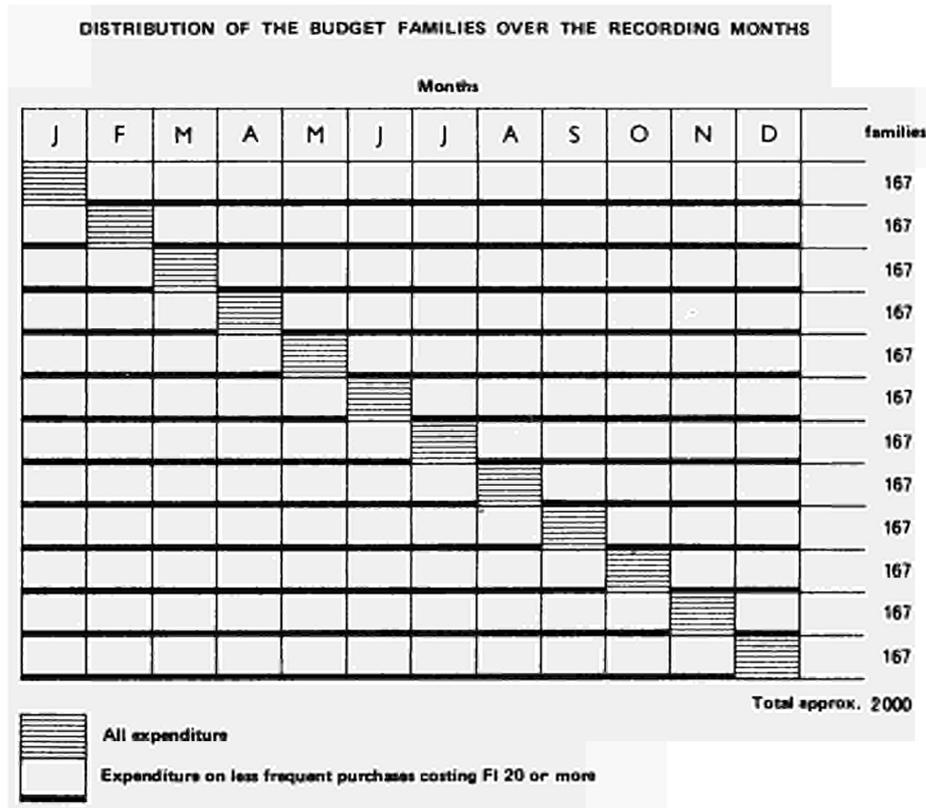
III. METHODS OF OBSERVATION

1. The questionnaires

To avoid placing too great a burden on the selected families, a combination of household logbook and interview methods are used to collect the data. In the household log-book method, the household enters data in a household logbook and on a number of questionnaires. In the interview method the interviewer obtains data on the household by means of interviews.

2. Distribution of households over the whole year

In the previous paragraph it was mentioned that the households keep a record of all their expenditure during one month. To achieve the best possible spread of observation for seasonal articles, the households are assigned a month during which they record all expenditure (referred to below as the "recording month"). The diagram below shows how the households are distributed over the recording months.



As the diagram shows, all 2,000 households began the survey in January 1978; 167 households recorded all their expenditure in January, 167 others in February etc. When assigning the families to the months, the aim is to ensure that the various income groups are represented as well as possible in each recording month with a view to analysis by income group.

3. Calculation of average consumption

The description under III.1 shows that, for each family, information is obtained on only part of total expenditure each year. Expenditure on frequently purchased goods (such as food and small household articles) is however noted for one month; expenditure on consumer durables, holidays, gas and electricity is recorded for a year for each family.

For the calculation of average consumption per year therefore expenditure on frequent purchases must first be converted to a yearly basis basically by multiplying by 12.

The articles recorded on a yearly basis naturally do not have to be corrected in order to determine average yearly consumption.

IV. DEFINITIONS

1. Income

The C.B.S. intends to classify consumption according to the expendable family income. The income of all members of the family household is therefore taken into account when determining this income.

Expendable family income breaks down as follows in the employees budget survey of 1974/75:

- Gross earnings of husband °	+
- Gross earnings of wife °	+
- Gross earnings of children °	+
- Gross income from part-time work	+
- Gross income from income transfers:	
Family allowances	+
Sickness benefit etc. not received through the employer	+
Government grants, ownership of dwelling, study grants etc.	+
- Gross income from property and capital:	
Interest	+
Rent of all types	+
Dividends	+

---

° = Gross earnings include, where applicable, the employer's part of the health insurance contribution if insurance is compulsory.

- Contribution to retirement and widow's and children's pension schemes	-
- Contributions to sickness, disability and unemployment insurance schemes	-
- Tax on earnings and income	-
Net Income	x

## 2. Consumption

One of the aims of the employees budget survey is, as mentioned earlier, to compare data from the consumption accounts for family households from the National Accounts with updated information from the budget survey.

The concept of family consumption used for the budget survey therefore corresponds with that of the system of National Accounts which defines consumption as the use for non-productive ends of goods and services, manufacture etc. of which is counted as production ( which are imported, which amounts to production abroad). Goods and services, manufacture, etc. not counted as production (e.g. housewives' services) are therefore not regarded as consumption according to this definition. In some cases goods not intended for sale are defined as production and therefore included under consumption in the National Accounts.

For example, consumption by farming families of goods produced on their own farms is included in the calculation of agricultural production. These goods are then valued at the price the producer would have received from them if they had been sold. Expenditure on consumption also includes expenditure on consumer durables, i.e. consumer goods (such as radios, furniture, cars for personal use, etc.) with a longer life than consumer items (such as bread, milk, etc.). These consumer durables are not, with the exception of owner-occupied dwellings, regarded as capital goods, i.e. no income or depreciation is calculated on them. In the case of owner-occupied dwellings, the services are included under production and consumption and are valued by means of the rent payable on similar rented dwellings.

The concept of consumption in the National Accounts means the consumption of the whole Dutch population. This implies that expenditure on consumption by Dutch tourists abroad is included

in consumption while expenditure by foreigners in the Netherlands is excluded.

If this is applied to the budget survey, the "family consumption" to be recorded may be defined in more detail as: the value of goods and services purchased during the survey period (for the full purchase price), the value of goods and services received as payments in kind (free use of dwelling etc.), the value of consumption of home produce and own stocks by self-employed persons and the rental value of owner-occupied dwelling.

Using the data compiled the "consumption accounts" are drawn up. These consumption accounts exclude "non-consumption expenditure". This includes direct taxation, social insurance contributions, transfers within the family sector (e.g. alimony, cash gifts) and premiums on insurance for capital sums if they may be regarded as family savings.

### 3. Classification of consumption

First of all a consumption account is drawn up using the consumption classification of the budget survey, for comparison with the results of the national budget Survey of 1963/65.

Consumption accounts are then drawn up using the classifications of the National Accounts system. This is possible because in great detail the material of the budget survey is classified.

However, as a result of unavoidable differences between the estimation methods of the National Accounts and the budget survey, the data of some categories of expenditure are not fully comparable with those in the National Accounts.

The following main categories are involved:

- the services of hospitals, sanatoria, psychiatric institutions etc.
- other health services
- material damage.

The group of articles entitled "Services of hospitals, sanatoria, psychiatric institutions etc." in the budget survey refers to families health insurance contributions ° (excluding the admini-

° = In the case of families for whom health insurance is compulsory, both employees' and employers' contributions are taken into account (cf. the footnote on page ).

strative costs involved in these contributions, which come under the item "Insurance Services"). In the National Accounts, however, the value of medical services is included on this group. Since health insurance contributions cover not only the services of hospitals, sanatoria and psychiatric institutions but also the services of doctors, specialists, etc., this category of expenditure covers more in the budget survey than in the National Accounts.

In the budget survey, therefore, expenditure on the services of general practitioners, dentists, specialists, hospitals, etc. which are not covered by insurance comes under "other health services". In the National Accounts, however, the full cost of treatment by general practitioners, dentists, specialists, etc. is included as consumption under this category of expenditure. This means that this category of expenditure covers less in the budget survey than in the National Accounts. The item "material damage", does not occur in the National Accounts tables. It refers to material damage covered by insurance. Repair or replacement of articles as a result of damage against which families are not insured or insured only for costs above a certain amount are not classified under "material damage" in the National Accounts, but in the appropriate categories of expenditure. The amounts given under the "material damage" category of expenditure are obtained as follows. By means of the budget survey data are obtained on the size of the premiums paid for insurance against such risks. Then the National Accounts are used to determine which part of the premiums paid are used for expenditure as a result of damages incurred and which part is therefore left for the administration costs of the insurance companies, which, as mentioned come under the item "insurance services". By adapting the macroeconomic data to the premiums recorded under the budget survey, and by estimation, average family consumption connected with "material damage" may be obtained. Naturally this method does not show what goods were supplied to families for repair or replacement of the damaged or lost articles. It does not, therefore, make it possible to assign the "material damage" to the relevant categories of expenditure.

4. The terms household, person living alone and head of household

- a. Any group of two or more persons living under the same roof and having a joint budget (same principal dwelling, cooking and eating together, etc.).

A household may therefore consist of:

- a married couple with children;
- a married couple with no children;
- father or mother with children;
- persons not related to one another (e.g. two friends, widow with boarder(s), (as yet) unmarried couple, etc.).

b) Definition of person living alone

- any person who lives at an address as the sole occupant;
- any person who lives as main occupant or lodger with others at the same address but does not have a joint budget with the others.

c. Definition of head of household

- in families including a married couple, the man;
- in families not including a married couple, the father or the mother as applicable;
- in all other cases, the person responsible for paying the rent (or the owner of the dwelling).

V. SURVEY PROGRAMME

As stated in point 1. a continuous budget survey was started in 1978 covering all social groups. The sample for the surveys in 1978 and 1979 comprised 2,000 households. The programme for 1980 to 1984 will introduce an oversampling of 1,000 households with reference to special social groups. In keeping with income statistics the following social groups are distinguished: the self-employed, the liberal professions, directors of limited liability companies and private companies; clerical workers, civil servants and other employees; pensioners, the unemployed and other non-employed persons. This oversampling should improve the results of the general budget survey and also produce more reliable results from special groups.



B E L G I U M

Survey of household budgets 1978-1979

I. Scope of the survey	44
II. Composition of the sample	44
III. Organization of the survey	47
IV. Use of the survey in the context of national statistics	48

## I. SCOPE OF THE SURVEY

The survey of household budgets taking place between 1 October 1978 and 30 September 1979 is the fifth survey of this type to be held in Belgium by the Institut National de la Statistique (INS) since 1957.

The principal aim of the 1978-1979 survey is to collect statistical data which will enable average budgets to be worked out for households belonging to different socio-occupational categories, different income brackets, different regions of the country, etc.

It should be noted that, for the first time, no socio-occupational category is excluded from the survey. It should also be noted that the survey covers households whose main residence is in Belgium, regardless of the nationality of the head of household.

The aim is to compile detailed information on the structure of household budgets (income from all sources, transfers from other households or the State, receipts from financial transactions, expenditure on consumer goods, transfers to the State or other households, capital expenditure, outlay for investments and other financial transactions), using records of receipts and expenditure forwarded over 12 consecutive months by a group of households which have been chosen at random and have agreed to take part in the survey.

## II. COMPOSITION OF SAMPLE

### 1. Method used

- a) It is intended that the survey should finally cover about 3,000 households, distributed among the various socio-occupational categories (manual workers, non-manual workers, persons not in the workforce, the self-employed) so that the results obtained are equally detailed for each of the socio-occupational categories. In order to arrive at this distribution, account has been taken of the variations observed in the previous survey of household budgets (1973-1974) under the main headings relating to consumption in each socio-occupational class. This method has produced the following distribution: 518 households of manual workers, 592 households of non-manual workers, 875 households of self-employed persons

and 1,015 households of persons not in the workforce.

The regional distribution within each socio-occupational category is the same as that found among all households (entire population).

- b) Participation in the survey of household budgets is not compulsory. Taking into account the degree of cooperation which we would try to obtain from each socio-occupational class, we decided it would be necessary to approach 9,958 households in order to achieve the required number. The distribution of these households by socio-occupational class is as follows: 1,915 households of manual workers, 1,227 households of non-manual workers, 2,917 households of self-employed persons and 3,899 households of persons not in the workforce. Here, too, the regional distribution within each category is the same as that found among the entire population.

These 9,958 households formed the initial sample for the survey of household budgets.

- c) In 1977, the INS carried out a systematic socio-occupational sample survey of 8% of the population in each commune. Participation in this survey was compulsory. The initial sample for the survey of household budgets was a sub-sample of the sample chosen for the 1977 survey. In this way, one can obtain a great deal of information on those households which refuse to take part in the survey. It provides us with the details which we require both for studying reasons for refusal and for making a careful extrapolation of the results.
- d) The selection of the initial sample of 9,958 households from among the sample used in the 1977 socio-economic survey took place in two stages:
- systematic selection of about 15,300 households in Flanders, 9,400 households in Wallonia and 4,000 households in the arrondissement of Bruxelles-Capitale, making a total of about 28,700 households,
  - classification of these households by socio-occupational category in each region (since this classification was not applied to the whole sample chosen for the 1977 survey) and

a random selection, by socio-occupational category and by region, of the number of households required to form the initial sample.

- e) Since the sample thus formed contained no households which had been set up since 1 January 1977, an additional 203 households were selected from among couples who married in Belgium in 1977 (purely random selection from the marriage register of the communes).
- f) During the week of 17-23 April 1978, all the households chosen at random were sent a letter from the INS asking for their cooperation. One or two reminders were sent to households which had not replied to the first letter. In July and August, households of self-employed persons who had not agreed to take part in the survey were visited by an interviewer, who attempted to convince them of the importance of their participation in this survey.
- g) Since the number of "volunteers" was particularly low in Brussels, an additional 922 households were chosen from the 4,000 households mentioned in section 4 a) above, account being taken of the differences in attitude of the occupational groups in question.
  - this brought the total number of households in the initial sample up to 11,083;
  - after dispatch of the letters and the interviews, 3,946 positive replies were obtained;
  - the aim of the survey is to end up with about 3,000 households.

## 2. Representativeness

- a) As regards the 1973/1974 survey of household budgets, it was found that only 13% of the number of households approached in the first instance actually completed the survey. As regards the 1978/1979 survey, the aim is to complete the survey with  $\pm$  3,000 households, that is to say,  $\pm$  27% of the initial number of households.

Efforts to achieve this aim are being made in two directions:

- encouraging a larger number of households to take part in

the survey by means of repeated contacts and of better information (via the press) on the aims pursued and the method adopted;

- reducing the drop-out rate by paying households for taking part every three months and not, as previously, after every month (because most persons dropping out do so during the first two months), by distributing to households instruction booklets covering the main difficulties which they may encounter, by effecting payments to households more rapidly, etc.

b) Since the sample has been drawn from virtually all the households which took part in the 1977 socio-economic survey, it will be possible to check the representativeness of the final sample by using certain characteristics on which the 1977 survey provided details. This should also enable the final sample to be adjusted as and when required.

### III. ORGANIZATION OF SURVEY

#### 1. Basic documents

The basic documents include:

- a monthly household diary to be completed by the household. Two types of diary are to be used: firstly, a diary for the households of manual workers, non-manual workers and of persons not in the workforce and, secondly, a diary for households of self-employed persons;
- a monthly pocket diary, to be completed by certain members of the household from the age of 14 onwards;
- two separate questionnaires, to be completed during interviews at the beginning and end of the survey.

#### 2. Collection of data

Each household has been asked to take part in the survey for a whole year, i.e. they have been asked to complete 12 monthly household diaries. These diaries have been designed so as to make the task of the household and of the coders easier; the diary intended for households of persons who are not self-employed contains a one-page checklist with which the households

and interviewer can quickly make sure that the entries contain no inconsistencies.

The pocket diary is kept for three months by each person in the household who receives a certain amount as pocket money or who retains a part of his income for his own use and therefore does not pass on all his income to the household.

At the beginning of each month, an interviewer has to visit households in order to collect the duly completed diary relating to the previous month; he is also required to make a brief check of the entries in the diary before he leaves the household.

The interviewer is also responsible for giving initial explanations to the households at the beginning of the survey; an additional visit to check progress takes place during the first month of the survey.

### 3. Recording of data

Coding and recording of the data are carried out by means of "display" units. The coding system used seems to be sufficiently detailed to allow replies to be given to most of the requests made by those who normally use such information.

## IV. USE OF THE SURVEY IN THE CONTEXT OF NATIONAL STATISTICS

The "Institut National de Statistique" will publish the results of the survey in the form of average annual budgets, distinguishing between available income, consumption, savings, and the various constituent parts of these aggregates.

The criteria employed for classifying households are determined by the whole range of needs of the various users.

Firstly, the results of the survey budgets are used for regularly adapting the structure of the official index of consumer prices to the way of life of the households.

The data provided by the surveys of households budgets are also employed in making up certain items in the national accounts relating to the final consumption of households, in particular when no other statistical sources are available for compiling information on these items (as is the case with certain food products, repairs and various services); the results are also used together with other

data to determine the proportion of the total budget accounted for by private consumption and to follow trends in this over time by means of successive surveys. However, owing to the irregularity of the surveys and the fact that their scope is restricted to certain sections of the population, it is not possible, except in very rare cases, to base estimates of the final consumption of households solely on such investigations.

The results produced by these surveys have been used mainly for verifying results obtained by other methods. With them, one can also estimate the production of agricultural and food products, especially those produced for own consumption by households other than farm households.

In addition, there are a large number of private and public users who are interested in the living conditions and way of life of households. Some of these, depending on their particular requirements, can obtain raw data which are specially processed.

Thus, as a result of the 1973-1974 survey of household budgets, a large amount of information has been provided on :

- market studies for certain consumer goods;
- studies of household incomes : distribution and range of income for the different socio-occupational and regional categories, analysis of the constituent parts of income, studies of poverty, etc.;
- studies of the savings of households, market studies in this area, etc.



L U X E M B O U R G

Household budget survey of 1978

I. Preparation and organization	52
II. Implementation of the survey	55
III. Processing of the data	60

I. PREPARATION AND ORGANIZATION

A household budget survey demands a considerable amount of preparatory work: the choice of a sampling base and the selection of a sample, definition of the survey method, printing of the working documents, recruitment of personnel, etc.

1. Sampling base

The first problem was to choose the households; it has been agreed that the population covered by the survey should have characteristics comparable to those of the population whose consumption patterns form the basis of the price index. This population is characterized by its living standards i.e. its consumption, broken down by unit of consumption. However, this classification cannot be made until the survey is completed. In order to isolate ex ante a population group with a structure similar to that of wage and salary earners as a whole, it was necessary to lay down selection criteria relating in particular to income and size of the household and also to have a sampling base at one's disposal. Unlike the 1963 survey, when the Office of Statistics and Economic Studies (STATEC) was able to use the files drawn up during the population census of 1960 (random) sampling, the 1970 census was not a suitable base for a valid sample because it was too out of date; furthermore, the census contained no information on household income. Thus, it was necessary to fall back on the files of the pension and sickness funds, in which the names of the insured persons are recorded. In April 1976 contacts were established with the General Inspectorate of the Ministry for Social Security.

As there is no central card index for all insured persons containing data on income, housing, civil status and number of children, direct selection of two-children households was not possible and it was necessary to rely on cooperation by the different funds.

In drawing up the survey base 5 groups of wage and salary earners could be distinguished:

- ARBED workers
- other workers
- private white-collar workers
- civil servants and state employees

- CFL (Luxembourg railways) personnel.

The lists of households in the three initial groups satisfying the criteria relating to income, age, working time and sex were supplied by the AVI (Assurance Vieillesse -Invalidité), and the CPEP (Caisse de pension des employés privés) respectively. Heads of households with two children were selected from the files of the family allowance funds, whereby a distinction was made between ARBED workers and the others, there being two separate files.

Because of the way their files are organized, the public service and the CFL funds were in a position to select directly the households who fulfilled these criteria, including that of household size.

At the beginning of November preparatory work had advanced enough for the sample to be selected. Four officials were then allocated to the "family budgets" section on a full-time basis. In December the section took on three new members because together with the sampling operations it was necessary to draft and print the new questionnaires and working documents to be used both in the survey fieldwork and in processing.

## 2. Selection of the sample

One objective of the 1977 survey was to update the weighting system used in the consumer price index. This system reflects the consumption patterns of a certain sector of the population, known as the index population.

Due to its limited financial means and the small number of staff at its disposal, STATEC decided that the survey should include about 600 to 700 households. To get reliable results on the basis of so small a sample, it was not possible to select these families from the total of Luxembourg households; rather, the families had to possess certain characteristics, for purposes of comparison with the sample upon which, in the 1963/64 survey, the weighting index was based :

- a) Socio-economic category of head of household : manual workers, white-collar workers, or civil servant,
- b) family size : 4 persons (married couple plus 2 children),

c) annual household income:

manual worker Bfrs 225,000 - 360,000 (1974 base)

white-collar worker and civil servant Bfrs 300,000 - 500,000  
(1975 base).

The income classes were determined so as to correspond to the income classes upon which, in the 1963-64 survey, the weighting of the price index was based, taking into account, naturally, the increase of wages and salaries between 1963 and 1977.

As well, the household in question had to fulfil the following conditions:

- household income and sex:

The income had to accrue solely to the head of household. If both spouses were working the household was eliminated. Furthermore, in such cases the household generally exceeded the income ceiling.

- Age of head of household :

It was originally intended to select persons aged between 30 and 60, as wages and salaries appear to be more regular within this bracket. During the discussions it was proposed that persons aged between 25 and 30, whose salaries are relatively low, should also be included. As only a proportion of people in this age bracket fulfilled the family size condition, it was decided, by way of compromise, to extend the scope of the survey to persons born between 1917 and 1950, i.e. aged between 27 and 60 in 1977.

- Working hours:

Persons included in the survey had to have worked for over 200 days during the reference year so as to have enjoyed a substantial annual income and so that they could be placed into the income hierarchy without difficulty.

- Places of birth:

Heads of household born in Portugal, Spain and Yugoslavia were excluded from the survey. This might seem unjustified in view of the large number of these households in the working population, but it was equally true that linguistic barrier would generally make it impossible for them to cooperate. Moreover, their consumption patterns were likely to differ considerably from those of the indigenous population, so that the average

consumption pattern thus obtained would not correspond to any real structure and would be characterized by a great variability in the budgetary coefficients.

After the different selection stages had been completed, a sample base of 3,286 households was arrived at, broken down as follows:

- white-collar workers and civilian servants	1954
of whom: State	597
CFL	391
Private white-collar workers	<u>966</u>
- manual workers	<u>1332</u>
- TOTAL	3286 households

### 3. Employment of staff

At the time the statistical fieldbook was about to start the "family budgets" section had a staff of seven. Two civil servants and two other officials had been seconded from within the service, while three auxiliary staff were taken on for the duration of the survey. During the holiday months a student was hired to assist the staff responsible for coding. Nevertheless, it became clear that it would not be possible to make up for the delays which had accumulated at the beginning of the survey without strengthening the section, and so a new assistant was recruited in August. Thus, from November 1976 to July 1978, total manpower in the section was equivalent to 135 months/man.

### 4. List of printed matter

The printed documents used at different stages of the survey were prepared, either wholly or in part, by STATEC. In all documents intended for participants in the survey the texts were drawn up in French and German.

## II. IMPLEMENTATION OF THE SURVEY

### 1. Survey technique

#### a) Duration

It was decided that the survey should last for one year, i.e. from 1 January to 31 December 1977. In fact, the last house-

hold books were not returned until 17 February 1978.

As it had been planned to gether information on about 600 to 700 households, 55 households had to be contacted monthly. Each cycle took the interviewers two months to complete: in the first month the initial interview took place and the household books were distributed. During the second month the interviewer visited the same household in order to collect the completed household books and to hold the final interview.

For practical reasons the two interviewers worked alternate cycles, one beginning a month before the other. The fieldwork lasted 14 months, from mid-December 1976 to mid-February 1978.

b) Survey Method

The survey was based on a mixed method combining household book and interview. The household book was to be filled in by the housewife, for a one-month period, and entries of expenditure and consumption (values and quantities) were to be made daily. Household book records were to be spread out over the 12 months covered by the survey, each household book covering 30 days.

The main purpose of the interview was to gather general information on the household, on lump-sum expenditure and on income. The interview consisted of two phases: the introductory visit by the interviewer, during which he explained what the survey was about, gathered general information on the household and gave the household book to the housewife together with the necessary instruction; the second interview coincided with the final visit, during which the interviewer took back the household book and checked the contents.

2. Gathering of data

a) Forwarding of letters/questionnaires

As the survey was to begin on 1 January 1977, it was necessary to contact the first batch of households in December 1976. 200 letters were sent to households chosen on a random basis from among the 3,286 families belonging to the sample base. The aim of the survey was explained briefly, its confidential character was stressed and attention was drawn to the fact that 1,000 francs would be awarded for each satisfactorily completed household book. The letter was accompanied by a questionnaire

to be filled in and returned in an enclosed addressed envelope: the questionnaire contained questions on the composition of the household, the socio-professional category of the head of household and the number of active persons in the household. After these questionnaires had been returned, families who did not satisfy all the selection criteria were eliminated and a follow-up letter was forwarded to households which had not replied. Subsequently, these letters were forwarded in successive stages as the survey proceeded.

Forwarding date	Manual workers	White-collar workers and civil servants	Total
December 1976	100	100	200
January 1977	200	200	400
March	200	200	400
May	200	200	400
August	400	400	800
November	232	150	382
T O T A L	1132	1250	2582

b) First interview

The letters/questionnaires provided an excellent introduction for the interviewers. Because of them the households were usually aware of the survey and had been able to decide whether or not to participate. Nonetheless, the initial contact with the interviewer was decisive for the rest of the survey.

Firstly, the interviewer had to ensure that the household fulfilled the relevant selection criteria and that it was entitled to take part in the survey, whereas, for its part, the household had the right to refuse to cooperate.

If the household agreed, the interviewer then moved on to the initial interview, based on the questionnaire "general information on the household". After the interview as such was over the interviewer had a fairly accurate picture of the household and this facilitated the remainder of the discussion. As the household book was the only document to be filled in by the interviewee, very detailed instructions were given. To this

end the interviewer had a specimen completed household book which he went through together with the housewife, giving whatever explanations were necessary. The interviewer himself filled in the part of the questionnaire relating to the composition of the household; this gave him the opportunity to point out that the members of the household were designated by a serial number which was to be noted down in the household book whenever, for example, an entry was made for the purchase of an article of clothing for a particular member of the household.

The parts of the questionnaire relating to changes in the composition of the household were to be filled in by the interviewee during the interview, as was the rest of the household book.

One page only was devoted to net receipts of the household during the survey month. The interviewee had to enter, in chronological order (there were no printed headings on the left hand side of the page), all net receipts, even the very smallest. The interviewee had to specify the nature of the receipt (e.g. net wage, net income, for account, annuity, pension, rental income, gifts in cash, lottery), indicating the serial number of the recipient. In the case of periodic receipts, the period to which the receipt related had to be specified (e.g. pension for May, rent for June).

Consumption of products from the household's garden or farm had to be entered on a separate page, together with advantages in kind granted free of charge by any other person.

The products, goods and services had to be specified clearly and the exact quantities had to be indicated.

The following page contained two small tables to be filled in whenever members of the household had a free meal outside the household.

Meals served to guests also had to be indicated.

The bulk (30 pages) of the household book was reserved for entering expenditure. A whole page was provided for each day of the period of validity of the household book. The housewife was requested to enter expenses in the order in which they were incurred (there were no pre-printed headings on the left side),

specifying the type of product or service purchased and also indicating the quantities.

Each household received one or several pocket-money books, intended for certain adult household members, in the form of an annex to the household book. This pocket-money book, duly filled in, was to be returned to the interviewer together with the household book or to be sent separately in a sealed envelope to the "household budgets" service.

At the end of his visit the interviewer explained to the household that he would return in a month's time to collect the completed household book and that he would then have some remaining questions concerning receipts and certain important household outgoings. In order to facilitate this final interview he asked the interviewee to gather certain documents and information and, to help them, he gave them a detailed list of the documents concerned (bills, receipts, statements, insurance policies, etc.).

In many cases the interviewer arranged to pay the housewife an interim visit to ensure that she had grasped how the survey worked.

c) Second interview

Thirty days at the earliest after the first interview the interviewer had to visit the same households again. At first sight the final interview did not seem as difficult as the initial one, because the interviewer now knew his "clients" and their environment. But the programme was a very full one and contained particularly delicate questions on income, debts, etc.

The first step was to check that the household book had been filled in and, if need be, to make the necessary corrections with the aid of the interviewee.

After this came the part of the questionnaire dealing with purchases of clothing, furniture, etc.

Fortunately, the households had usually followed the advice given by the interviewer during his first visit and had gathered the bills, receipts, etc.: this facilitated the interviewer's task. But in certain cases difficulties re-

mained despite the availability of the relevant documents.

An auxiliary questionnaire had been prepared - as an annex to the questionnaire on income - to deal with the problem of debt repayment for goods purchased on credit or on the instalment system prior to the interview.

A considerable part of the second interview was devoted to questions on income.

With respect to wages and salaries the households had been asked in advance to present pay slips for the last three months at least, together with the annual deductions, whenever possible. As a rule, the households had complied with this request and, with their permission, the interviewer took these documents away, promising to return them within 48 hours. This procedure made it possible to shorten the duration of the interview considerably and give uniform, in-depth treatment, in STATEC's offices, to the complex problem of wage and salary income.

### III. PROCESSING OF DATA

#### 1. Initial checking and coding of the data

As the duration of the household books had been fixed uniformly at 30 days it was possible to begin checking and processing work as soon as the first household books had been received.

Checking was simplified by the fact that the interviewer was responsible for carrying out an initial check when collecting the household book.

The bulk of the information to be processed concerned expenditure in cash. For each household, the information supplied was coded by means of entry on special forms and then recorded on magnetic tape. This procedure made it possible to carry out a second and more thorough check of the basic data.

Afterwards, receipts, income in kind, instalment purchases and the consistency of the data supplied were checked in greater detail.

## 2. Cash Receipts

In order to obtain a meaningful consumption structure on the basis of a small sample, the population under consideration had to present homogeneous characteristics (cf. 'Selection of the sample'). The questions on income were the most delicate part of the survey. The interview on income did not take place until the end of the survey, after entries had been made in the household book for 30 days. However, during the initial interview the interviewer had drawn the households' attention to the questions relating to income, in order to obtain their consent, ~~as provision of these data was~~ a condition for participation in the survey. All the households who actually completed the survey supplied information on this subject. With respect to the quality of the information supplied, it can be assumed that the information on wage and salary income and on social benefits is correct, whereas for other income categories it was not possible to check and the interviewers had to rely on the information supplied to them by the households. This was sufficient for the purposes of the survey, as the only purpose of information on income was to classify the household and to provide a means of checking expenditure.

## 3. Income in kind

STATEC has attempted to isolate, in particular, four types of income in kind, viz.: consumption of own products, rental value of owner-occupied housing, benefits provided by employers and gifts in kind by private individuals. The main problem was to estimate the value of the goods and the services, of which frequently only the nature and quantity was known. The consumption of foodstuffs produced by the household, gifts in kind and benefits provided by employers were entered at retail prices.

The assessment of the gross rental value of owner-occupied housing was a more delicate matter, as STATEC has no rental statistics to draw on.

It was, therefore, agreed to accept estimates proposed by the households involved in discussion with the interviewer; apart from its simplicity, this method had the advantage of implicitly taking into account a great number of qualitative factors, such

as comfort, environment, etc.

4. Instalment purchases

As in the case of products paid for in ready money, goods purchased on the instalment system were considered as being consumed at the moment of purchase. Each product purchased during the survey was therefore entered under consumption at its full value, irrespective of whether it had been fully paid for by the end of the survey or not; the balance to be paid at this moment was entered in the accounts as income. Payments effected during the survey for purchases made before the survey began were not included under consumption; they were entered in the accounts as repayment of debts.

UNITED KINGDOM

Family expenditure survey

I - Field of the enquiry	64
II - Composition of the sample	65
III - Organization of the enquiry	68
IV - Survey procedures	68
V - Place of the survey within the national statistical framework	73
Annex - National food survey	76

The following is a description of the Family Expenditure Survey (FES). This survey will be the main source of data for household expenditure and income in the United Kingdom in 1979 for the SOEC Harmonised Family Budget Surveys. Household food expenditure and quantities will be provided from the National Food Survey (NFS), a separate continuous survey. (A brief description of the NFS is appended).

The FES is based on two surveys conducted within the United Kingdom: the FES in Great Britain and the FES in Northern Ireland. With the exceptions of sample design and organizations conducting the surveys, the two enquiries are identical, the Northern Ireland FES questionnaires and coding procedures being based on the Great Britain FES. Comments in this paper relate to the Great Britain FES.

#### I. FIELD OF THE ENQUIRY

The Family Expenditure Survey (FES) seeks to cover a random sample of all private households in Great Britain. For the purposes of the survey, a household comprises one or more persons living at the same address having meals prepared together and with common housekeeping. The members of a household are not necessarily related. Resident domestic servants are included. As the survey covers only private households, people living in hostels, boarding houses, colleges or other institutions are excluded.

The FES started in 1957, but in 1967 the sample was substantially enlarged. Since 1967, an effective sample of about 10,000 households, approximately 0.05% of all households, has been selected each year to be invited to take part in the FES. Participation in the FES is entirely voluntary and selected household can refuse. If households refuse, they are not replaced by substitute households.

In all, about 70 per cent of all households selected co-operate fully (i.e. all members aged 16 or over agree to give full details of income and expenditure), so that the results are based on data from 7000 households in Great Britain. This is a big enough sample to give sufficiently accurate estimates of the main components of expenditure and income and the main characteristics of households. It is also big enough to support more detailed analysis where the number of households involved is high, but it is insufficient to

give (nor is the FES intended to give) accurate, detailed information about small sections of the population.

## II. COMPOSITION OF THE SAMPLE

### 1. Sample Design

A three-stage stratified, rotating design with a uniform overall sampling fraction is used in which the primary sampling units (PSU's) are the 455 administrative areas of Great Britain.

The secondary units are wards (in urban areas) and groups of parishes (in rural areas). The final units are addresses within chosen wards or parishes drawn from the Electoral Register - the registers maintained for Parliamentary and Local Government elections. These show names of registered electors by address. The interviewer converts addresses into lists of existing households when she visits each address. (See paras 3.13 to 3.15).

### 2. Stratification of primary sampling units

Administrative areas are stratified by three factors :

- by region (16 strata)
- by area type (based roughly on urban/rural and population density levels)
- by economic indicator (the proportion of domestic property in an area with rateable value over UKL 400, in England and Wales; the proportion of industrial rateable value to the total value in an area, in Scotland).

Regarding the second factor, the London boroughs in Greater London, the Metropolitan County districts in England, and the cities in Scotland all form separate strata. All remaining Non-Metropolitan districts are divided into three population density levels as follows:

- higher density (7.9 or more persons her hectare);
- medium density (2.2 or more persons but less than 7.9 persons per hectare);
- lower density (less than 2.2 persons per hectare).

3. Choice of 168 strata

The sampling frame of psu's is divided into 168 minor strata of approximately equal size. The choice of 168 was governed by a number of considerations:

- a. the total quarterly sample had to be about 2,500 addresses to give an annual sample of some 10,000 addresses in Great Britain;
- b. the number of addresses selected at the third stage had to be convenient for a single interviewer to deal with in a month. This number was considered to be 16 addresses.

4. The rotating system

A further factor in the choice of the number 168 is that a rotating design is used for the sample, in which successive selections are made from the strata in the sampling frame, so as to provide a gradual replacement of psu's quarter by quarter. Each selected psu is used four times in successive quarterly periods and then, after the fourth quarter, replaced by another psu selected from the same stratum. Each selection is made at random and independently of previous selections in that stratum and independently of selections in other strata.

The number of 168 is chosen to be :

- a. divisible by 4 to permit quarterly rotation;
- b. divisible by 3 to allow for each quarterly selection of PSUs to be split into three separate months;
- c. divisible by a further 2 so that each monthly rotational strata could be divided into two parallel samples if required;
- d. when multiplied by 16 (the optimum interviewer workload) the total quarterly sample is as near as possible to 2,500.

5. Sample selection

The sample is self-weighting. At the first stage (admin. areas) the probability of selection of a psu is proportional to size (number of electors). At the second stage (wards) a ward is chosen from each selected psu, again with probability proportional to size (number of electors). At the third stage (addresses), a constant number of final units (16) is taken from each selected secondary unit.

6. The first stage of sampling

The selection of a psu within a stratum is made at random and independently of all other selections; the sampling is therefore random with replacement.

During a quarter, 168 psu's give quarterly representation of expenditure throughout Great Britain. Each set of 168 is divided into three groups of 56 allocated at random to the three months in a calendar quarter.

7. The second stage of sampling

A second stage is introduced into the sampling so that field-work can be confined to an area of reasonable size for a single interviewer to handle, bearing in mind that co-operating households need to be revisited while record keeping during the survey is in progress. For this purpose each selected psu is divided into secondary units which are electoral wards; if a ward contains less than 2,500 electors, it is grouped with a neighbouring ward. Four second stage units are chosen for each psu so that a different ward is selected each month in which the psu appears in the sample.

8. Third stage

From each ward, 16 addresses are chosen from the Electoral Register, using a fixed interval from a random start.

9. Conversion of addresses into households

When the interviewer calls at an address, she identifies and lists the number of households actually living at the address. Single household addresses (the majority) present no problem for the interviewer: she attempts to interview the household.

There are special procedures to deal with addresses with more than one private households (multi-household addresses). Most multi-household addresses are identified at sampling stage by noting the number of different surnames on the Electoral Register. However, this is only a rough guide to the number of households actually living at the address at the time of interview.

If more than one household is counted at the address, the interviewer is provided with individual systematic sampling instructions which ensure random selection from her list.

10. Non-eligible addresses

Some addresses contain households or establishments which fall outside the scope of the FES: hotels, guest houses, public houses, institutions, etc. These are excluded. Also some addresses are empty or may have been demolished. These excluded addresses amount to roughly 700 a year.

III. ORGANIZATION OF THE ENQUIRY

Sampling, fieldwork and coding, as well as methodological experiments are carried out by the Social Survey Division (SSD) of the Office of Population Censuses and Surveys (OPCS). In Northern Ireland, the 900 address FES sample is conducted by the Statistics and Economics Unit of the Department of Finance. Computing and statistical analysis of results are conducted by the Department of Employment (DE). Results appear in an FES Annual Report series which has appeared continuously since 1957. Articles about the survey also appear from time to time in Department of Employment Gazette articles. The FES results are also incorporated in weights for the DE Retail Price Index: weights are revised annually.

IV. SURVEY PROCEDURES

1. Placing the quota

The interviewers are asked to spread preliminary interviews evenly over a calendar month. The 16 addresses are dealt with (ideally) at a rate of 4 per week. This is primarily intended to distribute the quota evenly over the period to obtain representative expenditure patterns throughout each month. Additionally, this maximises the opportunity to contact a household.

An interviewer may have to make several calls at an address to establish contact with the household and then to see all the members aged 16 or over together. No introductory letters are sent before the interviewer calls.

2. Initial interview

At the first contact, the purpose of the FES and how the information is to be collected is explained to the household. At this point, informants are told that full information about regular household expenditure and individual income details will be requested of all household members aged 16 and over; also, that all household members aged 16 and over will be asked to keep diaries of expenditure for 2 consecutive weeks.

Roughly 26% of all households refuse to participate at this point for a variety of reasons. Interviewers are asked to complete a return giving full details of each refusal.

If a household agrees to cooperate, the interviewer completes the interview schedules:

- a. The Household Schedule
- b. Individual Income Schedules

3. The Household Schedule

- a. Questions in the Household Schedule are addressed to the Head of Household, the Housewife, or to all members of the household aged 16 and over (spenders).
- b. The Schedule is used to obtain classificatory information about the household (age, sex, marital status, relationship to Head of Household) as well as information about regularly recurring expenditure. Expenditure is collected retrospectively from the date of interview and mainly on a last payment basis:
- c. The following are examples of the areas covered in the Schedule  
Payments for housing (and receipts from sub-letting; account payments for the supply of gas and electricity; for the hire and maintenance of gas and electrical appliances and for telephone charges. Expenditure by individual members of the household on licences, season tickets, insurance premiums, education and training is recorded on this schedule, as is expenditure on credit transactions of all types and the purchase of motor vehicles.
- d. There are questions about receipts of housing rebates, and other subsidies, such as energy discounts, questions about educational expenses and about welfare food.

4. The Income Schedule

- a. Questions about employment status, main and subsidiary jobs as well as detailed questions about income asked of each member of the household aged 16 and over. Parents are asked about income received by children under 16.
- b. Income is collected retrospectively from the date of interview. The time reference period varies by source of income. For example, earnings and State Benefits are collected on a last receipt basis. For other income sources, such as self-employment income and dividends and interest, the time reference period is over the last 12 months preceding the date

of interview.

- c. Information about wealth and changes in asset structure are not sought, as it is felt that response would be affected adversely.
- d. Both gross and net earnings are collected. An attempt is made to normalise earnings on a current basis. The main income concept used is gross average weekly household income.
- e. Additional information is collected about income in kind received from employers.
- f. The FES is intended to cover only expenditure in the personal sector. However, informants record all expenditure they make in the first instance. The Income Schedule (and the diaries) include questions about business expenses reclaimed. This enables the business component to be eliminated at the coding stage.

5. Documentary evidence

With both the Household Schedule and the Income Schedule, detailed answers are required. Interviewers encourage informants to search for documentary evidence to support answers. This helps with memory problems. Often documents can be produced by informants after the Initial Interview and can be presented to interviewers when they revisit the households during the 14 day record keeping period.

6. 14 day record keeping

At the end of the initial interview, interviewers brief informants about keeping records for the next week. The interviewer returns to the household at least twice during the 14 days. However, in some cases (particularly with the elderly who often have difficulty keeping records), there may be more calls. An intermediate call is made to see how record-keeping is progressing and to leave diaries for the second week. The first week's diaries are collected and checked at the end of the first week. Second week diaries are collected at the end of the second week.

The drop-out rate after the commencement of diaries is very low; roughly 4% drop out after the initial interview.

Interviewers are provided with a consistency check schedule to cross-check informants' responses.

Food quantities are not collected. (This is the reason for using National Food Survey in 1979).

The expenditure of children under 16 is not recorded; however, parents' transfers of pocket money to children in the household is recorded.

#### 7. Compensation

Experiments in the 1950's showed that, up to a point, some compensation beneficially affected response rate. Commencing in 1957, UKL 1 was paid to each cooperating member of the household. However, in 1971, when the panel payment was increased to UKL 2, response did not increase.

UKL 2 Postal Orders are sent to informants by post some 4-6 weeks after the final call.

It is generally felt by most interviewers that, although some payment is necessary, most informants agree to cooperate because they are convinced that the Survey's purpose is worthwhile. (This, in turn depends on interviewer training and commitment).

#### 8. Coding

Once the household questionnaires are returned to OPCS, they are subjected to very thorough consistency checks before coding. In some cases it is necessary to write back to informants to obtain sufficient detail for coding. There are three waves of checks on coding within OPCS and additionally, consistency checks carried out when the coded questionnaires are punched. Extreme care is taken at all stages of data collection, mainly because the FES is used by so many departments to formulate government policy.

#### 9. Confidentiality

Great care is taken to ensure that the information given by individual households and members is kept confidential. Names and addresses are recorded on forms kept separately from the other interview documents. These identifying forms are removed prior to despatch of documents to the Department of Employment. They are kept by the Social Survey Division of the Office of Population, Censuses and Surveys in order for 1st 2 payments to be made

to people who fully co-operate in the survey, to deal with any queries in the completed budgets, and to enable an occasional follow-up survey to be conducted.

10. Response Rate

The annual response rate in the first year of the FES (1957) was 59%. Response rose to a peak of 74% in the early 1960's. In 1967, the sample size was doubled and annual response fell slightly below 70%. Since 1974 annual response rate has been level at roughly 70%. During this period the number of questions asked of informants has increased; however the basic procedures have not changed.

11. Non-response biases

It is possible in Censal years to discover basic characteristics of non-respondents to the FES by linking non-response information (names, address) to completed census forms. The following response biases were discovered in a 1971 Census - FES study:

- response declines with Age of Head of household and housewife
- response increases with household size: in other words response is lowest for single person households
- response for households with self-employed heads is lower than for households with an employee head of household
- response appears to increase with a decline in density of population, i.e. response is lower in cities; in particular, response in Greater London (roughly 60%) is some 8-10% lower than response for all other regions.

12. Accuracy of data

Standard errors are calculated for average weekly expenditure of 94 consumer expenditure items. These are published in the FES Annual Reports.

Comparisons between the FES grossed-up income and expenditure with National Account controls show large understatements by the FES with: alcohol; tobacco; self-employment income; investment income. There is no attempt made in published FES results to correct these biases. Current experiments are being carried out to try to determine whether the cause of understatement lies with under-recording by informants or with non-response bias.

V. PLACE OF THE SURVEY WITHIN THE NATIONAL STATISTICAL FRAMEWORK

Any recommendations for additions of questions, changes in sample size and changes in methodology are submitted to two Cabinet Office committees on which sit some ten government departments.

There is continuing pressure to add questions; there is also a programme intended to carry out methodological experiments into extending the income reference period, and into examining the causes of the aggregate imbalance between expenditure and income.

The main reason, historically, for instituting a continuous survey on expenditure by households was to provide a means of keeping under continuous review the weights for the Retail Prices Index (RPI). The RPI measures the change in the cost of a shopping basket of goods and services representative of the expenditure of the vast majority of households. The pattern of expenditure gradually changes from one year to the next and the composition of the basket needs to be kept up-to-date.

The survey provides data on pensioner household expenditure, which are used as weights for the construction of two special Retail Price indices for one-person and two-person pensioner households. These indices show how pensioner households are affected by price changes and therefore form the basis for policy decisions to improve pensioner benefits.

Although the main purpose of the FES is to provide the weights for the three Retail Price Indices, the FES has become a multi-purpose enquiry serving a wide variety of needs and providing an invaluable supply of economic and social data. The results show the variation in expenditure patterns of households with different structures and different levels of household income, as well as variations in household income. The fact that the FES has run continuously for over 21 years makes it a valuable time series.

The following are examples of some of the uses of the FES by government departments:

- a. An assessment has recently been carried out by the Department of Employment (using the survey results) of the impact of rising prices on different types of households during the period 1970-6 to see whether households with lower incomes, or households with large families, may have suffered a faster rise in prices in the

things they buy than have households in general. (Department of Employment Gazette: June 1978)

- b. The Central Statistical Office makes use of some of the FES expenditure results to supplement trade and other sources of information about consumers' expenditure in order to provide estimates for the National and Regional Accounts.
- c. Since the early 1960's the Central Statistical Office has used FES results to show the effects of taxes and benefits on household income for various types of household. (This series appears in Economic Trends).
- d. FES income results are also used by the Central Statistical Office, in conjunction with the Inland Revenue Survey of Personal Incomes and the New Earnings Survey to estimate the distribution of income within the United Kingdom.
- e. The Department of Health and Social Security uses FES income results to estimate the take-up of income related benefits (in conjunction with administrative statistics).
- f. The Department of Health and Social Security uses the FES to estimate equivalence scales to adjust income to obtain similar standards of living for households of different compositions. (See MacClements, L. "The Economics of Social Security" Heinemann London 1978).
- g. The Department of Energy uses FES fuel expenditure to estimate expenditure on various types of fuel by region, size of household, tenure. It also uses the FES to estimate take-up of various energy discount schemes. (In conjunction with administrative statistics).
- h. The Department of **Environment** uses the FES income results to estimate 'take-up' of income-related benefits such as rent rebates, rent allowances and rates rebates.
- i. The Department of Transport uses FES income results to test for relationships with vehicle ownership.
- j. HM Treasury uses the FES to predict the effects of taxation on income.

The FES is widely used by Government committees reporting on social characteristics of specific households groups such as one-parent families with low income in relation to their needs. Recently the FES has been used, with other data sources, by the Royal Commission on the Distribution of Income and Wealth. (Report no. 6; Low Incomes and Report No. 9, the Distribution of Income in Eight Countries, HMSO 1978).

The FES has been used to estimate the numbers of households in poverty (see Fiegehen, G C, Lansley, PS and Smith, A.D. - Poverty and Progress in Britain 1953-1973 Cambridge University Press, London 1977).

The Office of Fair Trade uses the FES instalment credit results to study trends in interest charged on various forms of credit.

In addition, there are requests for unpublished FES statistical tables from local authorities, market research agencies and increasingly, academic researchers. Computer tapes of FES results, suitably anonymised, are lodged with the Social Science Research Council Survey Archive at Essex University.

Annex

NATIONAL FOOD SURVEY

Field of the Enquiry

1. The National Food Survey (NFS) is a continuous sample inquiry into the domestic food consumption and expenditure of private households in Great Britain. The first Food Survey commenced in 1941. The NFS has run continuously on a national basis since 1950. Its main purpose is to provide data on nutrition and energy content. The NFS is sponsored by the Ministry of Agriculture, Fisheries and Food (MAFF). The Survey is designed and the sample selected by Social Survey Division (SSD) of the Office of Population Censuses and Surveys (OPCS). The fieldwork and coding are carried out by British Market Research Bureau (BMRB). MAFF compute and analyses results which appear in a series of annual reports. (Household Food Consumption and Expenditure, HMSO). The survey includes only food which is intended for human consumption and which enters the household food supply. It excludes soft drinks, alcoholic drinks and chocolate and sugar confectionary.
2. The NFS sample is selected by means of a three-stage stratified random sampling scheme. The first stage involves 46 Parliamentary constituencies; the second, selection of polling districts; the third stage involves selection of addresses from electoral registers. The effective sample size is roughly 14,000 households; normally 52% respond.
3. Information is obtained continuously throughout the year except for a short break at Christmas and during General Election periods. The year is divided into 34 ten-day periods. Each constituency is included in the sample for 17 ten-day periods. BMRB interviewers contact 19 addresses during each 10 day period.
4. Housewives complete detailed records for one week of all food (cost and quantities) which enters the household. They also record the number and type of meals obtained and consumed outside the house by each member of the family (not cost or composition). Gross income of the head of household is collected.
5. There is no compensation paid to the housewife.

I R E L A N D

Methodology and Organization of the Household Budget Survey

I. Composition of the sample	78
II. Organization of the survey	79
III. Survey response	79
IV. Survey coverage	80
V. Scope of the survey	80
VI. Household expenditure	81
VII. Expenditure details obtained by interview	82
VIII. Diary expenditure records	83
IX. Household income	85
X. Processing of completed household returns	86

A largescale Household Budget Survey (HBS) was conducted by the Central Statistics Office (CSO) in 1952-53, 1965-66 and 1973. The 1973 survey extended to all private households in the country; the two earlier surveys were restricted to urban areas. These largescale surveys were undertaken to determine in detail current household expenditure patterns for the purpose of updating the weighting basis of the Consumer Price Index (CPI). A smallscale continuing annual survey has been conducted since 1973 in towns of 1,000 inhabitants or more. The principal purpose of this continuing annual survey is to monitor household expenditure patterns in order to give adequate forewarning of significant changes and of the need to undertake a further largescale national survey for CPI weighting revision purposes.

The Irish HBS is, therefore, currently conducted on a continuous basis with smallscale annual urban surveys intervening between the periodic largescale national survey. The next largescale national survey will be conducted in 1980.

#### I. COMPOSITION OF THE SAMPLE

The largescale national surveys are based on random representative samples of approximately 8,000 households (i.e. sampling fraction of approximately 1 in 125). The smallscale continuing urban surveys cover independent random samples of about 2,000 households each year.

Up to 1975 the HBS samples were randomly selected from the 1971 Census of Population household listings. From 1976 onwards the annual samples were randomly sub-selected from the largescale national sample of private households surveyed in the most recent Labour Force Survey. The Labour Force Survey (LFS) samples (approximately 40,000 households in 1977) are selected from up-to-date listings of private households specially compiled on each occasion for the random sample of enumeration areas in which the LFS is conducted.

To ensure representativity within regions and town size strata, two independent random sub-samples of "original" and "substitute" households are selected in each enumeration area covered in the HBS. The number of "original sample" households constitutes the "quota" of co-operating households to be realised by the Interviewer in that particular area. The Interviewer first canvasses all "orig-

inal" sample households and then systematically approaches as many "substitute" households as are necessary to realise this area quota. In addition to ensuring regional and town size representivity this approach streamlines HBS fieldwork and allows economic work loads to be assigned to the full-time Interviewers involved.

## II. ORGANIZATION OF THE SURVEY

The HBS is conducted throughout each calendar year by full-time Interviewers using a combination of Questionnaires (household and personal) and personal Expenditure Diaries covering 14 consecutive days. The full co-operation of all household members aged 15 years and over is required before the household is accepted as co-operating. The refusal of even one member to co-operate results in the whole household being excluded from the survey. Participation in the survey is completely voluntary and no individual person can be compelled to co-operate. A gratuity of IRL 2 is currently paid to each household member aged 15 years and over in co-operating households.

## III. SURVEY RESPONSE

In the 1965-66 urban survey 70% of the sample households approached promised to co-operate initially and 66% persevered until the end of the 14 day period of diary record keeping. The corresponding response rates in the 1973 national survey was 63% (initial agreement) and 57% (full completion). The 1973 urban response rates were lower than average (57% and 52% respectively), but these were offset by substantially higher rural rates. These response rates must, however, be viewed in the context of the range of data required, the voluntary nature of the survey and the requirement that all household members aged 15 years and over had to co-operate.

As the response achieved varies between different sectors of the community and, thereby, affects the proportion of co-operating households realised in them, sample and population frequencies are collated within basic cells to produce weighting factors. These factors are incorporated in the formulae used to derive estimates of average weekly expenditure and income per household. They correct for the non-proportionate distribution of co-operating

households in these cells and also allow for any biases that may inadvertently arise in the sampling operation. This re-weighting procedure ensures representivity by household size, social group and farm size (rural areas) in addition to the regional and town size controls embodied in the fieldwork procedures.

#### IV. SURVEY COVERAGE

Irish household budget surveys cover private households only. All other establishments (e.g. institutions, hotels, boarding houses, etc.) are excluded from the survey coverage.

A "private household" is defined as a single person or group of people who, without regard to relationship, live regularly at the same address and who share the same catering arrangements. Households defined in this fashion include resident "domestic servants" and "boarders" (i.e. persons sharing the household accommodation and meals against payment). However, households containing three or more boarders are regarded as "boarding houses" and excluded from the survey coverage. Specific criteria govern the inclusion or exclusion of family members away from home (e.g. on business, on holidays, in hospital, at school, etc.), visitors and other temporary residents.

Any other individual or group of people living at the same address having separate catering arrangements constitute a separate household or households. Therefore, a "lodger", who occupies separate rooms in the dwelling and caters for himself, constitutes a separate household for the purpose of the survey.

#### V. SCOPE OF THE SURVEY

The Irish HBS is primarily designed to provide detailed estimates of household expenditure. Income particulars are also collected mainly for classification purposes, together with extensive details of household compositions, accommodation and facilities. These household particulars are collected using the following survey documents:

##### 1. Household questionnaire

The particulars recorded are obtained by interview, and relate to household composition, accommodation facilities and regular household expenses (e.g. rent, mortgage repayments, gas, electricity, etc.).

2. Personal questionnaire

The particulars recorded are also obtained by interview and relate to the occupation, income and regular personal expenditures of individual household members. A separate personal questionnaire is completed for each household member aged 15 years and over.

3. Personal expenditure diary

The particulars are personally recorded by individual household members and relate to all day-to-day payments made during the 14 day period of record-keeping. A separate diary is completed for each household member aged 15 years and over.

A separate Farm Income Questionnaire is completed in the case of smallscale farms and a detailed Farm Account Booklet is maintained over a 12 month period for largescale farms.

VI. HOUSEHOLD EXPENDITURE

Household expenditure in the HBS is defined as:

1. All expenditure incurred by household members with the exception of:
  - a. repayment of personal loans and debts other than house purchase mortgage repayments;
  - b. regular and ad-hoc savings (other than life assurance), and purchases of stocks, shares, other investments and property;
  - c. direct personal taxation (i.e. income tax and social insurance contributions);
  - d. business expenses.
2. Consumption of own garden or farm produce valued at retail prices.
3. The value of free goods and services regularly received by household members - i.e. free meals, food, fuel or subsidised housing received from employers; free school meals given to household children; household expenses (e.g. rent, electricity, telephone, etc.) regularly paid by non-residents.

Income tax payments and social insurance contributions are not included in household expenditure as they are treated as charges on household income. The values accruing under the household expenditure components (2) and (3) above are, of course, also included in house-

hold income. With the exception of free school meals, social benefits in kind are not included in either expenditure or income. No allowance is made for the imputed rent which owner occupier's and rent-free tenants would have had to pay if they rented their accommodation at market rates.

VII. EXPENDITURE DETAILS OBTAINED BY INTERVIEW

The expenditure details on the household and personal questionnaires which are obtained by interview are restricted to specific regular (frequent or infrequent) payments which are subject to minimal memory inaccuracies. These payments fall into two distinct classes, namely:

1. Regular payments where the amount varies from period to period

In these cases (e.g. electricity and telephone bills) particulars of the last payment made are recorded together with the period covered by it. These details, when converted to weekly averages, give an estimate of the average expenditure over the period immediately prior to the interview.

2. Regular payments where the amount is fixed

In these cases (e.g. rent, hire-purchase instalments, insurance premiums, etc.) the amount is recorded and the average weekly equivalent gives an estimate of the current expenditure.

In only four specific and well defined instances is retrospective questioning applied to irregular infrequent purchases, namely:

- a. outright purchases of motor vehicles during the preceding 12 months;
- b. hire-purchase acquisitions during the preceding 3 months;
- c. budget or credit club acquisitions during the preceding 1 month;
- d. total cost of holidays abroad during the preceding 12 months.

Because of the nature and sizeable amount of the payments involved in these instances accurate and reliable information is forthcoming from respondents. The interview questionnaires have not been extended to cover other irregular infrequent purchases (e.g. clothing, household durables, etc.) because of the dangers of memory inaccuracies. The expenditure estimates in these cases are based on the expenditure diary records which, because of the low incidence of purchases, permit the derivation of results with an acceptable level of accuracy only for broad commodity headings.

### VIII. DIARY EXPENDITURE RECORDS

All persons aged 15 years and over in co-operating households keep a detailed day-to-day record of their expenditure in personal diaries over a 14-day period. It is considered that 14 consecutive days is in Irish circumstances the longest period that all household members would conscientiously maintain accurate and complete diary records in the detail required.

Expenditure is recorded in the diaries on a payment basis - i.e. respondents record individual payments (whether by cash or cheque) personally made each day even if the goods were delivered previously or are going to be delivered later. The payment approach has been adopted instead of the alternative acquisition or consumption methods because it has been found to be relatively simple for respondents to follow and, as expenditure is recorded almost concurrently with the actual payments, there is less likelihood of errors.

Exceptions to the payment approach in the completion of the expenditure diary records are made in the case of goods acquired under the following credit arrangements

#### 1. Credit Accounts

Respondents are required to list the description and cost of the individual items acquired through credit accounts with grocers, butchers, milkmen, etc. These individual credit acquisitions are summarised as household expenditure and any payments in respect of these accounts recorded in the diaries are ignored during processing to avoid duplication. This procedure avoids difficulties which would otherwise arise with the itemisation of credit account payments (e.g. monthly grocery bill) in the detail necessary for summarisation purposes.

#### 2. Hire purchase (i.e. instalment credit)

Hire purchase payments always relate to specific items and expenditure on transactions of this kind are summarised by combining the instalment payments being made on the occasion of the interview with the cash down-payments made on any article acquired in this fashion during the three-month prior to the interview and the 14-day period of record-keeping. The weekly equivalent values of these expenditures are included in the average weekly expenditure derived for individual commodity headings.

3. Budget or credit clubs

These are credit purchase arrangements whereby articles are purchased against regular advance payments. These instalment payments, therefore, do not normally relate to a specific item and they are summarised separately. Respondents are required to list the individual goods acquired through these budget or credit clubs during the 14-days of record keeping, and they are also asked to list any other acquisitions made during the four weeks preceding the interview. The weekly equivalent value of these expenditures is included under the individual commodity headings distinguished in this report.

Special diary completion procedures also apply to the following:

4. Part exchange and second-hand purchases

All payments made in respect of part exchange and second-hand purchases during the 14-day period of record-keeping are recorded. Only net payments are summarised and any amount allowed for goods traded in on part exchange are deducted.

5. Business expenses

All business expenses are excluded since the survey is concerned only with the expenditure incurred by household members in their private capacity. Joint private/business expenses are specially identified and the business element is estimated with the assistance of the respondent.

6. Home-grown produce

The quantity and retail value of all home-grown produce consumed (i.e. from the household's own farm or garden) is recorded on a daily basis. The Weekly equivalent retail value of the produce consumed is summarised under the corresponding expenditure headings, and the combined aggregate value is included in gross household income.

7. Supply of articles from family shop

The retail value of articles obtained from a family shop are recorded in the expenditure diaries as they are acquired.

IX. HOUSEHOLD INCOME

Household income is defined to include all money receipts of a recurring nature which accrue to household members regularly at annual or more frequent intervals, together with the value of free goods and services regularly received by household members and the retail value of own farm or garden produce consumed by the household. The income of individual household members are converted to weekly equivalent amounts and combined to give the weekly income of the household. Money transfers between household members are ignored. The sole exception to this is the wage given to resident domestic servants which is included in household income and also summarised as household expenditure under the heading "domestic service". Since "boarders" are included as household members their personal expenditure and income are included. The payments made for board and lodgings are treated as internal household transfers and ignored. Certain receipts of an irregular and non-recurring nature (e.g. the sale of possessions, withdrawals from savings, loans, windfalls, retirement gratuities, maturing insurance policies, etc.) are excluded even though they finance household expenditure.

The following sources of household income are distinguished:

1. Direct income

- Wages and salaries of employees
- Income from self-employment
- Retirement pensions
- Investment income
- Property income
- Consumption of own garden or farm produce (retail value)
- Other direct income (e.g. annuities, trusts and covenants, trade union sick or strike pay, income in kind, etc.)

2. State transfer payments

- Childrens allowances
- Old age and retirement pensions
- Widows' and orphans' pensions
- Unemployment benefits and assistance
- Educational grants and scholarships
- Other state transfers.

The combination of "direct income" and "state transfer payments" gives "gross household income" which is the income concept mainly used for classification purposes. The deduction of

### 3. Direct taxation

- Income tax
- Social insurance contributions

gives "disposable household income".

Household income is in principle compiled on a current basis. Employees are asked to provide particulars of the wage or salary actually received the last time payment was made irrespective of whether it happened to be temporarily increased by overtime, bonuses, etc. or reduced because of illness, short-time, etc. (accounts is also taken of regular bonuses, commissions, etc.). State, trade union or other benefits being received by household members who are away from work without pay on the occasion of the interview are also taken. However a considerable proportion of other income, particularly self-employed income and investments, is for practical reasons based on retrospective data relating to some twelve month period preceding the interview for which details are conveniently available.

Farming income requires special treatment since financial accounts are not generally kept by Irish farmers. In the case of smallscale farmers with a relatively low level of farming activity and transaction, annual family farm income is estimated from data collected by interview at a single visit. In the case of largescale farms income can only be accurately estimated from annual financial farm accounts. Detailed farm accounts are, in fact, maintained over a period of twelve months by special field personnel for each large-scale farmer participating in national Household Budget Surveys. This complementary Farm Accounts Survey significantly increases field costs.

## X. PROCESSING OF COMPLETED HOUSEHOLD RETURNS

On their return to the CSO each individual set of household records is subjected to a very intensive and rigorous scrutiny by specially trained clerical personnel. In this scrutiny any entries appearing on the expenditure diaries which duplicate particulars already

provided on either the household or personal questionnaires are deleted to avoid duplication. Serious defects and inconsistencies are referred back to the Interviewer for clarification and rectification. The data is also subjected to a very stringent computer validation. After reweighting, the results are printed by computer in tabular format for direct reproduction.



D E N M A R K

Household budget survey

I. Frequency and scope of the survey	90
II. Selection and composition of the sample survey	90
III. Collection of data	91
IV. Evaluation of the data	92
V. Utilization of the material	92

I. FREQUENCY AND SCOPE OF THE SURVEY

Extensive surveys of people's consumption, savings, etc. were carried out for the first time in Denmark in 1955, and subsequent surveys have covered the years 1963, 1966, 1971 and 1976. The next survey is scheduled for 1980, and later surveys will probably be conducted every four years.

The aim of the survey has been partly to obtain a fresh basis for calculating the cost-of-living index (on which wage levels are based), and partly to monitor changes in consumption and savings pattern which have taken place between the survey years. The 1971 survey also took into account the indirect benefits obtained from public services by households, and this aspect was also included in the 1976 survey.

As the main point of the exercise was initially to update the computational basis of the cost-of-living index (on which wage levels were based), the earlier surveys were restricted to wage-earners. With effect from 1976, however, the scope of the survey was extended to the whole population.

The size of the sample survey has increased with time. As the scope of the 1976 survey was extended to cover the whole population, the sample was extended to 3,000 households, and this number will probably constitute the normal sample size.

II. SELECTION OF THE SAMPLE

The sample survey is not a simple, proportional survey, for in it account has always been taken of differences in the distribution of income and consumption. Thus in 1976, the self-employed were surveyed at twice the frequency of other population groups.

Up to and including 1971, the sample survey was based on data from the population census immediately preceding the survey. For the 1976 survey, these data were more than five years out of date, hence the decision was made to fall back on the central register of persons. As the "household" concept which may result from using this register is narrower than that used for the consumption survey, some of the "households" originally selected must be eliminated by some questions in the preliminary interview designed to prevent

the size of the household influencing its chances of being selected for the survey.

There is a substantial non-response rate in the survey. To retain the original size and make-up of the sample survey, the missing households are replaced by households which are equivalent to those originally selected in terms of socio-economic group, household type, and geographical location. Every household figuring in the calculations is given a weighting, partly to cancel out any discrepancy in selection frequency, and partly to correct any imbalance resulting from non-responders for whom no replacements have been found.

### III. COLLECTION OF DATA

The data are collected partly by means of an interview, and partly by account books to be kept by the selected households over a fairly short period. The interview, which covers the whole year, provides information on:

1. The income of the household, specifying the type of income and the amount received by each member of the household;
2. Tax paid, interest paid and other transfers from households;
3. The household's assets and liabilities on the first and last day of the survey year, together with the amount saving during the year;
4. The bulk (2/3 on average) of the household's outgoings in the survey year;
5. The household's use of various public services (health care, child care, education and training);
6. Various consumer goods owned by the household;
7. Personal data on the various members of the household;
8. The household's housing situation.

The sample is divided into 26 groups, which keep the accounts in turn so that all the accounts taken together cover a 12 month-period. Some of the accounts are kept in a common book, whereas others are entered in books specific to each of the household members. The accounting period is 14 days for food, drink and tobacco and one month for other goods.

IV. EVALUATION OF DATA

As the interview can only account for something like 2/3 of total consumption in the survey year, it is impossible on the basis of the data yielded by the interview to carry out a full-scale check on the year's income and the way it was spent on consumption, savings, etc. The interview data are submitted to a thorough review in order to find out any possible inaccuracies. The important part of this error-seeking process is to work out the amount of consumption non accounted for directly at the interview. The most frequent cause of inaccurate results appears to be erroneous information on savings. This "residual computation" is carried out for all households, although the main emphasis is placed on those people who are not self-employed (i.e. wage and salary-earners, as well as pensioners and others not at work), as experience has revealed a great deal of difficulty in obtaining sufficiently precise information on self-employed people's savings.

Once the revision and accounting process has been completed, the information from the survey is first corrected for price movements over the twelve months covered by the accounting data, and then recalculated at the annual level, after which the information obtained from the interview and from the accounting data is combined.

Of course, the individual household's income and outgoings will not always tally. For wage and salary-earners, as well as pensioners and others not at work, therefore, a correction is subsequently made, whereby the figures for consumption and saving and certain other outgoings (which together make up disposable income) are increased or reduced so as to make them balance. Because of the nature of the data on income and savings, it is not possible at present to make a similar correction for the self-employed.

V. UTILIZATION OF THE MATERIAL

Apart from providing a basis for calculating the cost-of-living index, the surveys are also used for a number of analyses, first and foremost of consumption and savings patterns among the population groups covered by the survey (the whole population from 1976 on).

Since the 1971 survey, income has been subject to more detailed analysis to show, for instance, how income is affected by transfers to and from households. This has provided more detailed information not only on direct transfers (personal taxation, public sector pensions and financial aid), but also on the effects on income distribution which flow from indirect transfers (e.g. contributions to households in the form of completely or partially free public services; payment of value added tax and specific taxes).



P R E F A C E

L'Office statistique des Communautés européennes procède en collaboration avec les Instituts nationaux de statistique à l'harmonisation des enquêtes nationales sur les budgets familiaux réalisées dans les Etats membres aux alentours de l'année 1979.

Dans le cadre de ces travaux, l'Office a organisé en novembre 1978 une réunion des experts nationaux au cours de laquelle les méthodes suivies dans les pays ont fait l'objet d'un échange de vue approfondie.

Cette publication fournit la description des méthodes utilisées pour la réalisation des enquêtes nationales sur les budgets familiaux. Une attention particulière est portée à la définition de l'unité et du champ de l'enquête, aux méthodes d'échantillonnage et aux techniques de collecte des informations auprès des ménages.

L'Office statistique remercie tout particulièrement les experts du groupe de travail "Enquête sur les budgets familiaux" qui se sont chargés de l'élaboration de cette étude.

Les travaux de préparation et coordination de cette publication ont été assurés par la Division "Démographie - Enquête auprès des ménages".

Luxembourg, Octobre 1979.



TABLE DES MATIERES

Méthodologie des enquêtes sur les budgets familiaux:

	<u>Page</u>
République fédérale d'Allemagne . . . . .	99
France. . . . .	115
Italie. . . . .	121
Pays-Bas. . . . .	129
Belgique. . . . .	139
Luxembourg. . . . .	147
Royaume-Uni . . . . .	159
Irlande . . . . .	175
Danemark. . . . .	187



REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Enquête sur les revenus et la consommation de 1978 (1)

I. Objectifs et caractéristiques de l'enquête	101
II. Unité d'enquête, de dépouillement et de présentation	103
III. Champ de l'enquête, sélection des ménages	104
IV. Méthodes d'enquête, extrapolations	106
V. Organisation de l'enquête	109
VI. Place de l'enquête dans le cadre des statistiques nationales, programme de développement	110

---

(1) Source: Wirtschaft und Statistik Heft 9/1977

Il sera procédé en 1978 à une nouvelle enquête par sondage - la quatrième du genre - sur les revenus et la consommation. C'est en 1962/63 que l'Office statistique fédéral a effectué, pour la première fois, dans le cadre de la loi sur la statistique des budgets familiaux du 11 janvier 1961 une vaste enquête sur les revenus et les dépenses des ménages ainsi que sur leur situation économique et sociale. Les deux enquêtes suivantes ont eu lieu en 1969 et 1973.

Les sondages de ce genre, couvrant l'ensemble des revenus et des dépenses des ménages, fournissent des données importantes pour l'appréciation des niveaux de revenus et de consommation de la population et des divers groupes qui la composent. La demande des ménages constituant un élément essentiel de l'activité économique, il est indispensable de disposer, à cet égard, d'informations suffisantes permettant non seulement à l'Etat d'élaborer une politique conjoncturelle et structurelle appropriée, mais aussi de planifier la production et la distribution au niveau des entreprises. Par ailleurs, les données sur les revenus sont également importantes pour la mise au point des politiques sociales, fiscales et familiales. Les sondages sur les revenus et la consommation permettent, en outre, d'obtenir des informations essentielles sur le niveau de vie des ménages, en ce qui concerne, par exemple, leur conditions de logement, l'équipement en biens de consommation durable ainsi que les patrimoines et dettes existants. Toutes ces données sont absolument indispensables, non seulement pour aider le gouvernement et le parlement à prendre les décisions qui s'imposent, mais également pour les partenaires sociaux et les associations de consommateurs, ainsi que pour les milieux scientifiques et économiques qui doivent pouvoir fonder leurs analyses, leurs prévisions et leurs programmes de planification sur des données sûres et détaillées. On ne peut en effet évaluer, approximativement, les effets prévisibles des modifications de revenus, des augmentations ou des diminutions de l'impôt, des modifications des prix à la consommation, des fluctuations des cotisations à l'assurance sociale, etc. ou l'influence des habitudes de consommation des ménages sur le développement économique que si l'on connaît la réponse aux questions suivantes: Quel est le revenu de ces ménages? Comment et à quelles fins dépensent-ils leur argent? Combien épargnent-ils et sous quelle forme? Ont-ils recours au crédit? Quel est le montant de leurs impôts et de leurs cotisations à l'assurance sociale?

Grâce au perfectionnement et à l'affinement régulier du programme et des méthodes d'enquête depuis 1962/63, les sondages sur les revenus et la

consommation sont devenus le seul instrument de la statistique officielle capable d'expliquer les corrélations entre, d'une part, le revenu, la consommation et l'épargne, et, d'autre part, les caractéristiques socio-économiques importantes tels la position sociale et l'âge du chef de famille ou le type de ménage et le nombre de personnes qui le composent. On est parvenu, grâce à une adaptation, aussi poussée que possible des enquêtes, à la terminologie et aux nomenclatures des comptes économiques nationaux ainsi qu'à l'extrapolation des résultats à l'univers, à accroître considérablement la portée macro-économique de ceux-ci. C'est principalement à ces améliorations ainsi qu'à une extension considérable du champ de l'enquête qu'il faut attribuer les différences fondamentales entre les sondages actuels sur les revenus et la consommation et les enquêtes structurelles parmi des groupes de population sélectionnés, effectuées par l'Office statistique du Reich en 1907, 1927 et 1937 et qui ont été reprises après la seconde guerre mondiale entre 1949 et 1959. Si l'on excepte la tenue des livres de comptes familiaux, les sondages modernes n'ont plus grand chose en commun avec les premiers tâtonnements du XIX<sup>ème</sup> siècle visant à relever et à exploiter les budgets familiaux (en Allemagne, ces démarches furent étroitement associées à des noms tels que Engel, Schwabe, Bücher, Schnapper-Arndt, etc.).

#### I. OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES DE L'ENQUETE

Les objectifs globaux de l'enquête par sondage sur les revenus et la consommation ont déjà été indiqués sommairement dans l'introduction. La tâche des statisticiens consiste à obtenir, dans le cadre des dispositions légales et en partant de l'unité économique constituée par le ménage individuel privé, des informations aussi complètes que possible sur le montant, la composition et la répartition des revenus familiaux, sur la structure des dépenses privées et des transferts de revenus ainsi que sur l'importance et la nature de l'épargne. Le premier alinéa de l'article 2 de la loi sur les budgets familiaux, qui constitue le fondement légal de ces objectifs, prévoit la collecte des données ci-après.

1. revenus des ménages par sources de revenus
2. utilisation des revenus aux fins ci-après:

- consommation privée
- impôts et taxes
- cotisations à l'assurance sociale et à des assurances privées
- remboursement de dettes

- constitution du patrimoine
- divers.

Il est possible, en orientant convenablement l'enquête ou le dépouillement, d'approfondir, dans les limites du cadre légal précité, un certain nombre de sujets. C'est ainsi que, lors des enquêtes réalisées en 1962/63, on a davantage mis l'accent sur la consommation privée et en 1973, plus particulièrement sur les dépenses alimentaires, tandis que le sondage de 1969 insistait surtout sur la consommation et la répartition des revenus individuels et familiaux. Il n'y aura plus, dans l'enquête de 1978, de tels sujets. On s'efforcera plutôt, tout en conservant, dans une large mesure, le programme d'enquête et de dépouillement de 1973, d'obtenir un relevé aussi complet que possible des revenus et dépenses familiaux. Par rapport à 1973, les seules restrictions prévues concernent les produits alimentaires, boissons et tabac. Le nombre des postes codés sera ainsi ramené de 141 à 102 (soit une diminution de l'ordre de 30%); pour les strates à forte densité de dépouillement ne portera que sur une partie des ménages.

Aux termes du deuxième alinéa de l'article 2 de la loi précitée, les sondages sur les revenus et la consommation relèvent, par ailleurs, "des données sur la composition des ménages, leurs conditions socio-économiques et l'équipement en biens techniques durables dont ils disposent.....". Les indications concernant les conditions socio-économiques comprennent notamment, outre des données sur les conditions de logement, nécessaires pour le calcul de la valeur locative du logement dont le ménage est propriétaire\*, des renseignements concernant la nature et l'importance des avoirs existants. Malgré des écarts parfois considérables par rapport aux chiffres globaux disponibles - écarts imputables à l'élimination des ménages à revenus très élevés -, les données sur le niveau des revenus et la consommation de la très grande majorité des ménages autochtones, obtenues en mettant en lumière la situation financière grâce aux sondages, ont apporté une contribution essentielle à l'analyse de la répartition des fortunes en République fédérale. En ce qui concerne les principaux éléments patrimoniaux, c'est-à-dire:

---

\* = La valeur locative du logement dont le ménage est propriétaire, déterminée en fonction de l'année de construction, du volume et de l'équipement du logement, est égale au loyer moyen perçu pour la location d'un logement similaire.

- les comptes d'épargne,
- les contrats d'épargne-logement,
- les contrats d'assurance-vie,
- les valeurs mobilières,
- la propriété foncière et immobilière,

l'enquête de 1978 ne se limitera pas, elle non plus, à un relevé des ordres de grandeur, mais recensera également les montants absolus. Elle s'efforcera également de déterminer l'importance de l'endettement, compte tenu en particulier des emprunts hypothécaires, des prêts à la construction ou d'autres emprunts du même type.

L'inscription dans la liste des biens de consommation durables à recenser des chaînes stéréophoniques et des réfrigérateurs avec compartiments de congélation permettra de tenir compte, du moins dans une certaine mesure, des nouvelles tendances en matière d'équipement techniques.

## II. UNITE D'ENQUETE, DE DEPOUILLEMENT ET DE PRESENTATION

Comme lors des enquêtes précédentes, le ménage demeure l'unité d'enquête, de dépouillement et de présentation des résultats. On relève donc - abstraction faite de quelques exceptions en ce qui concerne les revenus, les revenus et les dépenses de tous les membres du ménage, la présentation des résultats portant, quant à elle, sur l'ensemble du ménage. Pour des raisons techniques, il est par ailleurs souvent impossible ou peu indiqué d'opérer des répartitions entre les divers membres du ménage. Il serait certainement erroné, par exemple, d'un point de vue méthodologique, d'attribuer à une personne déterminée (généralement le chef de famille) les intérêts produits par des valeurs patrimoniales acquises en commun, uniquement parce que cette personne en est nominalement et officiellement le bénéficiaire. Du côté des dépenses, le principal obstacle à une ventilation des produits alimentaires, boissons, tabacs, ainsi que des dépenses couvrant le logement et les besoins en énergie est le manque d'informations concernant le taux de consommation des diverses personnes composant la famille. De telles informations exigeraient tellement d'efforts et de temps qu'il ne peut être question de les imposer aux ménages participant à l'enquête.

En ce qui concerne la détermination des patrimoines, l'entité familiale semble également nettement mieux convenir comme unité d'enquête et de présentation que la personne individuelle qui, aux yeux de l'extérieur, en est la propriétaire. En effet, l'établissement de statistiques individuelles sur les valeurs patrimoniales débouchent, dans certains domaines, notamment celui des valeurs mobilières, sur la constatation - peu utile dans l'optique d'une analyse de la distribution - qu'une proportion considérable du patrimoine global échoit à des personnes dépendantes, souvent sans revenu ou à revenu minime (ménagères, enfants, écoliers, étudiants, etc.). Il s'avère, en outre, impossible de déterminer le niveau des cumuls patrimoniaux au sein du ménage.

Afin d'améliorer la transparence du revenu réalisé et de la répartition de celui-ci, en ce qui concerne les activités salariées et les transferts réguliers de revenus perçus, on détermine non seulement les valeurs portant sur l'ensemble du ménage, mais également celles qui se rapportent à chaque bénéficiaire de revenus, ce qui accroît considérablement la portée des résultats. Cette façon de procéder permet, d'une part, surtout en ce qui concerne les salariés et les retraités, de déterminer combien de personnes du ménage et lesquelles contribuent aux postes les plus importants du revenu familial ainsi que le niveau de cette contribution. Elle permet, d'autre part, contrairement aux statistiques qui n'étudient qu'une seule forme de revenus à la fois (statistiques des salaires et des pensions) de vérifier si les revenus provenant d'une activité salariée ou de transferts de revenus réguliers sont nécessaires pour subvenir aux besoins des bénéficiaires ou de leur famille ou s'il ne s'agit que de revenus d'appoint.

### III. CHAMP DE L'ENQUETE, SELECTION DES MENAGES

Les sondages sur les revenus et la consommation ne peuvent porter que sur 0,3% de l'ensemble des ménages (2ème alinéa de l'article 3 de la loi précitée), ce qui correspond actuellement à un peu plus de 60.000 ménages. La participation à l'enquête est volontaire (article 4). La volonté du législateur est d'enquêter sur toutes les couches de population (2ème alinéa de l'article 1) mais il est apparu que certaines catégories de ménages ne pouvaient être prises en compte, notamment, les ménages d'étrangers qui, en raison de difficultés linguistiques ou autres, ne sont généralement pas en mesure de fournir les renseignements nécessaires. Il faut égale-

lement, pour des raisons techniques, exclure du champ de l'enquête toutes les personnes vivant dans des institutions collectives. Enfin, la participation des ménages à revenus particulièrement élevés a été, dans toutes les enquêtes précédentes, tellement limitée que l'on n'a pu aboutir, en ce qui concerne ce groupe, à des résultats fiables et significatifs. C'est pourquoi, depuis 1969, on a instauré un plafond calculé en fonction du revenu mensuel net des ménages. Les ménages qui dépassent ce plafond fixé, pour l'enquête de 1978, à 20.000 DM de revenu mensuel net, sont exclus du dépouillement.

La décision du législateur d'organiser les sondages sur les revenus et la consommation sur une base volontaire, influence d'une façon déterminante le choix des ménages. Par ailleurs, la population est bien davantage disposée à répondre aux questions concernant l'activité professionnelle, les conditions de logement, etc., qu'à celles portant sur les revenus, les dépenses ou le patrimoine. Déjà lors des micro-enquêtes qui ont précédé le sondage de 1962/63 sur les revenus et la consommation, seulement un quart environ des ménages sollicités se sont déclarés prêts à collaborer. Dans ces conditions, il convient de renoncer à l'échantillonnage au hasard (généralement utilisé dans les sondages officiels) et le taux de participation requis ne peut être atteint que grâce à des sollicitations personnelles ou de larges appels lancés par les moyens de communication de masse. C'est à l'office statistique fédéral qui est, dans un premier temps, chargé d'informer le public sur les objectifs et l'utilité de l'enquête tandis que, dans une seconde phase, les offices statistiques des Länder sollicitent directement (par lettres personnelles) ou indirectement (au moyen d'appels lancés par la presse locale ou par les stations régionales de radio et de télévision ou par l'entremise des organisations professionnelles, des associations de consommateurs, etc.), la coopération des ménages.

Pour que, dans la mesure du possible, et dès le stade de l'échantillonnage, la structure des ménages sélectionnés corresponde, du moins à peu près, à celle de l'ensemble de la population, et que le sondage soit représentatif, il sera établi, sur la base du micro-recensement de 1976, et en fonction des diverses strates, un plan d'échantillonnage déterminant le nombre de ménages qui, eu égard à leur importance ou à leur appartenance à certains groupes sociaux ou à certaines classes de revenus, doivent être pris en compte.

On objecte souvent, à l'égard de la méthode des quotas décrite ci-dessus, que les ménages qui se donnent la peine de fournir les informations requises, ne sont pas représentatifs de l'ensemble des ménages de la strate concernée, car ils calculent mieux, achètent avec plus de discernement et épargnent davantage que les ménages similaires qui ne participent pas à l'enquête. Cette opinion, si raisonnable qu'elle puisse paraître, n'a jamais été confirmée par les résultats des sondages réalisés jusqu'à présent, qui n'ont jamais, à cet égard, pu fournir la moindre preuve, ni même le moindre indice probant d'éventuelles distorsions. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les caractéristiques d'échantillonnage, qui influencent sensiblement tant la consommation que l'épargne (position sociale du chef de famille, importance du ménage et niveau du revenu), limitent dans une assez large mesure la liberté de mouvement des ménages et réduisent, de ce fait, l'importance des qualités personnelles, telles que l'aptitude à gérer rationnellement un ménage ou un sens prononcé de l'épargne.

#### IV. METHODES D'ENQUETES, EXTRAPOLATIONS

Depuis qu'elles ont fait l'objet d'observations systématiques, les statistiques sur les recettes et dépenses des ménages privés se sont toujours fondées, du moins en Allemagne, sur le livre de compte familial, livre ou carnet dans lequel le ménage concerné inscrit quotidiennement, en respectant certaines consignes, ses recettes et ses dépenses. Dès 1882, Ernst Engel écrivait: "même si, utilisé fréquemment, il est un peu abîmé, à la fin de l'année, le petit livre de comptes, sobre et bien tenu, s'impose néanmoins comme instrument de mesure et de détermination du climat social". L'enquête de 1978 sur les revenus et la consommation se fondera, elle aussi, essentiellement sur les informations indiquées par les ménages dans ce genre de livre. Cependant la fourniture d'indications détaillées sera limitée à un mois de l'année (appelé mois de comptabilité détaillée). Cette restriction s'impose non seulement parce qu'il faut éviter d'imposer un effort excessif aux ménages, mais surtout parce qu'il serait impossible de traiter, sans entraîner des dépenses ou une charge de travail disproportionnée, l'ensemble des achats effectués en un an par les 50 à 60.000 ménages participant à l'enquête. En effet, même au siècle de l'électronique, la mise sur carte perforée des données consignées dans les livres de comptes doit encore se faire

manuellement. On a tenté, dans certains pays, d'accélérer considérablement le dépouillement en remplaçant notamment les livres de comptes par des cartes mécanographiques à remplir en cochant une case mais les résultats de ces expériences n'ont guère été concluants.

Le mois pendant lequel le ménage devra tenir une comptabilité détaillée est déterminé en fonction d'un système de rotation qui garantit que chaque mois des données précises seront enregistrées par un douzième des ménages concernés.

Cette façon de procéder permet d'obtenir que les résultats tiennent compte, notamment, des fluctuations saisonnières considérables caractérisant les achats de produits alimentaires, boissons, et tabac.

Comme ils le font pendant le mois de comptabilité détaillée, les ménages notent durant les onze autres mois de l'année civile toutes les recettes, de façon que l'on puisse déterminer le montant de leur revenu annuel et obtenir ainsi surtout en ce qui concerne les revenus provenant d'une activité salariée pour lesquels le pourcentage des versements uniques ou irréguliers (treizième mois, étrennes, pécules de vacances, gratifications, etc.) n'a cessé de croître au cours de dernières années, des résultats bien plus précis que ceux fournis par les enquêtes se fondant sur un mois de référence déterminé.

Du côté des dépenses, en revanche, on ne prend en compte, pendant ces 11 mois, que certaines dépenses sélectionnées, qui revêtent, en raison de leur ordre de grandeur, une importance particulière pour le budget familial ou qui ne sont effectuées qu'assez rarement et de façon irrégulière. Cet échantillonnage porte sur les catégories de dépenses ci-après:

- logement, chauffage, éclairage
- vêtements, chaussures
- échantillon de biens de consommation durables et de grande valeur
- hospitalisations, médecins, dentistes
- entretien d'un véhicule automobile
- voyages de vacances et de détente
- primes d'assurance
- épargne et constitution de patrimoine
- remboursement de dettes
- impôts.

Si le ménage ne notait ce genre de dépenses que pendant un seul mois, la validité des résultats extrapolés à l'année en serait rendue très aléatoire.

Les données concernant la composition des ménages, leur équipement en biens de consommation durables, leurs conditions de logement, etc. seront relevées en début d'enquête, lors d'un premier entretien tandis que celles relatives aux avoirs et aux dettes feront l'objet d'un entretien final au début de 1979.

Comme déjà indiqué, la méthode suivie cherche à obtenir, dès la phase de recrutement et grâce à l'établissement d'un plan d'échantillonnage, une participation des divers groupes de ménages proportionnée à leur importance par rapport à l'ensemble de la population. Cet objectif n'est cependant pas facile à atteindre car les divers groupes ne sont pas tous - tant s'en faut - aussi disposés à coopérer. Alors que la participation des ménages de fonctionnaires ou d'employés est supérieure à la moyenne, on n'atteint généralement pas, ou à peine, le quota fixé par le plan d'échantillonnage en ce qui concerne les autres catégories, surtout les personnes du troisième âge, les ménages d'une personne, les retraités, les travailleurs et les indépendants. Pour éviter que cette situation n'engendre certaines distorsions au niveau des résultats, les données des ménages sont extrapolées à l'univers à l'aide du micro-recensement. On opère, à cette fin, une stratification des ménages couverts par le micro-recensement et de ceux qui participent aux sondages sur les revenus et la consommation, compte tenu de la position sociale du chef de famille, de l'importance du ménage et de l'ordre de grandeur du revenu familial net; on détermine ensuite, pour chacune des strates, un facteur d'extrapolation, permettant d'adapter, par strate, le nombre des ménages participant à l'enquête sur les budgets familiaux à celui des ménages ayant fait l'objet du micro-recensement. Il va de soi, cependant, que l'extrapolation ne peut éliminer les erreurs systématiques qui ne résulteraient pas des caractéristiques de strate (par exemple une proportion trop élevée de ménages habitant dans des immeubles neufs, un pourcentage trop minime de non fumeurs, etc.).

V. ORGANISATION DE L'ENQUETE

En ce qui concerne le sondage de 1978 sur les revenus et la consommation, comme c'est le cas pour toutes les enquêtes, le législateur a défini clairement les compétences respectives des offices statistiques des Länder, d'une part, et de l'Office statistique fédéral, de l'autre. Les offices statistiques des Länder doivent assumer toutes les tâches liées directement à la collecte des données, c'est-à-dire, essentiellement:

- les recensement des ménages,
- le recrutement et la formation des personnes chargées des entretiens,
- la réalisation de la première interview et de l'entretien final,
- la distribution et la collecte des livres de comptes,
- la prise en charge des ménages pendant l'enquête,
- le contrôle de l'exhaustivité et de l'utilité des données figurant dans les documents d'enquête reçus ainsi que la mise au point des demandes de précisions résultant de ce contrôle,
- la fourniture des documents d'enquête à l'Office statistique fédéral.

L'office statistique fédéral s'occupe de la préparation méthodique et technique de l'enquête. Il est en outre chargé - ce qui est rarement le cas pour les autres enquêtes - de l'ensemble du dépouillement (article 5 de la loi précitée). Le faible pourcentage de l'échantillon (0,3%) et l'extrême complexité et diversité de la matière rendent pratiquement obligatoire le recours à cette procédure exceptionnelle. En effet, comme chaque ménage doit faire l'objet d'un contrôle individuel et que des fiches schématiques d'instructions ne peuvent être élaborées, dans le meilleur des cas, que pour certains domaines, il serait pratiquement impossible que onze services différents parviennent à coordonner le dépouillement de manière satisfaisante, et, surtout, à assurer le traitement uniforme des questions douteuses. Pour que les sondages sur les revenus et la consommation puissent donner de bons résultats il est essentiel qu'un nombre suffisant de ménages se déclarent prêts à coopérer, qu'ils consignent effectivement les données requises et n'abandonnent pas avant la fin de l'enquête. S'il est vrai que les ménages participants bénéficieront d'un petit encouragement financier sous la forme d'une prime de participation et que les primes des ménages abandonnant en cours d'enquête seront

probablement redistribuées, par tirage au sort, aux autres ménages, il semble cependant douteux que ces primes d'encouragement suffisent, à elles seules, à assurer le taux de participation prévu par le plan d'échantillonnage. Il semble plutôt que le succès du recrutement ne pourra être assuré que si l'on parvient, d'une part, à convaincre les ménages de l'importance macro-économique ainsi que de la nécessité d'une enquête comme celle de 1978 sur les revenus et la consommation et, d'autre part à leur expliquer son utilité pour leur propre gestion budgétaire tout en leur donnant l'assurance que les données fournies ne seront utilisées qu'à des fins exclusivement statistiques.

#### VI. PLACE DE L'ENQUETE DANS LE CADRE DES STATISTIQUES NATIONALES, PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

La place des sondages de revenus et de consommation dans les statistiques officielles et leur importance pour la politique, l'économie et la science ont déjà été exposées pour l'essentiel dans les remarques préliminaires. En raison du nombre important des consommateurs potentiels, il n'est pas possible de savoir par qui et dans quelle mesure les résultats sont utilisés dans chaque cas particulier pour une décision à des fins législatives, de planification et d'analyse. Cela est notamment vrai pour le secteur public où les données des sondages de revenus et de consommation ne sont pas seulement exploitées par les divers départements ministériels, mais également par de nombreux experts et instituts scientifiques qui élaborent des études pour le gouvernement.

On ne pourra par conséquent fournir ci-après que quelques exemples d'utilisation des données.

##### 1. Données sur les revenus

Les données des sondages de revenus et de consommation concernant les revenus des ménages et les revenus individuels constituent la base essentielle de la plupart des estimations relatives à la ventilation des revenus dans les ménages par groupes sociaux ou par catégorie d'importance. Le document "Etat de la ventilation et de l'utilisation des revenus par groupes de foyers domestiques dans les comptes économiques nationaux" publié pour la première fois en 1977 par l'Office fédéral des statistiques se fonde, en

grande partie, sur les sondages de revenus et de consommation. La même observation vaut, par exemple, pour les travaux du groupe de travail "Système social de décisions et d'indicateurs" ainsi que pour les recherches portant sur les analyses de facteurs et pour les recherches sur les possibilités d'estimation de la courbe des revenus professionnels d'une personne à partir de la situation présente.

On a encore bien plus fréquemment recours aux sondages de revenus et de consommation lorsqu'il s'agit de décrire et d'analyser la situation économique de certains groupes de la population, tels que, par exemple, les "pauvres", les retraités, les bénéficiaires d'autres paiements publics à titre de transfert, etc.

## 2. Données relatives à la consommation privée

Les résultats concernant la consommation privée constituent la base principale du calcul du panier de la ménagère pour l'indice des prix de tous les ménages. Il servent également à contrôler et compléter les calculs de la consommation privée par position dans le cadre des comptes économiques nationaux. Dans le large éventail d'exploitation des résultats, signalons surtout de nombreuses utilisations dans le secteur des produits alimentaires et de demi-luxe, parmi lesquelles il faut citer celles relevant de la physiologie de l'alimentation, qui ont été reprises, entre autres, dans le rapport de 1976 sur l'alimentation, établi par la Deutsche Gesellschaft für Ernährung ainsi que dans de nombreuses autres publications. Il est aussi possible de déduire de ces données des fonctions de consommation générales. Enfin, les indications relatives à la consommation privée sont utilisées par de nombreux ministères pour des recherches ad hoc, comme par exemple, pendant la crise du pétrole, ou elles ont servi à dresser des tableaux relatifs à la consommation énergétique.

## 3. Données relatives à l'épargne

Les renseignements obtenus sur la base des sondages de revenus et de consommation et concernant le montant et la forme de l'épargne en fonction des caractéristiques des ménages, et notamment de l'âge et de la position sociale du chef de famille ainsi que sur le niveau des revenus nets du ménage ont joué un rôle essentiel dans la préparation, l'aménagement et le contrôle des mesures gouvernementales d'encouragement à l'épargne, notamment en vue de

développer l'épargne des travailleurs (III loi sur la constitution du patrimoine).

4. Données relatives au patrimoine

Les sondages de revenus et de consommation sont, dans la République fédérale d'Allemagne, la seule statistique de nature à permettre de combiner la consistance des patrimoines des ménages et les caractéristiques les plus diverses de ces derniers. En dépit du non-recensement de la population hébergée dans les institutions, des étrangers et des ménages à revenus particulièrement élevés, de nombreux calculs relatifs à la répartition personnelle des patrimoines sont fondés sur les résultats des sondages de revenus et de consommation.

5. Données relatives aux impôts et aux cotisations de sécurité sociale

Les données relatives à la charge supportée par les ménages au titre des impôts et des cotisations de sécurité sociale tirées des sondages de revenus et de consommation et celles relatives aux ressources effectivement disponibles qu'il est possible d'en déduire ont joué un rôle essentiel dans les discussions relatives aux conventions collectives, bien qu'il ne soit guère possible d'en administrer la preuve. Par ailleurs, ces données constituaient la base de nombreux calculs types et de nombreux cas simulés.

6. Équipement des ménages en biens de consommation durables

Les résultats des sondages de revenus et de consommation sur l'équipement des ménages en biens de consommation durables sélectionnés constituent, pour de nombreuses grandes entreprises, notamment pour l'industrie automobile et électro-technique, une source d'informations précieuses pour l'étude des marchés et pour le développement de stratégies de vente, l'importance du sondage, à la différence des enquêtes généralement beaucoup moins étendues d'autres instituts, permettant de constituer des combinaisons multiples des caractéristiques des ménages.

Du point de vue du concept général et du programme d'enquête, les sondages de revenus et de consommation sous leur forme actuelle sont, d'une part, arrivés à une certaine maturité et ont fait leurs preuves, d'autre part, vu leurs nombreuses utilisations,

il ne faut pas s'attendre, dans les prochains temps, à des changements ou élargissements importants. Cet instrument d'enquête, quoique compliqué, est encore assez souple pour permettre de recenser l'un ou l'autre aspect qui, pour des raisons politiques ou économiques, est d'actualité. C'est ainsi que, par exemple, dans l'entretien de clôture de l'enquête par sondages de 1978, on a introduit des données très détaillées sur les transferts publics, qui ont une importance particulière pour les travaux de la commission d'enquête sur les transferts.



F R A N C E

Enquête sur la structure des budgets familiaux de 1978-1979

I - Champ de l'enquête	116
II - Echantillon	116
III - Organisation de l'enquête	117
IV - Utilisation de l'enquête dans le cadre des statistiques nationales	119

L'Institut national de la Statistique et des études économiques (INSEE) à lancé une enquête sur la structure des budgets familiaux qui se déroule sur le terrain de novembre 1978 à octobre 1979.

Après avoir réalisé une série d'enquêtes annuelle sur ce sujet de 1965 à 1972 (enquête permanente sur les conditions de vie des ménages), l'INSEE a modifié la formule de ces enquêtes en 1973 et en 1974 puis les a interrompues (1).

L'enquête de 1978 - 1979 est conçue avec le souci d'assurer la comparabilité avec les enquêtes de la série 1965 - 1972, tout en tirant parti des premiers enseignements des enquêtes méthodologiques qui ont été réalisées ces dernières années.

#### I. LE CHAMP DE L'ENQUETE

Comme toutes les enquêtes auprès des ménages de l'INSEE, l'enquête concerne les ménages ordinaires, c'est-à-dire ceux qui ont pour résidence principale un logement au sens du recensement.

#### II. L'ECHANTILLON

L'enquête sera effectuée auprès de 18.000 adresses tirées au hasard dans le fichier des logements du recensement complété par un fichier des logements achevés depuis la date du recensement.

Ce sont les occupants du logement au moment de l'enquête qui sont interrogés.

Le tirage est à plusieurs degrés:

1er degré: tirage des unités primaires (communes rurales regroupées par canton d'une part, agglomération urbaine et villes isolées d'autre part).

---

(1) En 1973 et 1974 diverses considérations (budgétaires en particulier) ont amené à fusionner cette enquête avec l'enquête permanente sur les dépenses alimentaires. Dans ces enquêtes les dépenses non alimentaires se sont avérées très sous-estimées et le biais constaté dans les enquêtes précédentes (écart croissant, pour certaines dépenses entre l'enquête et les autres sources statistiques) s'est accentué. Aussi a-t-on procédé en 1972 et 1977 à des enquêtes pilotes destinées respectivement à tester l'influence de la durée de relevé des dépenses sur la qualité des résultats et à essayer de nouvelles approches (moins directives) d'observation du budget des ménages.

2° degré: tirage des communes dans les unités primaires (dans les unités urbaines multi-communales, les communes les plus importantes sont retenues d'office, tandis qu'un sondage est effectué dans les autres communes). Dans la ville de Paris, on désigne au sort des arrondissements considérés comme autant de communes.

3° degré: tirage des logements dans lesquels sera effectuée l'enquête.

A l'inverse des précédentes enquêtes où les probabilités de tirage étaient les mêmes pour tous les logements, le plan de sondage est conçu pour assurer une sur-représentation de catégorie socio-professionnelle peu nombreuses, mais dont le comportement mérite une étude fine (ménage dont le chef appartient aux catégories: patron, profession libérale, cadre supérieur ou cadre moyen au recensement).

### III. ORGANISATION DE L'ENQUETE

#### 1. Echantillonnage dans le temps

La période d'enquête est découpée en 8 vagues de six semaines chacune (il n'y a pas d'enquête pendant la 2° quinzaine de décembre, ni pendant la première quinzaine d'août). Pour chaque ménage l'enquête dure 10 jours et des précautions sont prises pour que les ménages soient convenablement répartis dans le temps dans chaque vague.

#### 2. Interviews et questionnaire

Les informations sont recueillies de deux façons différentes:

- par interview à l'occasion des trois visites de l'enquêteur
- par des carnets de comptes distribués à chaque membre adulte (plus de 14 ans) du ménage.

a) 1ère visite: au cours de la première visite, l'enquêteur remplit par interview du ménage le questionnaire n° 1 (composition et activité du ménage, caractéristique du logement, dépenses afférentes au logement, biens durables gros travaux immobiliers et gros achats depuis moins d'un an; dépenses d'habillement et de combustible des deux derniers mois). Il remet ensuite les carnets de comptes individuels sur lesquels chaque membre du ménage doit noter pendant dix jours toutes ses dépenses ainsi que l'auto consommation, l'auto-fourriture et les produits reçus en cadeau. Un tableau dénombre les repas pris au foyer par des personnes extérieures au ménage. Les dépenses des enfants de moins de 14 ans sont indiquées par les adul-

tes qui leur ont remis l'argent nécessaire soit sous la rubrique "argent de poche", soit sous la rubrique correspondant à la dépense de l'enfant lorsque l'argent lui a été donné pour une utilisation précise.

Il y a deux types de carnets de compte qui ne diffèrent que par le nombre de pages. Le plus important (carnet n° 1) est destiné à la personne qui effectue habituellement les achats courants. Le carnet n° 2 est remis à chacun des autres adultes du ménage.

b) La deuxième visite se déroule 2 à 4 jours après le début de l'enquête. Elle a deux buts:

- vérifier que le ménage a bien compris comment doivent être remplis les carnets de compte.

- recueillir les informations du questionnaire n° 2.

Ces informations concernent essentiellement les habitudes d'achat de produits alimentaires (types de magasins), les possibilités d'auto-consommation ou d'auto-fourriture et les aides aux travaux ménagers et à la garde d'enfants.

c) La troisième visite permet de ramasser les carnets de compte et de remplir le questionnaire n° 3.

Ce questionnaire comporte d'abord une partie destinée à déceler des omissions du carnet de compte.

Les questions portent ensuite sur les dépenses contractuelles ou exceptionnelles des 12 derniers mois, sur les habitudes du ménage en matière de prise de décision et enfin sur les ressources de chaque membre du ménage.

### 3. Utilisation des dépenses du carnet de compte

Bien que les relevés du ménage portent sur 10 jours, les résultats seront sans doute tirés des achats des 7 derniers jours, les trois premiers jours devant en principe permettre au ménage de se familiariser avec la tenue des carnets de compte.

#### IV. UTILISATION DE L'ENQUETE DANS LE CADRE DES STATISTIQUES NATIONALES

Les enquêtes sur les budgets familiaux correspondent à un besoin et sont l'objet d'une vive demande de la part des utilisateurs. Aussi, l'INSEE avait-il prévu que leur interruption en 1974 devait être la plus courte possible et qu'il convenait de les reprendre selon une formule qui, tout en permettant de corriger les défauts antérieurs, se prête à une comparaison avec les enquêtes des années 1965 à 1972.

Les tableaux qui seront publiés seront très proches de ceux des enquêtes passées et il sera possible d'obtenir des exploitations à la demande.

A l'INSEE, même, l'enquête permettra des études fines du comportement des ménages, elle servira à la mise à jour des pondérations des indices de prix et ses résultats seront confrontés aux évolutions globales de consommation, issues de sources diverses, qui sont retenues par la comptabilité nationale. Bien entendu elle sera utilisée dans le cadre des enquêtes nationales harmonisées de l'EUROSTAT.

Il est prématuré d'indiquer quel sera le programme de développement des enquêtes sur les budgets familiaux.

Une telle enquête ne sera sans doute pas répétée chaque année. Par ailleurs la forme même de l'enquête pourra évoluer en fonction des enseignements des enquêtes méthodologiques déjà réalisées (1972 et 1977) mais dont l'exploitation se poursuit.

En outre, l'INSEE a décidé d'effectuer une enquête d'un nouveau type dont l'échantillon sera plus réduit, mais dans laquelle les dépenses de chaque ménage seront relevées pendant une longue période (pouvant aller jusqu'à un an). Cette enquête devrait débiter courant 1980.



I T A L I E

Enquête sur les budgets familiaux

I. Champ de l'enquête	122
II. Structure et importance de l'échantillon	123
III. Organes chargés de l'enquête	124
IV. Collecte des données	124
V. Contrôle et dépouillement des résultats	125
VI. Utilisation des résultats des enquêtes dans le cadre des statistiques nationales	127

L'Institut central de statistique (ISTAT) recense la consommation des ménages depuis 1968; en 1973 d'importantes modifications ont été apportées à la technique de recensement et en 1975 le champ de l'enquête a été élargi aux biens durables et à de nombreux renseignements sur les habitations.

L'enquête s'étale sur toute l'année et l'élaboration des données se fait trimestriellement et annuellement; seuls les résultats des élaborations annuelles sont publiés.

#### I. CHAMP DE L'ENQUETE

L'enquête porte sur la consommation privée constituée par la somme des biens et services achetés (ou autoconsommés) par les ménages chaque mois de l'année en vue de satisfaire leurs besoins individuels.

Toute autre dépense effectuée par les ménages dans un but autre que la consommation est exclue du recensement : par exemple, les achats d'immeubles ou de terrains, le paiement d'impôts, les dépenses liées à l'exercice d'activités professionnelles telles que les dépenses de téléphone pour le magasin familial et dépenses analogues.

En ce qui concerne l'enregistrement des dépenses faites par les ménages, il convient de souligner que, pour les achats à tempérament ou à crédit de biens durables, le montant total de la valeur de ces biens doit être indiqué, abstraction faite du mode de paiement convenu.

L'unité de recensement est le ménage, considéré comme un ensemble de personnes unies par les liens du mariage, la parenté, l'affinité, l'adoption, l'affiliation, la tutelle ou par des liens affectifs, vivant ensemble et ayant leur demeure habituelle dans la même commune, qui pourvoient normalement à la satisfaction de leurs besoins par la mise en commun de la totalité ou d'une partie du revenu provenant de leur travail ou de leur patrimoine.

Sont également considérés comme faisant partie du ménage, le personnel de service et les personnes s'occupant de la maison, des enfants, etc., ainsi que les autres personnes qui, à un titre quelconque, vivent habituellement avec le ménage et prennent leur repas en commun.

Sont exclues du recensement les collectivités (casernes, hôpitaux, orphelinats, congrégations religieuses, pensionnats, etc.).

## II. STRUCTURE ET IMPORTANCE DE L'ECHANTILLON

L'enquête est effectuée sur la base d'un échantillonnage à deux stades.

A) Echantillon de premier stade: les communes. Il est constitué par 674 communes sur 8.000 environ, sélectionnées parmi les 1.414 qui participent à l'enquête par sondage sur la main-d'oeuvre.

Les communes sont subdivisées en deux groupes:

- Groupe 1 : Communes chefs-lieux de province (au nombre de 95) et communes d'au moins 50.000 habitants (au nombre de 36);
- Groupe 2 : Autres communes (au nombre de 543).

Les communes du groupe 1 (131 en tout) participent au relevé d'une manière continue, en effectuant chaque mois de l'année la collecte des données de base auprès d'un nombre de ménages-échantillon déterminé par l'ISTAT.

Les communes du groupe 2 participent au relevé après répartition en trois sous-groupes : I, II et III. Les communes du sous-groupe I effectuent l'enquête au cours du premier mois de chaque trimestre (c'est-à-dire en janvier, avril, juillet et octobre), celles du sous-groupe II au cours du second mois (février, mai, août, novembre), celles du sous-groupe III au cours du troisième mois (mars, juin, septembre et décembre).

Pour l'ensemble des trois mois, les communes du groupe 2 sont au nombre de 543 et représentent 181 strates. En résumé, 312 communes participent chaque mois à l'enquête, dont 131 chefs-lieux de province ou communes d'au moins 50.000 habitants et 181 communes d'une population inférieure.

B) Echantillon du second stade : les ménages. Il est formé par 3.003 ménages-échantillon par mois, soit 36.036 ménages par an, choisis par tirage systématique dans les registres de l'état civil des communes. L'échantillon des ménages est entièrement renouvelé chaque mois. Les familles-échantillon des communes des groupes 1 et 2 sont subdivisées en trois parties égales; chaque ménage

participe au relevé pendant une seule `décade (du 1er au 10, du 11 au 20 et du 21 au dernier jour du mois).

Certains des ménages sélectionnés refusent naturellement de participer à l'enquête, d'autres ne se trouvent pas chez eux lors de visites répétées de l'enquêteur; en outre, certaines communes sélectionnées n'apportent pas toujours leur collaboration.

Il est prévu de remplacer les ménages défaillants pour un quelconque motif par d'autres ménages présentant, dans la mesure du possible, des caractéristiques analogues. Dans la pratique, l'enquêteur - après avoir indiqué sur un formulaire spécial la raison de l'impossibilité de l'entrevue - doit chaque fois demander au bureau communal compétent de lui indiquer un nouveau ménage à interroger. Le taux de substitution des ménages est de 5,6% en moyenne, seuls 1,2% des ménages refusent de collaborer. Compte tenu également des communes qui n'effectuent pas l'enquête, le taux effectif de participation des ménages est de 89% environ.

### III. ORGANES CHARGES DE L'ENQUETE

L'enquête est confiée aux communes qui procèdent à la collecte des données auprès des ménages par l'intermédiaire d'enquêteurs choisis parmi les employés communaux ou parmi d'autres personnes présentant les qualités nécessaires pour obtenir la confiance des ménages à enquêter. Ces personnes reçoivent une prime de rendement pour chaque ménage enquêté.

Les offices provinciaux de statistique des Chambres de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et d'Agriculture ont pour mission de fournir l'assistance technique nécessaire aux communes-échantillon et de veiller à l'exécution régulière de l'enquête aux dates prévues.

### IV. COLLECTE DES DONNEES

La réponse à l'enquête n'est pas à proprement parler volontaire, c'est-à-dire qu'on ne demande pas au ménage s'il accepte ou s'il refuse d'apporter sa collaboration. L'enquête est prévue par la législation et il y a donc pour les citoyens obligation de fournir les renseignements demandés. Tout ceci est expliqué dans une lettre très courtoise, envoyée par la commune. Le ménage est ainsi informé de la visite prochaine de l'enquêteur. Il est évident que pour ne

pas compromettre le résultat des recensements, on évite toujours des formes de pression excessive sur les ménages.

La collecte des données se fait au moyen de deux documents : le "Carnet des dépenses familiales pour la consommation" et la "Récapitulation des dépenses familiales". Ces formulaires concernent tout le noyau familial, sans aucune référence aux différentes personnes composant le ménage, c'est pourquoi il importe surtout d'obtenir l'adhésion du chef de ménage ou de la personne qui effectue la majeure partie des achats pour le ménage.

La collecte des données comprend deux opérations :

- a) Enregistrement quotidien dans le "Carnet" des dépenses de consommation effectuées au cours d'une période de dix jours;
- b) Entrevue finale entre l'enquêteur et le chef de ménage ou un autre membre adulte, relative aux achats importants de biens et services effectués par le ménage pendant la totalité du mois de recensement. Pour certains biens durables (électro-ménagers, automobile, etc.), pour lesquels la base risquerait d'être trop limitée si l'on se référait aux seuls achats mensuels, des données relatives au trimestre précédant l'entrevue sont également demandées. D'autres renseignements concernent les membres du ménage, le logement, les biens durables que possède le ménage, etc. Le formulaire "Récapitulation des dépenses familiales" est utilisé pour l'entrevue. Il est également demandé si les différentes personnes composant le ménage étaient présentes pendant la totalité de la période de recensement ou pendant une partie de celle-ci. Cette information est essentielle pour le calcul des données par tête.

#### V. CONTROLE ET DEPOUILLEMENT DES RESULTATS

Après un premier contrôle effectué par les organes chargés de l'enquête, les formulaires remplis sont transmis à l'ISTAT, où ils sont soumis à un contrôle qualitatif approfondi afin d'éliminer erreurs et omissions.

Après une première phase manuelle assez rapide, le contrôle des incompatibilités est effectué mécanographiquement, surtout en ce qui concerne la correspondance dépense-quantité de biens achetés. De même, les corrections à effectuer sont en partie faites automatiquement.

Dans le cas de questionnaires particulièrement incomplets, les renseignements manquants sont demandés directement à la commune, qui se charge de faire compléter l'enquête.

L'élaboration des données se fait à l'aide de programmes qui prévoient:

- a) la conversion en période mensuelle des renseignements relevés pour la décade, et
- b) l'extrapolation des données recueillies auprès des ménages-échantillon.

En ce qui concerne l'extrapolation (exécutée tous les trimestres dans chaque strate au niveau régional), on utilise des coefficients obtenus en deux phases successives. Dans la première phase, pour la strate  $i$ ème de la région  $j$ ème, on détermine le coefficient  $c_{ij}$

$$c_{ij} = \frac{P_{ij}}{p_{ij}}$$

$P_{ij}$  = population totale de la strate  $i$ ème de la région  $j$ ème

$p_{ij}$  = nombre total des personnes composant les ménages relevés dans la même strate de la même région.

Dans la deuxième phase, le coefficient  $c_{ij}$  est transformé en coefficient  $C_{ijs}$  de la façon suivante:

$$C_{ijs} = c_{ij} \frac{F_{js}}{\hat{F}_{js}} \quad (s = 1, 2, \dots, 9 \text{ personnes et plus})$$

$F_{js}$  = nombre total des ménages de la région  $j$ ème de taille  $s$

$\hat{F}_{js}$  = estimation de ce nombre obtenu par l'intermédiaire des ménages-échantillon.

Cette seconde phase est nécessaire pour éviter des biais quant à la répartition des ménages selon la taille.

Cela est dû, surtout au fait que le calcul de tous les éléments nécessaires à l'extrapolation des échantillons n'étant pas possible, la répartition des ménages est estimée chaque trimestre séparément pour les communes des groupe I et II. Cette estimation est faite à partir du nombre moyen de membres dans les ménages, qui résulte du recensement général de la population de 1971. Ce chiffre est mis à jour à l'aide de l'évolution de la taille des ménages pendant les trois derniers recensements de la population.

VI. UTILISATION DES RESULTATS DES ENQUETES DANS LE CADRE DES STATISTIQUES NATIONALES

L'ISTAT utilise les résultats des enquêtes pour l'estimation du montant de la consommation finale des ménages dans le cadre de la comptabilité nationale (comptes trimestriels et comptes annuels), ainsi que pour le calcul des coefficients de pondération pour les indices des prix à la consommation.

Les données sur la consommation des ménages sont publiées annuellement en matière de logement



P A Y S - B A S

Enquête permanente sur les budgets familiaux

I. Objectifs de l'enquête	130
II. Echantillon	130
III. Méthodes d'observation	130
IV. Définitions	133
V. Programme d'enquête	138

En janvier 1978, le Centraal bureau voor de Statistiek (CBS) a commencé une enquête permanente sur les budgets parmi 2000 ménages et isolés.

#### I. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Les objectifs de l'enquête sont multiples. Les plus importants sont les suivants :

- a. Confronter les données relatives à la consommation des ménages des comptes nationaux avec les données extrapolées de l'enquête sur les budgets.
- b. Elaborer des indicateurs à court terme concernant la consommation sur la base de l'enquête permanente sur les budgets.
- c. Obtenir des informations à jour sur la consommation des différents groupes de population, en liaison avec l'éventuelle révision de l'actuel indice dex prix à la consommation des ménages.
- d. L'enquête permanente fournit des éléments de base utiles pour la politique des revenus, la politique conjoncturelle, la politique relative au commerce de détail.
- e. En même temps, l'enquête permanente permet de déterminer la répartition du poids des impôts indirects sur les différentes catégories de revenus, de calculer le coût des enfants et l'élasticité des revenus, et d'effectuer des prévisions concernant des dépenses de consommation sur la base de l'évolution démographique.

#### II. ECHANTILLON

Les ménages et les isolés sont choisis par un échantillonnage en deux stades. Dans l'ensemble des communes, on sélectionne d'abord environ 100 communes. Dans les registres d'adresses de ces communes, on prend au hasard des adresses. Pour des raisons d'ordre pratique, on a retenu, au minimum, 24 adresses par commune.

#### III. METHODES D'OBSERVATIONS

##### 1. Les questionnaires

Afin de ne pas surcharger les familles sélectionnées, les données sont recueillies en combinant la méthode du livre de comptes à celle de l'interview. La première méthode consiste, pour le ménage, à remplir un livret de ménage et à répondre directement à quelques questionnaires. Dans la méthode de l'interview, par contre, l'enquêtrice recueille les informations concernant le ménage.

La "méthode" du livret de ménage" comporte les tâches suivantes :

- pendant un mois de l'année d'enquête :
  - a) l'inscription de toutes les dépenses dans le livret de ménage. La consommation de produits provenant du potager et/ou de la basse-cour ainsi que les autres revenus en nature sont également inscrits dans le livret de ménage;
  - b) la tenue (volontaire) d'un carnet par un ou plusieurs membres du ménage.
- au cours de l'année d'enquête :
  - a) l'inscription tous les mois des achats moins courants d'une valeur de 20 florins et plus;
  - b) - tenue d'un livret pendant les vacances en vue de l'interview ultérieure sur les dépenses de vacances;
    - remplir un questionnaire concernant la voiture;
    - compléter un formulaire concernant les dépenses médicales;
    - compléter un formulaire concernant le niveau et la composition des revenus.

La "méthode de l'interview" consiste à faire remplir des questionnaires (par des enquêtrices) concernant:

- a) un certain nombre de caractéristiques des ménages, et ce en vue de la sélection des ménages avant le début de l'enquête;
- b) un certain nombre d'informations générales concernant le ménage (par exemple le niveau d'études du chef de ménage) et la possession de biens durables;
- c) les dépenses périodiques (dépenses de loyer, d'assurances, etc.)
- d) les dépenses de vacances.

En complément à la méthode d'observation, les valeurs locatives à ajouter pour les ménages propriétaires de leur logement, sont déterminées par des experts immobiliers assermentés, après approbation des ménages, tandis que les données concernant la consommation de gaz et d'électricité sont obtenues auprès des sociétés distributrices.

## 2. Répartition des ménages sur l'ensemble de l'année

Dans le paragraphe précédent, il est indiqué, entre autres, que les ménages noteront toutes les dépenses durant un mois. En vue



durables, vacances, gaz et électricité, etc. sont relevées par famille pendant un année.

Pour le calcul de la consommation moyenne annuelle, les dépenses consacrées aux articles achetés fréquemment doivent donc d'abord être converties sur "une base annuelle" en les multipliant, en principe, par le facteur 12.

Les articles relevés sur une base annuelle ne doivent naturellement pas être corrigés lors du calcul de la consommation moyenne annuelle.

#### IV. DEFINITIONS

##### 1. Revenus

Le C.B.S. envisage de répartir la consommation selon le revenu familial disponible. C'est pourquoi les revenus de tous les membres du ménage sont pris en considération dans le calcul des revenus.

Lors de l'enquête sur les budgets des salariés de 1974/75, la composition du revenu familial disponible était la suivante :

Rémunération brute du mari *	+
Rémunération brute de la femme *	+
Rémunération brute des enfants *	+
Revenus bruts provenant de ressources secondaires	+
Revenus bruts provenant de transfert de revenus, dont :	
- allocation familiales	+
- indemnités de maladie et autres obtenus sans intervention de l'employeur	+
- subventions de l'Etat pour l'accession à la propriété du logement, bourse d'études, etc.	+
Revenus bruts provenant du patrimoine, dont :	
- intérêts	+
- loyers, fermages, etc.	+
- dividendes	+

---

\* = La rémunération brute comprend, le cas échéant, la quote-part de l'employeur dans la cotisation à la caisse de maladie des assurés obligatoires.

Primes assurance-vieillesse généralisée (AOW) et assurance généralisée des veuves et orphelins (AWW)	-
Primes au titre de la loi sur l'assurance-maladie, de la loi sur l'assurance-incapacité de travail (WAO) et de la loi sur le chômage (WW)	-
Impôts sur les salaires et les revenus	-
	<hr/>
Revenus nets	x

## 2. Consommation

Comme il a été indiqué ci-dessus, l'un des objectifs de l'enquête sur les budgets familiaux est de comparer les données relatives à la consommation des ménages des comptes nationaux avec les données extrapolées de l'enquête sur les budgets.

La notion de consommation familiale qui est donc utilisée dans l'enquête sur les budgets correspond à celle du système des comptes nationaux dans lesquels la consommation est définie comme l'utilisation à des fins non productives de biens et de services dont la production est prise en compte (ou qui sont importés, ce qui correspond à la production à l'étranger).

Par conséquent, d'après cette définition, les biens et les services qui ne sont pas pris en compte dans la production (p.ex. les services de la femme au foyer) ne sont pas utilisés à des fins de consommation.

Dans certains cas, il y a également, dans les comptes nationaux, des biens non destinés à la vente, qui font partie de la production et, donc, de la consommation. Ainsi, dans les familles agricoles, les biens consommés provenant de l'exploitation sont pris en considération dans le calcul de la production agricole. Ces biens sont, dans ce cas, évalués au prix que le producteur recevrait en cas de vente.

Font également partie des dépenses de consommation celles destinées aux biens de consommation dits durables; ce sont des biens de consommation (tels que radios, meubles, voitures à usage personnel, etc.) dont la durée de vie est supérieure aux articles de consommation courante (tels que le pain, le lait, etc.). A l'exception du logement en propriété, ces biens de consommation durables ne sont pas considérés comme des biens d'investissement, on n'y attribue aucun revenu et ils ne sont pas non plus amortis. En

ce qui concerne les logements occupés par leur propriétaire, les services rendus par ces logements sont repris dans la production et dans la consommation. Ces services sont évalués suivant les loyers en vigueur pour des logements similaires.

Il est à noter, en outre, que la notion de consommation des comptes nationaux s'applique à la consommation de toutes les personnes domiciliées aux Pays-Bas. Cela signifie que l'on inclut également dans la consommation les dépenses de consommation des touristes néerlandais à l'étranger. En revanche, les dépenses des étrangers aux Pays-Bas ne sont pas prises en compte.

Appliquée à l'enquête sur les budgets, la "consommation familiale" peut se définir de manière plus précise, comme la valeur des biens et des services qui ont été acquis pendant la période d'enquête (au prix d'achat total), la valeur des biens et des services qui ont été obtenus comme rémunération en nature (utilisation gratuite du logement, etc.), la valeur de la consommation des produits et des stocks propres pour les indépendants, et la valeur locative du logement en propriété.

A l'aide des données recueillies, on dresse les "comptes de la consommation" en laissant de côté les dépenses dites de "non consommation". Elles concernent notamment les impôts directs, les cotisations d'assurances sociales, les transferts à l'intérieur du secteur familial (par ex. pensions alimentaires, dons en espèces) et les primes versées pour les assurances capitalisation pour autant que celles-ci puissent être considérées comme une épargne familiale.

### 3. Répartition de la consommation

Pour effectuer une comparaison avec les résultats de l'enquête nationale sur les budgets 1963/65, on établit tout d'abord un compte de consommation avec subdivision de la consommation selon le schéma de cette enquête sur les budgets.

Ensuite, on établit des comptes de consommation suivant les schémas utilisés dans le système des comptes nationaux. Cette répartition est possible grâce à la classification détaillée qui a été appliquée dans le cadre de l'enquête sur les budgets.

Cependant, étant donnés les différences inévitables dans la méthode d'approche des comptes nationaux et de l'enquête sur les

budgets, les données de certaines catégories de dépenses ne sont pas tout à fait comparables à celles des comptes nationaux.

Cela concerne ici principalement les dépenses suivantes :

- services hospitalières, sanatoria, établissements psychiatriques, etc.
- autres services médicaux
- dégâts.

Le groupe d'articles "Services hospitaliers, sanatoria, établissements psychiatriques, etc." concerne, dans l'enquête sur les budgets, les cotisations \* d'assurances-maladie versées par les familles (à l'exclusion des frais administratifs compris dans ces cotisations, qui sont repris sous le poste "Services d'assurance"). En revanche, dans les comptes nationaux, la valeur des services médicaux est indiquée sous cette rubrique. Les cotisations d'assurances-maladie ne concernant pas seulement les services hospitaliers, les sanatoria et les établissements psychiatriques, mais également les prestations des médecins, des spécialistes, etc., cette catégorie de dépenses est plus large dans l'enquête sur les budgets que dans les comptes nationaux.

Dans l'enquête sur les budgets, les dépenses pour les médecins généralistes, les dentistes, les spécialistes, l'hôpital, etc., non couvertes par l'assurance sont ensuite repris sous la rubrique "Autres services de santé". Toutefois, dans les comptes nationaux, l'ensemble des frais pour les médecins généralistes, les dentistes, les spécialistes, etc. relève de cette catégorie de dépenses au titre de la consommation. Il en résulte que cette catégorie de dépenses est moins large dans l'enquête sur les budgets que dans les comptes nationaux. Par ailleurs, le poste "Dégâts" n'apparaît pas dans les tableaux des comptes nationaux. A titre d'information, il convient de noter que ce poste concerne les dégâts causés aux biens couverts par des assurances contre le risque. La réparation ou le remplacement des biens ayant subi des dégâts et pour lesquels les familles ne sont pas assurées ou pour lesquels il existe une franchise, sont repris dans les comptes

---

\* = Pour les familles affiliées obligatoirement à une caisse de maladie, la quote-part du salarié ainsi que celle de l'employeur dans la cotisation sont prises en considération.

nationaux, non sous la rubrique "Dégâts", mais dans les catégories de dépenses respectives. Les montants indiqués dans la catégorie de dépenses "Dégâts" sont obtenus de la manière suivante: L'enquête sur les budgets permet d'obtenir des informations sur le montant des primes versées pour les assurances contre le risque. Ensuite on détermine, à l'aide des comptes nationaux, quel pourcentage des primes versées est affecté aux prestations correspondant aux dégâts subis et quel pourcentage est absorbé par les frais de gestion des compagnies d'assurance, qui, comme il est indiqué ci-dessus, sont repris sous le poste "services d'assurance". En appliquant ces données macro-économiques au montant des primes relevées dans l'enquête sur les budgets, on détermine par approximation la consommation moyenne des ménages du fait des dégâts subis. Bien sûr, cette méthode ne permet pas de savoir quels biens ont été livrés aux familles pour réparation ou remplacement des biens abîmés ou perdus. Il est donc impossible d'imputer les "dégâts" aux catégories de dépenses appropriées.

#### 4. Les notions de ménage, d'isolés et de chef de ménage

##### a) Définition du ménage

Tout groupe de deux ou plusieurs personnes qui vivent sous le même toit, et qui gèrent en commun un budget (logement principal commun, préparation et prise des repas en commun, etc.).

Un ménage peut donc se composer :

- d'un couple avec enfants;
- d'un couple sans enfant;
- du père ou de la mère avec des enfants;
- de personnes non parentes (par ex. deux amis, veuves avec pensionnaire(s), couples non mariés).

##### b) Définition des isolés

- toute personne vivant seule à une adresse;
- toute personne qui, à titre d'occupant principal ou à titre d'occupant d'une chambre, vit certes avec une ou d'autres personnes sous le même toit, mais non en communauté.

##### c) Définition du chef de ménage

- dans les familles composées d'un couple, le mari;
- dans les famille ne comprenant pas un couple, le père ou la mère;
- dans tous les autres cas, celui qui est responsable du paie-

ment du loyer (ou le propriétaire du logement).

V. PROGRAMME D'ENQUETE

Comme il est indiqué en introduction, l'enquête permanente sur les budgets concernant toutes les catégories sociales a débuté en 1978. L'échantillon des enquêtes de 1978 et de 1979 compte 2.000 ménages. Dans le cadre du programme pluriannuel de 1980-1984, il est proposé de procéder à un échantillonnage superposé de l'échantillon comprenant 1.000 ménages, qui concerne des catégories sociales particulières. Conformément aux statistiques sur les revenus, on distingue les catégories sociales suivantes: indépendants, professions libérales, directeurs de S.A. et de S.A.R.L.; employés, fonctionnaires et autres salariés; retraités, chômeurs et autres personnes non actives. Cet échantillonnage superposé permettra d'améliorer les résultats de l'enquête générale sur les budgets et d'obtenir également des résultats plus sûrs en ce qui concerne certaines catégories spéciales.

B E L G I Q U E

Enquête sur les budgets familiaux de 1978-1979

I. Champ de l'enquête	140
II. Constitution de l'échantillon	140
III. Organisation de l'enquête	143
IV. Utilisation de l'enquête dans le cadre des statistiques nationales	144

## I. CHAMP DE L'ENQUETE

L'enquête sur les budgets des ménages organisée du 1er octobre 1978 au 30 septembre 1979 est la cinquième enquête de ce genre réalisée en Belgique par l'Institut national de Statistique (INS) depuis 1957.

L'enquête 1978-1979 a pour but primordial la collecte de données statistiques qui devraient permettre l'élaboration de budgets moyens pour les ménages appartenant à différentes catégories socio-professionnelles, à différentes classes de revenu, à différentes régions du pays, etc.

A noter que, pour la première fois, aucune catégorie socio-professionnelle n'a été exclue de l'enquête. A noter également que l'enquête s'adresse à des ménages qui ont leur résidence principale en Belgique, quelle que soit la nationalité du chef de ménage.

L'objectif est de réunir des informations détaillées concernant la structure des budgets des ménages (revenus de toutes origines, transferts provenant d'autres ménages ou de l'Etat, recettes d'opérations financières, dépenses de consommation, transferts en faveur de l'Etat ou au profit d'autres ménages, dépenses d'investissement, débours pour placements et autres opérations financières) à partir des relevés de recettes et dépenses communiqués pendant 12 mois consécutifs par un ensemble de ménages désignés aléatoirement mais ayant déclaré accepter de participer à l'enquête.

## II. CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

### 1. Techniques employées

- a) L'objectif de l'enquête est de terminer avec environ 3.000 ménages, répartis entre les diverses catégories socio-professionnelles (ouvriers, employés, inactifs, indépendants) de manière à obtenir une précision identique des résultats pour les diverses catégories socio-professionnelles. Pour arriver à cette répartition il a été tenu compte des variances observées dans la précédente enquête sur les budgets des ménages (1973-1974) au niveau des grandes rubriques de la consommation dans chaque classe socio-professionnelle. La répartition à laquelle on aboutit ainsi est la suivante : 518 ménages d'ouvriers, 592 ménages d'employés, 875 ménages indépendants et 1.015 ménages d'inactifs.

A l'intérieur de chaque catégorie socio-professionnelle, la répartition régionale est la même que celle que l'on observe, pour la même catégorie, au niveau de l'ensemble des ménages (univers).

- b) La participation à l'enquête sur les budgets des ménages n'est pas obligatoire. Compte tenu du degré de collaboration qu'on s'efforcerait d'obtenir, pour chaque classe socio-professionnelle, on avait fixé à 9.958 le nombre de ménages qu'il convenait de solliciter en vue d'atteindre l'objectif fixé. La répartition de ce nombre par classe socio-professionnelle est la suivante : 1.915 ménages d'ouvriers, 1.227 ménages d'employés, 2.917 ménages d'indépendants et 3.899 ménages d'inactifs. Ici aussi la répartition régionale à l'intérieur de chaque catégorie est proportionnelle à celle que l'on observe au niveau de l'univers.

Ces 9.958 ménages constituent l'échantillon de départ de l'enquête sur les budgets des ménages.

- c) En 1977, l'I.N.S. a effectué une enquête socio-économique par sondage systématique de 8% de la population de chaque commune. La participation à cette enquête était obligatoire. L'échantillon de départ de l'enquête sur les budgets des ménages constitue un sous-échantillon de celui de l'enquête de 1977. Cette façon de procéder permet de disposer de nombreux renseignements concernant les ménages qui n'acceptent pas de participer à l'enquête. Cela met à notre disposition les éléments nécessaires tant pour une étude des causes de refus que pour une extrapolation judicieuse des résultats.
- d) Pour prélever l'échantillon de départ de 9.958 ménages dans celui de l'enquête socio-économique de 1977, il a été procédé en deux étapes :
- tirage systématique de quelque 15.300 ménages en Flandre, 9.400 ménages en Wallonie et 4.000 ménages dans l'arrondissement de Bruxelles-Capitale, soit au total quelque 28.700 ménages.
  - Classement de ces ménages par catégorie socio-professionnelle dans chaque région (ce classement n'ayant pas été fait au niveau de l'ensemble de l'échantillon de l'enquête de 1977) et tirage au hasard, par catégorie socio-professionnelle et par région, du nombre de ménages nécessaire pour constituer l'échantillon de départ.

- e) Etant donné que l'échantillon ainsi constitué ne comportait aucun ménage créé depuis le 1.1.1977, on a effectué un tirage complémentaire de 203 ménages, parmi les conjoints qui se sont unis en Belgique en 1977 (tirage aléatoire pur effectué dans les registres de mariage des communes).
- f) Au cours de la semaine du 17 au 23 avril 1978, tous les ménages désignés par le sort ont reçu une lettre de l'I.N.S. sollicitant leur collaboration. Une ou deux lettres de rappel ont été envoyées aux ménages qui avaient négligé de répondre à la première missive. Pendant les mois de juillet et août les ménages d'indépendants n'ayant pas marqué leur accord pour participer à l'enquête ont reçu la visite d'un enquêteur qui s'est efforcé de les convaincre de l'importance de leur participation à cette enquête.
- g) Le nombre de "volontaires" étant particulièrement faible à Bruxelles, 922 ménages complémentaires ont été tirés parmi les 4.000 ménages dont question au point d) ci-dessus, en tenant compte des différences d'attitudes des groupes professionnels considérés.
- Le nombre total de ménages de l'échantillon initial s'élève dès lors à 11.083.
  - Le nombre de réponses positives à l'issue de contacts épistolaires ou personnels s'établit à 3.946.
  - L'objectif de l'enquête est de terminer avec environ 3.000 ménages.

## 2. Représentativité

- a) Lors de l'enquête sur les budgets des ménages de 1973-74, il a été constaté que la proportion des ménages terminant l'enquête ne représentait que 13,7% du nombre de ménages sollicités au départ.

Pour l'enquête 1978-1979, l'ambition est de terminer l'enquête avec ± 3.000 ménages, ce qui représente ± 27% du nombre initial de ménages.

L'effort déployé pour atteindre ce but porte sur deux plans :

- inciter un plus grand nombre de ménages à participer à l'enquête par des contacts répétés et par une meilleure information (via la presse) sur les buts poursuivis et sur la méthode adoptée.

- diminuer le nombre des abandons, en indemnisant les ménages pour leur participation par tranche trimestrielle et non plus par tranche mensuelle (la plupart des abandons ayant lieu au cours des deux premiers mois), en distribuant aux ménages des livrets d'instructions abordant les principales difficultés qu'ils peuvent être amenés à rencontrer, en réduisant les délais de paiement des indemnités aux ménages, etc.
- b) Etant donné que l'échantillon est pratiquement issu de l'ensemble des ménages ayant participé à l'enquête socio-économique de 1977, il sera possible de vérifier la représentativité de l'échantillon final sur base de certaines caractéristiques au sujet desquelles l'enquête de 1977 fournit des renseignements. Ceci permettra également de redresser éventuellement l'échantillon final.

### III. ORGANISATION DE L'ENQUETE

#### 1. Documents de base

Les documents de base sont:

- le carnet de ménage mensuel rempli par le ménage. Deux types de carnets ont été prévus: le carnet pour ménages d'ouvriers, d'employés et d'inactifs, d'une part, et le carnet pour ménages d'indépendants, d'autre part.
- le carnet de poche, mensuel également, rempli par certains membres du ménage à partir de l'âge de 14 ans.
- deux questionnaires distincts, remplis par l'enquêteur lors d'interviews en début et en fin d'enquête.

#### 2. Collecte des données

Chaque ménage est invité à collaborer à l'enquête une année entière, c'est-à-dire à remplir 12 carnets de ménage mensuels. Le carnet a été conçu de façon à faciliter tant la tâche du ménage que celle des codificateurs; le carnet destiné aux ménages de non indépendants comporte une page de contrôle, qui permet aux ménages et à l'enquêteur de s'assurer rapidement qu'il n'y a pas d'incohérences dans les inscriptions.

Le carnet de poche est tenu pendant 3 mois par toute personne du ménage qui dispose d'un certain montant sous forme d'argent de poche, ou bien qui garde pour lui une partie de ses revenus et ne cède donc pas la totalité de ceux-ci au ménage.

Au début de chaque mois, un enquêteur est chargé de rendre visite aux ménages, afin de reprendre le carnet du mois précédent dûment rempli, carnet dont il est d'ailleurs tenu de vérifier brièvement les inscriptions avant de quitter le ménage.

C'est également l'enquêteur qui doit donner les premières explications aux ménages au début de l'enquête; une visite de contrôle supplémentaire aux ménages est prévue pendant le premier mois de l'enquête.

### 3. Enregistrement des données

La codification et l'enregistrement des données sont réalisés au moyen de machines "displays". La codification prévue semble suffisamment détaillée pour permettre de répondre à la plupart des demandes formulées par les utilisateurs habituels de tels renseignements.

## IV. UTILISATION DE L'ENQUETE DANS LE CADRE DES STATISTIQUES NATIONALES

L'Institut national de Statistique publie les résultats de l'enquête sous forme de budgets annuels moyens en distinguant le revenu disponible, la consommation, l'épargne et les divers éléments de ces agrégats.

Les critères présidant aux regroupements des ménages sont fonction des besoins les plus larges des différents utilisateurs.

En premier lieu les résultats de l'enquête sur les budgets des ménages sont utilisés pour l'adaptation périodique de la structure de l'indice officiel des prix à la consommation au mode de vie des ménages.

Les données fournies par les enquêtes sur les budgets des ménages servent aussi à estimer certaines rubriques des comptes nationaux relatifs à la consommation finale des ménages, notamment lorsque pour ces rubriques d'autres sources statistiques ne sont pas disponibles (dans le cas de certains produits alimentaires, de réparations, de services divers); les résultats sont également utilisés pour fixer, en liaison avec d'autres données, la part relative de la consommation privée ou encore pour en déterminer l'évolution dans le temps à partir d'enquêtes successives. Cependant, l'irrégularité des enquêtes et la limitation du champ d'observation à certaines couches de la population ne permettent qu'exceptionnellement de baser les estimations de la consommation finale des ménages exclusivement sur de telles investigations.

Les renseignements tirés de ces enquêtes ont été utilisés essentiellement pour vérifier les résultats obtenus à partir d'autres méthodes. Ils permettent également d'estimer la production de produits agricoles et alimentaires, spécialement pour l'autoconsommation des ménages, autres que les exploitants agricoles professionnels.

En outre, il y a les nombreux utilisateurs privés et publics, intéressés par les conditions et mode de vie des ménages. Certains d'entre eux peuvent bénéficier d'un traitement spécial des données brutes, conformément à leurs préoccupations.

C'est ainsi qu'à partir de l'enquête sur les budgets des ménages de 1973-1974, on a pu donner un grand nombre d'informations relatives aux :

- études du marché de certains biens de consommation;
- études sur les revenus des ménages : distribution et dispersion des revenus pour différentes catégories socio-professionnelles et régionales, analyse des composantes du revenu, études sur la pauvreté, etc.;
- études sur l'épargne des ménages, prospection du marché dans ce domaine, etc.



L U X E M B O U R G

Enquête sur les budgets familiaux de 1978

I. Préparation et organisation	148
II. Déroulement de l'enquête	151
III. Traitement des données	156

## I. PREPARATION ET ORGANISATION

Une enquête sur les budgets familiaux requiert d'importants travaux préparatoires: choix d'une base de sondage et tirage d'un échantillon, définition de la méthode d'enquête, impression des documents de travail, engagement de personnel....

### 1. Base de sondage

Le choix des ménages posait un premier problème; il était convenu que la population visée par l'enquête devait présenter des caractéristiques la rendant comparable à la population dont la consommation est à la base de l'indice des prix. Cette dernière est caractérisée par son niveau de vie, c.a.d. sa consommation par unité de consommation.

Cette classification ne peut toutefois être réalisée qu'une fois l'enquête terminés. Pour pouvoir isoler ex ante un groupe de population analogue à l'intérieur de l'ensemble des salariés, il était nécessaire, d'une part, d'arrêter des critères de sélection touchant notamment au revenu et à la taille du ménage et, d'autre part, de disposer d'une base de sondage. Contrairement à l'enquête de 1963, où le Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC) avait pu utiliser les fichiers obtenus lors du recensement de la population de 1960 (choix au hasard), le recensement de 1970 ne pouvait servir pour établir un échantillon valable parce qu'il était trop éloigné dans le temps; le recensement de la population ne fournissait en outre aucune indication sur le revenu des ménages. Il fut dès lors nécessaire de recourir aux fichiers des caisses de pension et de maladie, qui comprennent des relevés nominatifs. Des contacts furent pris avec l'Inspection générale de la Sécurité sociale en avril 1976. L'absence d'un fichier central de tous les assurés contenant des données sur le revenu, le domicile, l'état civil et le nombre d'enfants ne permettait cependant pas la sélection directe des ménages à deux enfants et obligeait à faire appel à la collaboration des différentes caisses.

Du point de vue de l'élaboration de la base de sondage, 5 groupes de salariés pouvaient être distingués:

- les ouvriers de l'ARBED
- les autres ouvriers
- les employés privés

- les fonctionnaires et employés de l'Etat
- les agents des CFL (Chemins de fer luxembourgeois).

Les listings de ménages des trois premiers groupes répondant aux critères : de revenu, d'âge, de densité de travail, et de sexe, furent fournis respectivement par l'AVI (Assurance, Vieillesse, Invalidité), et par la CPEP (Caisse de pension des employés privés). La Sélection des chefs de ménage avec 2 enfants fut réalisée sur la base des fichiers des caisses d'allocations familiales, mais de façon séparée pour les ouvriers de l'ARBED et pour les autres, du fait de l'existence de deux fichiers distincts.

La conception de leurs fichiers permit aux Caisses de la Fonction publique et des CFL de sélectionner directement les ménages répondant aux critères fixés, y compris celui de la taille du ménage.

Début novembre, les préparatifs étaient assez avancés pour que l'on pût procéder au tirage de l'échantillon. Quatre agents furent alors affectés à plein temps à la section "Budgets familiaux". En décembre, trois nouveaux membres venaient la renforcer, car parallèlement avec les opérations d'échantillonnage, il s'agissait de rédiger et d'imprimer les nouveaux questionnaires et documents de travail à utiliser aussi bien pour l'enquête sur le terrain que pour les travaux de dépouillement.

## 2. Tirage de l'échantillon

L'enquête de 1977 doit servir à actualiser le schéma de pondération de l'indice des prix à la consommation. Ce schéma reflète les habitudes de consommation d'une certaine tranche de la population appelée population de l'indice.

Pour des raisons de limitation des crédits disponibles et à cause des effectifs réduits dont dispose le STATEC, il fut décidé que l'enquête devait toucher quelque 600 à 700 ménages. Pour arriver à des résultats valables à partir d'un échantillon aussi réduit, ces familles ne pouvaient être tirées parmi l'ensemble des ménages du Grand-Duché; mais elles devaient présenter certaines caractéristiques les rendant comparables à l'échantillon de l'enquête 1963/64 retenu pour la pondération de l'indice:

- a) catégorie socio-économique du chef de ménage: ouvrier, employé ou fonctionnaire,
- b) taille de la famille: 4 personnes (couple marié + 2 enfants).

c) revenu annuel du ménage:

ouvrier 225 - 360.000 FB (base 1974)

employé et fonctionnaire 300 - 500.000 FB (base 1975).

Les classes de revenu furent déterminées de façon à correspondre aux classes de revenu de l'enquête 1963-64 retenues pour la pondération de l'indice des prix, compte tenu bien entendu de la hausse des salaires intervenue entre 1963 et 1977.

En même temps, les ménages visés devaient répondre aux conditions suivantes :

- Revenu du ménage et sexe:

Seul le chef de ménage devait toucher un revenu. Au cas où les deux époux travaillaient, le ménage était éliminé. Dans ce cas, le ménage dépassait d'ailleurs généralement la limite de revenu.

- Age du chef de ménage:

Il avait été prévu de retenir les personnes âgées entre 30 et 60 ans, les salaires semblant présenter un caractère plus régulier à ces âges. Lors des discussions, il fut proposé de retenir également les personnes âgées de 25 à 30 ans, ces personnes ayant des salaires relativement bas. Comme cette tranche d'âge ne se recoupait que partiellement avec la taille de la famille, il fut décidé, à titre de compromis, d'étendre le champ de l'enquête aux personnes nées entre 1917 et 1950, c'est-à-dire âgées de 27 à 60 ans en 1977.

- Densité de travail:

Les personnes retenues devaient avoir travaillé plus de 200 jours durant l'année de référence de façon que leur revenu annuel fût significatif et permit de les situer sans problèmes dans la hiérarchie des revenus.

- Lieu de naissance:

Les chefs de ménage nés au Portugal, en Espagne, et en Yougoslavie furent écartés de l'enquête. Cette mesure pouvait paraître injustifiée vue l'importance de ces ménages au sein de la population ouvrière, mais il n'en est pas moins vrai que les barrières linguistiques rendraient leur collaboration impossible dans la plupart des cas. Du même, il est probable que leurs habitudes de consommation diffèrent largement de celles de la population autochtone, ce qui aurait donné une structure de consommation moyenne ne correspondant à aucune structure réelle et faisant

apparaître une grande variabilité des coefficients budgétaires. Après les différentes phases de sélection, il restait finalement une base de sondage de 3.286 ménages se répartissant comme suit:

Employés et fonctionnaires	1954
dont: Etat	597
CFL	391
Employés privés	966
Ouvriers	<u>1332</u>
Total des ménages	3286

### 3. Engagement de personnel

Au moment où l'enquête sur le terrain devait commencer, la section "Budgets familiaux" comprenait sept agents. Deux fonctionnaires et deux employés avaient été libérés à l'intérieur du service, alors que trois agents auxiliaires furent engagés pour les besoins de l'enquête. Un étudiant vint renforcer le personnel codificateur pendant les mois de vacances. Néanmoins, il apparut que les retards accumulés au début de l'enquête ne pouvaient être efficacement comprimés que par le renforcement de la section et un nouvel agent auxiliaire fut engagé en août. Ainsi, de novembre 1976 à juillet 1978, le personnel de la section avait totalisé 135 mois/homme.

### 4. Liste des imprimés

Les imprimés utilisés aux différents stades de l'enquête furent tous confectionnés, soit intégralement, soit partiellement au STATEC. Dans tous les documents destinés aux enquêtes, les textes étaient rédigés en français et en allemand.

## II. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

### 1. Technique de l'enquête

#### a) Durée

La durée de l'enquête avait été fixée à 1 an, soit du 1er janvier au 31 décembre 1977. En fait, les derniers carnets de ménage ne sont rentrés que le 17 février 1978.

Comme il était prévu de rassembler des informations pour quelque 600 à 700 ménages, 55 ménages étaient à contacter mensuelle-

ment. Pour achever une tranche mensuelle, un enquêteur mettait deux mois, le premier étant consacré à la lère interview et à la distribution des carnets. Pendant le deuxième mois, l'enquêteur refaisait la même tournés pour se faire remettre les carnets remplis et procéder à l'interview finale.

Pour des raisons pratiques, les deux enquêteurs opéraient alternativement avec un décalage d'un mois. Les opérations sur le terrain durèrent 14 mois, de la mi-décembre 1976 à mi-février 1978.

b) Méthode d'enquête

L'enquête était basée sur une méthode mixte combinant le carnet de ménage et l'interview.

Le carnet était destiné à être rempli par la ménagère, pendant un mois, et à recevoir journallement les inscriptions des dépenses et des consommations (valeurs et quantités). Les périodes de tenue du carnet devaient s'étaler sur les 12 mois de l'enquête. La durée d'un carnet était fixée uniformément à 30 jours.

L'interview était prévue essentiellement pour saisir les renseignements généraux sur le ménage, les dépenses non courantes et les revenus. Elle s'est opérée en deux phases: la visite introductive de l'enquêteur, pendant laquelle celui-ci présentait l'enquête, recueillait des renseignements généraux sur le ménage et remettait à la ménagère le carnet avec les instructions nécessaires; la deuxième interview coïncidait avec la visite finale au cours de laquelle l'enquêteur reprenait le carnet et en vérifiait le contenu.

2. Collecte des données

a) Envoi de lettres-questionnaires

Le début de l'enquête ayant été fixé au 1er janvier 1977, il s'agissait d'entrer en contact avec une première tranche de ménages dès le mois de décembre 1976. 200 lettres furent expédiées à des ménages choisis au hasard parmi les 3.286 familles de la base de sondage. Un avis expliquait brièvement le but de l'opération, insistait sur le caractère confidentiel de l'enquête et faisait état de l'indemnité de 1000 francs qui serait accordée pour chaque carnet bien rempli. Un

questionnaire à renvoyer au moyen d'une enveloppe-réponse accompagnait cet avis: il permettait de connaître la composition du ménage, la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, et le nombre de personnes actives faisant partie du ménage. Après la rentrée de ces questionnaires, les familles ne répondant pas à tous les critères de sélection étaient éliminées, tandis qu'une lettre de rappel était adressée aux ménages qui n'avaient pas répondu. Par la suite, ces lettres furent expédiées par étapes successives au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête.

<u>Date de l'envoi</u>	<u>Ouvriers</u>	<u>Employés et fonctionnaires</u>	<u>Total</u>
décembre 1976	100	100	200
janvier 1977	200	200	400
mars 1977	200	200	400
mai 1977	200	200	400
août 1977	400	400	800
novembre 1977	232	150	382
Total	1.332	1.250	2.582

b) Première interview

Les lettres-questionnaires constituaient une excellente introduction pour les enquêteurs. Grâce à elles, les ménages étaient généralement au courant et avaient pu délibérer sur la participation ou la non-participation à l'enquête, le premier contact avec l'enquêteur restait primordial pour la suite de l'enquête.

Tout d'abord, l'enquêteur devait s'assurer que le ménage correspondait bien aux critères de sélection retenus et qu'il avait la possibilité de participer valablement à l'enquête, alors que de son côté, le ménage pouvait refuser sa coopération.

En cas d'acceptation, l'enquêteur procédait à une première interview sur la base du questionnaire "Renseignements généraux sur le ménage".

Après avoir terminé l'interview proprement dite, l'enquêteur pouvait se faire une image assez exacte du ménage et la suite de l'entretien s'en trouvait facilitée. Le carnet de ménage étant le seul document à être rempli par l'enquêté, il s'agissait de donner à celui-ci des instructions très détaillées. A ces fins, l'agent disposait d'un modèle de carnet rempli qu'il

parcourait ensemble avec la ménagère tout en lui donnant les explications nécessaires.

L'enquêteur remplissait lui-même la partie du questionnaire concernant la composition du ménage, ce qui lui donnait l'occasion de faire remarquer que les membres du ménage étaient désignés par un numéro courant qui était à reproduire dans le carnet chaque fois qu'il s'agissait p. ex. d'inscrire un achat de vêtement dans l'intérêt de tel ou tel membre du ménage.

Les parties du questionnaire concernant les modifications survenues dans la composition du ménage étaient à remplir par l'enquêté au cours de l'enquête, de même que tout le reste du carnet.

Pour les recettes nettes du ménage, au cours du mois de l'enquête, une seule page était prévue. L'enquêté devait y inscrire, dans l'ordre chronologique (il n'y avait pas de rubriques préimprimées en avant-colonne), toutes les recettes nettes, même les plus petites en spécifiant le genre de la recette (p.ex. salaire net, traitement net, ~~sa~~ compte, rente, pension, loyers, dons en espèces, loterie) et en indiquant par son numéro le membre du ménage titulaire de la recette. Lorsqu'il s'agissait de recettes périodiques, la période à laquelle la recette se rapportait était à préciser (p. ex. pension pour le mois de mai, loyer pour le mois de juin).

Sur une page spéciale étaient à inscrire respectivement les consommations de produits provenant du jardin ou de la basse-cour du ménage, ainsi que les avantages en nature concédés gratuitement par toute autre personne. Il s'agissait de désigner clairement les produits, biens et services et d'indiquer exactement les quantités.

A la page suivante figuraient deux petits tableaux à remplir lorsque des membres du ménage prenaient des repas à titre gratuit en dehors du ménage.

Les repas servis à des invités étaient également à indiquer.

La plus grande partie (30 pages) du carnet de ménage était réservée à l'inscription des dépenses. Pour chaque jour de la période de tenue du carnet une page entière était prévue. La ménagère était invitée à y inscrire les dépenses au fur et à mesure qu'elle les effectuait (il n'y avait pas de rubriques préimprimées en

avant-colonne), en précisant la nature du produit ou du service acheté et en indiquant également les quantités. A titre de complément du carnet chaque ménage recevait, à l'intention de certains de ses membres adultes, un ou plusieurs carnets d'argent de poche. Celui-ci, dûment rempli, était à remettre à l'enquêteur avec le carnet de ménage ou à renvoyer séparément sous enveloppe fermée au service des "Budgets familiaux".

A la fin de sa visite, l'enquêteur annonçait au ménage que dans le délai d'un mois il repasserait pour recueillir le carnet rempli et qu'à cette occasion il aurait encore à poser quelques questions concernant les recettes et certaines dépenses importantes du ménage. En vue de faciliter cette interview finale, il priait l'enquêté de rassembler certains documents et renseignements, et en guise d'aide-mémoire il remettait une note dans laquelle étaient énumérés en détail les documents en question (factures, quittances, décomptes, polices d'assurances, etc.).

Bien de fois, l'enquêteur convenait avec la ménagère d'une visite intermédiaire pour s'assurer qu'elle avait bien compris le mécanisme de l'enquête.

c) Deuxième interview

Au plus tôt 30 jours après la première interview l'enquêteur devait rendre une nouvelle visite aux mêmes ménages. A première vue, l'interview finale semblait être plus facile à réaliser que la première, puisque l'enquêteur connaissait maintenant les lieux et ses "clients". Mais le programme était très chargé et contenait des questions particulièrement délicates sur les revenus, les dettes, etc.

La première chose à faire lors de cette entrevue était de vérifier le remplissage du carnet de ménage et d'y apporter, le cas échéant, avec l'aide de l'enquêté, les rectifications nécessaires.

Venait alors le tour du questionnaire sur les achats de vêtements, de meubles, etc.

Heureusement, les ménages avaient très souvent suivi la recommandation que l'enquêteur leur avait laissée lors de son premier passage de rassembler les factures, quittances, etc.:

l'interview s'en trouvait facilitée. Mais dans certains cas, les difficultés subsistaient malgré la présence des documents afférents.

Pour pouvoir répondre à la question sur le remboursement des dettes pour des achats à crédit et à tempérament effectués avant l'enquête, on avait prévu un questionnaire auxiliaire annexé au questionnaire sur les revenus.

Une partie importante de la deuxième interview était consacrée à des questions sur le revenu.

Pour les salaires et les traitements, on avait prié d'avance les ménages de tenir sous la main des fiches de paie pour les 3 derniers mois au moins, et, si possible, des décomptes annuels. La plupart du temps, les ménages avaient donné suite à cette invitation et, avec leur permission l'enquêteur emportait ces documents, en promettant de les renvoyer dans les 48 heures. Ce procédé permettait, d'une part, d'écourter sensiblement la durée de l'interview et, d'autre part, de traiter de façon uniforme au Statec la question complexe des revenus salariaux.

### III. TRAITEMENT DES DONNEES

#### 1. Première vérification et codage des données

La durée de détention du carnet de ménage étant fixée uniformément à 30 jours, il était possible de commencer les opérations de vérification et de dépouillement dès la réception des premiers carnets.

La vérification se trouvait simplifiée du fait que l'enquêteur était chargé de procéder sur place à un premier contrôle de la reprise du carnet de ménage. La grande masse de l'information à traiter concernait les dépenses en espèces. Pour chaque ménage, les renseignements fournis étaient codés par inscription sur des formulaires spéciaux, puis enregistrés sur bande magnétique. Ce procédé permettait un deuxième contrôle plus approfondi des données de base.

Par la suite, on contrôlait plus particulièrement les recettes, les revenus en nature, les achats à tempérament ainsi que la cohérence des données fournies.

## 2. Recettes en espèces

Pour obtenir une structure de consommation significative à partir d'un échantillon réduit, la population considérée devait présenter des caractéristiques homogènes (cf. Tirage de l'échantillon). Les questions sur le revenu constituaient la partie la plus délicate de l'enquête. L'interview sur les revenus n'avait lieu qu'en fin d'enquête, après que le carnet de ménage eut été tenu pendant 30 jours. Dès la première interview, l'enquêteur attirait néanmoins l'attention des ménages sur les questions relatives au revenu pour obtenir leur accord, la communication de ces données étant une condition de la participation à l'enquête. Tous les ménages ayant effectivement terminé l'enquête ont fourni des renseignements à ce sujet. Quant à la qualité des indications fournies, on peut considérer que les renseignements sur les revenus salariaux et les prestations sociales sont exacts, alors que pour les autres catégories de revenu, aucun contrôle n'était possible et les enquêteurs devaient se baser sur les indications que les ménages voulaient bien leur fournir. C'était suffisant pour les besoins de l'enquête, les renseignements sur le revenu n'ayant d'autre but que de situer le ménage et de servir de contrôle pour les dépenses.

## 3. Revenus en nature

Le STATEC s'est efforcé d'isoler plus particulièrement quatre sortes de revenus en nature, à savoir l'autoconsommation, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires, les avantages fournis par l'employeur et les dons en nature faits par des particuliers. Le principal problème consistait à estimer la valeur des biens et services dont on ne connaissait que la nature et la quantité, le cas échéant. La consommation d'articles alimentaires produits par le ménage, les dons en nature et les avantages fournis par l'employeur furent enregistrés au prix de détail.

L'estimation de la valeur locative brute des logements habités par leurs propriétaires s'avéra plus délicate, le STATEC ne disposant pas d'une statistique des loyers.

C'est pourquoi on admit les estimations proposées par les intéressés de concert avec l'enquêteur; cette méthode, outre sa simplicité, avait l'avantage de tenir compte implicitement d'un grand nombre de facteurs qualitatifs, tels que le confort, l'environnement, etc.

4. Achats à tempérament

Tout comme les produits achetés au comptant, les biens achetés à tempérament étaient considérés comme consommés au moment de l'achat. Chaque produit acheté durant l'enquête était donc repris en consommation pour sa valeur globale, que le montant de l'achat eut été ou non complètement payé à la fin de l'enquête; le montant restant à payer à ce moment était comptabilisé comme revenu. Les sommes liquidées durant l'enquête à valoir sur des achats effectués avant le début de l'enquête n'étaient pas reprises en consommation; elles étaient comptabilisées en tant que remboursements de dettes.

R O Y A U M E - U N I

Enquête sur les budgets familiaux

I. Champ de l'enquête	160
II. Composition de l'échantillon	161
III. Organisation de l'enquête	164
IV. Méthodes d'enquête	165
V. Place de l'enquête dans le cadre des statistiques nationales	170
Annexe: Enquête nationale sur l'alimentation	173

Le présent document est une description de la Family expenditure survey (FES). Cette enquête sur les dépenses des ménages constituera la source principale de données concernant les dépenses et les revenus des ménages au Royaume-Uni en 1979, pour les enquêtes harmonisées de l'OSCE sur les budgets familiaux. Les informations sur les dépenses alimentaires des ménages et les quantités correspondantes seront fournies par la National Food Survey (NFS), dans le cadre d'une enquête permanente distincte. Une brève description de la NFS figure en annexe.

La FES est fondée sur deux enquêtes menées au Royaume-Uni: la FES/Grande-Bretagne et la FES/Irlande du Nord. A l'exception du type d'échantillon et des organisations responsables, les deux enquêtes sont identiques, les questionnaires et les méthodes de codification de la FES/Irlande du Nord étant inspirées de la FES/Grande-Bretagne. Les observations figurant dans ce document se rapportent à la FES/Grande-Bretagne.

#### I. CHAMP DE L'ENQUETE

L'enquête sur les budgets familiaux (Family Expenditure Survey = FES) se propose d'étudier un échantillon aléatoire de tous les ménages privés en Grande-Bretagne. Dans le cadre de l'enquête, le ménage comprend une ou plusieurs personnes vivant sous le même toit, prenant des repas en commun et ayant une économie domestique commune. Les membres d'un ménage n'ont pas nécessairement entre eux des liens de parenté. Les gens de maison habitant avec le ménage y sont inclus. Comme l'enquête ne concerne que les ménages privés, les personnes vivant dans des foyers, pensions de famille, internats ou autres institutions en sont exclues.

La FES a débuté en 1957, mais l'échantillon a été considérablement élargi en 1967. Depuis lors un échantillon utile d'environ 10.000 ménages, soit approximativement 0,05% de tous les ménages, a été sélectionnée chaque année et invité à participer à la FES. Cette participation est totalement volontaire et les ménages sélectionnés peuvent refuser de participer. S'ils refusent, ils ne sont pas remplacés par d'autres.

En tout, environ 70% de tous les ménages collaborent totalement (c'est-à-dire que tous les membres âgés de 16 ans et plus acceptent de fournir tous les détails de leurs revenus et de leurs dépenses), de sorte que les résultats se fondent sur des informations provenant d'un total de quelque 7.000 ménages de Grande-Bretagne. Cet échantil-

lon est assez important pour fournir des estimations suffisamment exactes sur les éléments principaux composant les dépenses et les revenus ainsi que sur les principales caractéristiques des ménages. Il est également assez important pour servir de base à une analyse plus détaillée lorsque le nombre des ménages participants est élevé, mais il est insuffisant pour fournir des informations exactes et détaillées sur de petits secteurs de la population (ce qui n'est d'ailleurs pas l'objectif de la FES).

## II. COMPOSITION DE L'ECHANTILLON

### 1. Type d'échantillon

Il s'agit d'un échantillon stratifié à trois degrés, de type rotatif et à taux d'échantillonnage uniforme, dans lequel les unités primaires de sondage sont les 455 circonscriptions administratives de la Grande-Bretagne.

Les unités secondaires sont les circonscriptions électorales (dans les zones urbaines) et des groupes de paroisses (dans les zones rurales). Les unités finales sont des adresses se trouvant dans des circonscriptions électorales ou groupes de paroisses choisis; ces adresses sont tirées du registre électoral (il s'agit des registres tenus en vue des élections législatives et municipales dans lesquels on trouve les noms des électeurs inscrits par adresse). Lorsqu'il se rend à chaque adresse, l'enquêteur convertit les adresses en listes de ménages existant effectivement.

### 2. Stratification des unités primaires d'échantillonnage

Les circonscriptions administratives sont stratifiées en fonction de trois critères:

- a) par région (16 strates)
- b) par type de zone (selon qu'il s'agit de zones urbaine ou rurale et selon le niveau de densité de population)
- c) par indicateur économique (la proportion, dans une zone, des biens domestiques ayant une valeur imposable de plus de 400 £ en Angleterre et au Pays de Galles; la proportion de valeur industrielle imposable par rapport à la valeur totale dans une zone en Ecosse).

En ce qui concerne le point b), les London "boroughs" (municipalités) du Grand Londres, les Metropolitan County districts en Angleterre (districts des comtés métropolitains) et les

viles en Ecosse forment tous des strates distinctes. Tous les autres districts non métropolitains sont divisés en trois niveaux de densité de population comme suit :

- forte densité (7,9 personnes ou plus par hectare) ;
- densité moyenne (2,2 personnes ou plus mais moins de 7,9 personnes par hectare) ;
- faible densité (moins de 2,2 personnes par hectare).

### 3. Choix de 168 strates

La base d'échantillonnage des PSU est divisée en 168 strates secondaires de taille plus ou moins égale. Le nombre 168 a été choisi en fonction d'un certain nombre de considérations:

- a. l'échantillon total trimestriel devait être d'environ 2.500 adresses pour donner un échantillon annuel de quelque 10.000 adresses en Grande-Bretagne ;
- b. le nombre d'adresses sélectionnées au troisième stade devait pouvoir être traité par un seul enquêteur en un mois. Ce nombre a été fixé à 16 adresses.

### 4. Le système de rotation

Un autre facteur intervenant dans le choix du nombre 168 est le fait que l'on a utilisé pour l'échantillon un schéma de rotation dans lequel des sélections successives sont effectuées dans les strates de la base d'échantillonnage, de manière à assurer un remplacement progressif des unités des sondage trimestre par trimestre. Chaque unité sélectionnée est utilisée quatre fois au cours de périodes trimestrielles successives, puis est remplacée, après le quatrième trimestre, par une autre unité sélectionnée dans la même strate. Chaque sélection est effectuée au hasard et indépendamment des sélections précédentes effectuées dans cette strate, et indépendamment des sélections effectuées dans d'autres strates.

Le nombre 168 a été choisi de manière à être :

- a. divisible par 4 pour permettre une rotation trimestrielle;
- b. divisible par 3 pour permettre de répartir entre trois mois distincts chaque sélection trimestrielle ;
- c. divisible à nouveau par 2 de façon que chaque strate de rotation mensuelle puisse être divisée en deux échantillons parallèles en cas de besoin ;
- d. tel que, multiplié par 16 (charge de travail optimale de l'en-

quêteuse) il produise un échantillon trimestriel total aussi proche que possible de 2.500.

5. Sélection de l'échantillon

L'échantillon est auto-pondéré. Au premier degré (circonscriptions administratives), la probabilité de sélection d'une unité primaire de sondage est proportionnelle à sa taille (nombre d'électeurs). Au deuxième degré **une circonscription électorale** est choisie dans chaque unité primaire de sondage, sélectionnée, ici encore, avec une probabilité proportionnelle à sa taille (nombre d'électeurs). Au troisième degré (adresses), un nombre constat d'unités finales (16) est choisi dans chaque unité secondaire sélectionnée.

6. Premier degré de l'échantillonnage

La sélection d'une unité primaire de sondage dans une strate est faite au hasard et indépendamment de toute autre sélection; l'échantillonnage est donc aléatoire avec remplacement.

Pendant un trimestre, 168 unités primaires donnent la représentation trimestrielle des dépenses dans toute la Grande-Bretagne. Chaque série de 168 est divisée en trois groupes de 56 attribués au hasard aux trois mois d'un trimestre civil.

7. Deuxième degré de l'échantillonnage

L'échantillonnage est effectué à un second degré afin de limiter le travail d'enquête à une région de taille raisonnable pour un seul enquêteur, compte tenu du fait que des visites supplémentaires doivent être effectuées au cours de l'enquête auprès des ménages participants pendant l'établissement des relevés. A cet effet, chaque PSU sélectionnée est divisée en unités secondaires qui sont des circonscriptions électorales; si une circonscription comporte moins de 2.500 électeurs, elle est réunie à une circonscription voisine. Quatre unités du second degré sont choisies pour chaque unité primaire de sorte qu'une circonscription différente est choisie chaque mois dans lequel l'unité primaire apparaît dans l'échantillon.

8. Troisième degré

Dans chaque circonscription électorale, 16 adresses sont choisies dans le registre électoral, en utilisant un intervalle fixe à partir d'un point de départ pris au hasard.

### 9. Conversion des adresses en ménage

Lorsqu'un enquêteur se rend à une adresse, il identifie et inscrit le nombre des ménages vivant effectivement à cette adresse. Les adresses où ne réside qu'un seul ménage (la majorité) ne présentent aucun problème pour l'enquêteur: il interroge le ménage.

Des procédures spéciales sont prévues pour traiter les adresses où réside plus d'un ménage privé (adresses à ménages multiples). La plupart des adresses à ménages multiples sont identifiées au stade de l'échantillonnage en notant le nombre de noms différents figurant sur le registre électoral. Toutefois, il ne s'agit là que d'une indication approximative du nombre de ménages vivant réellement à cette adresse au moment de l'enquête.

S'il est relevé plus d'un ménage à cette adresse, l'enquêteur dispose, pour l'échantillonnage, d'instructions individuelles systématiques qui garantissent une sélection aléatoire sur sa liste.

### 10. Adresses non valables

Certaines adresses correspondent à des ménages ou des établissements qui sortent du champ de l'enquête: hôtels, pensions de famille, auberges, institutions, etc.). Ces adresses sont exclues. Certaines adresses correspondent également à des logements vides ou qui ont été démolis. Ces adresses exclues sont au nombre de 700 environ par an.

## III. ORGANISATION DE L'ENQUETE

La Social Survey Division (SSD) (la division "Enquêtes sociales") de l'Office of Population Censuses and Surveys (OPCS) (Office des recensements et des enquêtes sur la population), se charge de l'échantillonnage, du travail sur le terrain et du codage ainsi que des expériences méthodologiques. En Irlande du Nord, l'échantillon de 900 adresses de la FES est traité par la division des statistiques et de l'économie du ministère des finances. Le traitement informatique et l'analyse statistique des résultats sont assurés par le ministère de l'emploi (Department of Employment). Les résultats sont publiés dans la série des rapports annuels qui ont paru sans interruption depuis 1957. Des articles relatifs à l'enquête sont également publiés périodiquement dans le bulletin du ministère de l'emploi (Department of Employment Gazette). Les résultats de la FES sont également utilisés après pondération pour le calcul de l'indice des prix de détail du ministère de l'emploi: les coefficients de pondération sont révisés annuellement.

#### IV. METHODES D'ENQUETE

##### 1. Répartition du quota

Les enquêteurs sont invités à répartir uniformément les enquêtes préliminaires sur un mois civil. Les 16 adresses sont traitées à un rythme de 4 par semaine (situation idéale). Le but est essentiellement de répartir uniformément le quota sur la période pour obtenir des schémas de dépenses représentatifs tout au long de chaque mois. En outre, cela offre les plus grandes chances de contacter un ménage.

Un enquêteur peut avoir à se rendre à plusieurs reprises à une adresse pour prendre contact avec le ménage, puis pour voir ensemble tous les membres âgés de 16 ans ou plus. Aucune lettre d'introduction n'est envoyée avant la visite de l'enquêteur.

##### 2. Première entrevue

Lors de la première entrevue, l'enquêteur explique au ménage le but de l'enquête ainsi que la manière dont les informations seront recueillies. A ce stade, il est expliqué aux déclarants que des informations complètes concernant les dépenses régulières du ménage et les détails du revenu individuel seront demandées à tous les membres du ménage âgés de 16 ans et plus. Il est également précisé que tous les membres du ménage âgés de 16 ans et plus seront invités à faire, sur un agenda, le relevé de leurs dépenses pendant deux semaines consécutives.

A ce stade, environ 26% de tous les ménages refusent de participer pour toute une série de raisons. Les enquêteurs doivent faire un compte rendu complet donnant tous les détails de chaque refus.

Si le ménage accepte de participer, l'enquêteur remplit les formulaires d'enquête:

- a) le questionnaire/ménage
- b) les questionnaires/revenus individuels.

##### 3. Le questionnaire/ménage

- a) Les questions du questionnaire/ménage s'adressent au chef de ménage, à la ménagère, ou à tous les membres du ménage âgés de 16 ans et plus (qui dépensent).
- b) Le questionnaire sert à obtenir sur le ménage des informations permettant de le classer (âge, sexe, état civil, situation par

rapport au chef de ménage) ainsi que des informations sur les dépenses courantes régulières. Les dépenses sont recueillies rétrospectivement à partir de la date de l'enquête et essentiellement sur la base de la dernière dépense.

- c) Voici des exemples de domaines couverts par le questionnaire: dépenses de logement (et recettes provenant de la sous-location; versements pour la fourniture de gaz et d'électricité, pour la location et l'entretien d'appareils fonctionnant au gaz et à l'électricité et les frais de téléphone. Les dépenses effectuées par les membres du ménage pour le paiement de permis, cartes d'abonnement, primes d'assurance, frais d'études et de formation sont répertoriées sur ce questionnaire, de même que les dépenses afférentes aux opérations à crédit de tout type et à l'achat de véhicules à moteur.
- d) Certaines questions portent sur les remises accordées pour le logement et autres subventions tels que les ristournes sur les fournitures d'énergie, d'autres questions concernent les dépenses d'enseignement et l'aide sociale alimentaire.

#### 4. Le questionnaire/revenus

- a) Il comprend des questions relatives à la situation dans la profession, les emplois principaux et secondaires ainsi que des questions détaillées concernant le revenu de chaque membre du ménage âgé de 16 ans et plus. Des questions sont posées aux parents concernant les revenus qu'ils perçoivent par enfant âgé de moins de 16 ans.
- b) Les revenus sont enregistrés rétrospectivement à partir de la date de l'enquête. La période de référence varie selon la source de revenus. Par exemple, les salaires et les allocations de l'Etat sont enregistrés sur la base du dernier paiement. Pour les autres sources de revenus, tels que les revenus des non-salariés, les dividendes et intérêts, la période de référence couvre les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.
- c) Aucune question n'est posée sur la fortune et les modifications de la structure du patrimoine en raison des réactions défavorables auxquelles il y aurait lieu de s'attendre.
- d) Les salaires bruts et nets sont relevés. On essaie de normaliser les salaires sur une base actuelle. Le principal concept de revenus utilisé est le revenu hebdomadaire brut moyen du ménage.

- e) Des informations complémentaires sont recueillies au sujet des avantages en nature reçus des employeurs.
- f) L'enquête ne porte en principe que sur les dépenses effectuées pour des besoins personnels. Toutefois, les déclarants commencent par enregistrer toutes leurs dépenses. Le questionnaire sur les revenus (de même que les agendas) comprend des questions sur les remboursements de frais professionnels. Cela permet d'éliminer la composante professionnelle au stade du codage.

#### 5. Documents de référence

Le questionnaire/ménage et le questionnaire/revenus exigent tous deux des réponses détaillées. Les enquêteurs encouragent les personnes sélectionnées à rechercher des documents à l'appui de leurs réponses, ce qui évite les problèmes de mémoire. Souvent, les personnes sélectionnées trouvent des documents après l'entrevue initiale et peuvent les présenter aux enquêteurs lorsque ceux-ci rendent à nouveau visite aux ménages pendant la période d'enregistrement de 14 jours.

#### 6. Période d'enregistrement de 14 jours

A l'issue de la première entrevue, les enquêteurs expliquent aux personnes sélectionnées comment faire leurs relevés pendant la semaine suivante. L'enquêteur fait au moins deux visites au ménage pendant ces 14 jours. Toutefois, dans certains cas (particulièrement dans le cas de personnes âgées qui ont souvent des difficultés à enregistrer les informations, il se peut qu'il fasse un plus grand nombre de visites. Il fait une visite intermédiaire afin de voir comment progresse l'enregistrement des informations et de remettre les agendas pour la seconde semaine. Les agendas de la première semaine sont collectés et contrôlés à la fin de la première semaine. Ceux de la seconde semaine sont collectés à la fin de la seconde semaine.

Le taux d'abandon après le début de la tenue des agendas est très faible; environ 4% abandonnement après la première entrevue.

Les enquêteurs disposent d'un questionnaire de contrôle de la conformité qui leur permet de vérifier les réponses des déclarants.

Les quantités d'aliments ne sont pas relevées, raison pour laquelle on a recours à la National Food Survey de 1979.

Les dépenses des enfants de moins de 16 ans ne sont pas enregistrées

mais on tient compte de l'argent de poche que les parents donnent aux enfants du ménage.

#### 7. Rétribution

Les expériences faites dans les années 50 ont montré qu'une rétribution influençait dans une certaine mesure favorablement le taux de réponse. A partir de 1957, chaque membre participant du ménage a reçu une livre sterling. Toutefois, en 1971, lorsque le paiement a été porté à List. 2, le taux de réponse n'a pas augmenté.

Des mandats de £ 2 sont envoyés par la poste aux déclarants 4 à 6 semaines après la dernière visite.

La plupart des enquêteurs estiment généralement que, si une certaine rémunération est nécessaire, la plupart des personnes sélectionnées acceptent de participer parce qu'elles sont convaincues que l'enquête est utile. (Cela dépend également de la formation et du zèle de l'enquêteur).

#### 8. Codification

Une fois renvoyés à l'OPCS, les questionnaires ménage sont soumis à une vérification très stricte avant d'être codés. Dans certains cas, il faut écrire aux déclarants pour obtenir des détails complémentaires. Il y a trois stades de contrôle pour le codage à l'OPCS, et il est en outre procédé à des vérifications au stade de la perforation des questionnaires codés. Un soin extrême est pris à chaque étape de la collecte des données, principalement parce que la FES est utilisée par de très nombreux départements ministériels chargés d'élaborer la politique gouvernementale.

#### 9. Secret

On veille avec beaucoup de soin à ce que les informations fournies par chaque ménage et chaque membre demeurent confidentielles. Les noms et adresses sont consignés sur des formulaires conservés séparément. Ces formulaires d'identification sont retirés avant l'envoi des documents au ministère de l'emploi. Ils sont conservés par la Division des enquêtes sociales de l'OPCS afin que les montants de 2 livres puissent être versés aux personnes qui ont pleinement collaboré à l'enquête, ainsi que pour éclaircir les points demeurés obscurs dans les budgets établis et pour permettre de mener occasionnellement une enquête complémentaire.

#### 10. Taux de réponse

Le taux annuel de réponse, qui a été de 59% pendant la 1ère année de la FES, s'est élevé jusqu'à une pointe de 74% au début des années 60. En 1967, la taille de l'échantillon a été doublée et le taux annuel de réponse est tombé légèrement en-dessous de 70%. Depuis 1974, ce taux est resté stable aux environs de 70%. Pendant cette période, le nombre de questions posées aux déclarants a augmenté; toutefois, les procédures appliquées n'ont pas fondamentalement changé.

#### 11. Distorsions dues à l'absence de réponse

Pendant les années de recensement, il est possible de découvrir les caractéristiques fondamentales des non-répondants à l'enquête en rapprochant les noms et adresses de ceux qui n'ont pas répondu des formulaires de recensement remplis par eux. Les distorsions suivantes ont été découvertes dans une étude qui rapproche le recensement de 1971 de la FES:

- le taux de réponse diminue avec l'âge du chef de ménage et de la ménagère
- le taux de réponse augmente avec la taille du ménage: en d'autres termes, le taux de réponse est minimum pour les ménages ne comportant qu'une seule personne.
- le taux de réponse pour les ménages dont le chef est un travailleur indépendant est plus faible que pour les ménages dont le chef de ménage est salarié.
- il semblerait que le taux de réponse soit inversement proportionnel à la densité de population, ce qui revient à dire qu'il est plus faible dans les villes; en particulier, le taux de réponse dans le grand Londres (environ 60%) est inférieur de 8 à 10% au taux de réponse de toutes les autres régions.

#### 12. Exactitude des données

Des erreurs types sont calculées pour des dépenses hebdomadaires moyennes de 94 articles de dépense du consommateur. Elles sont reprises dans les publications annuelles de l'enquête.

Des comparaisons entre les revenus et les dépenses calculés à partir de l'enquête et les données des comptes nationaux révèlent que les déclarations recueillies dans l'enquête sont nettement en-dessous de la vérité pour: alcool, tabac, revenus des travailleurs indépendants, revenus des investissements. Aucune tentative n'a

été faite pour rectifier ces distorsions dans les résultats publiés de la FES. Des expériences sont menées actuellement pour déterminer si la cause de ces déclarations insuffisantes réside dans des sous-estimations imputables aux déclarants ou dans une distorsion due aux non-réponses.

V. PLACE DE L'ENQUETE DANS LE CADRE DES STATISTIQUES NATIONALES

Toute recommandation visant à ajouter des questions, modifier la taille de l'échantillon et la méthodologie est soumise à deux commissions du Cabinet Office où siègent les représentants d'une dizaine de départements ministériels.

Une pression constante est exercée en faveur d'un plus grand nombre de questions; il existe également un programme destiné à effectuer des expériences méthodologiques en étendant la période de référence pour les revenus, et en examinant les causes du déséquilibre global entre dépenses et revenus.

Historiquement, la raison principale qui a motivé l'institution d'une enquête permanente sur les budgets familiaux a été de fournir un moyen de contrôler constamment les coefficients de pondération utilisés pour le calcul de l'indice des prix de détail. Cet indice mesure la variation du coût d'un panier de biens et de services représentatifs des dépenses de la grande majorité des ménages. La structure des dépenses change progressivement d'une année à l'autre et la composition du panier doit être tenue à jour.

L'enquête fournit des informations sur le budget de ménage des retraités utilisées comme facteurs de pondération pour établir les deux indices des prix de détail pour les ménages de retraités à une et deux personnes. Ces indices révèlent dans quelle mesure les ménages de retraités sont touchés par les variations de prix et ils constituent donc la base des décisions politiques visant à améliorer les pensions de retraite.

Bien que son objectif principal soit de fournir des facteurs de pondération pour les trois indices des prix de détail, l'enquête est devenue une enquête à buts multiples destinée à satisfaire une grande variété de besoins et assurant un apport inestimable d'informations économiques et sociales. Les résultats montrent la variation de la structure des dépenses de ménages présentant une composition différente et des niveaux de revenus différents, ainsi que les variations de revenus des ménages. Le fait que l'enquête dure depuis plus de 21 ans en fait

une série chronologique très appréciable.

Voici quelques exemples d'utilisation par les départements ministériels:

- a) le ministère de l'emploi a procédé dernièrement (à l'aide des résultats de l'enquête) à une évaluation de l'incidence de la hausse des prix sur la situation de différents types de ménage pendant la période 1970-76, pour voir si les ménages aux revenus les plus faibles ou les familles nombreuses ont souffert davantage que les ménages en général d'une hausse plus rapide des prix des articles qu'ils achètent (Department of Employment Gazette: juin 1978).
- b) L'Office Statistique Central utilise certains des résultats de l'enquête en matière de dépenses pour compléter les informations recueillies auprès des professionnels et d'autres sources en ce qui concerne les dépenses des consommateurs afin de fournir des estimations pour les comptes nationaux et régionaux.
- c) depuis le début des années 60, l'Office Statistique Central a utilisé les résultats de l'enquête pour démontrer les effets de la fiscalité et des avantages sociaux sur le revenu des ménages pour divers types de ménage (cette série paraît dans Economic Trends).
- d) les résultats de l'enquête en matière de revenus sont également utilisés par l'Office Statistique Central, conjointement avec l'enquête sur les revenus personnels et la nouvelle enquête sur les gains pour évaluer la répartition des revenus au Royaume-Uni.
- e) le ministère de la santé et de la sécurité sociale utilise les résultats de la FES/revenus pour évaluer au stade des bénéficiaires, le volume des avantages sociaux liés aux revenus (en liaison avec les statistiques administratives).
- f) le ministère de la santé et de la sécurité sociale utilise la FES pour estimer les échelles d'équivalence nécessaires pour adapter les revenus en vue d'obtenir des niveaux de vie identiques pour des ménages de composition différente.
- g) le ministère de l'énergie utilise les dépenses de combustible de l'enquête pour évaluer les dépenses de divers types de combustible par région, taille du ménage, mode d'occupation du logement. Il utilise également l'enquête pour estimer ce qu'absorbent divers systèmes de ristourne pour l'énergie (en liaison avec les statistiques administratives).

- h) le ministère de l'environnement utilise les résultats de l'enquête en matière de revenus pour évaluer, au stade des bénéficiaires, le volume des avantages sociaux liés aux revenus tels que les diminutions de loyer, les allocations de logement et les réductions accordées sur les taxes locales.
- i) le ministère des transports utilise les résultats de l'enquête en ce qui concerne les revenus pour vérifier certains éléments en liason avec la propriété d'un véhicule.
- j) le Trésor utilise l'enquête pour prévoir les effets de la fiscalité sur le revenu.

La FES est largement utilisée par les commissions gouvernementales dans les rapports qu'elles rédigent sur les caractéristiques sociales de groupes spécifiques de ménages, tels que les familles à parent unique et à faible revenu, par rapport à leurs besoins. Récemment, la FES a été utilisée, avec d'autres sources de données, par la commission royale sur la répartition du revenu et des richesses (Royal Commission on the Distribution of Income and Wealth) (rapport n° 6 Low Incomes (revenus faibles) et rapport n° 9 "Distribution of Income in Eight Countries", (la répartition des revenus dans huit pays HMSO 1978).

La FES a servi à évaluer le nombre de ménages vivant dans la pauvreté (voir Fiegehen, G C, Lansley, PS and Smith A.D- Poverty and Progress in Britain 1953-1973, Cambridge University Press, Londres 1977).

L'Office of Fair Trade utilise les résultats de la FES en matière de vente à crédit pour étudier les tendances du taux d'intérêt perçu sur diverses formes de crédit.

En outre, des tableaux statistiques non publiés de la FES sont demandés par les collectivités locales, les organismes effectuant des études de marché, et, de plus en plus, par les chercheurs universitaires. Des bandes magnétiques sur lesquelles sont enregistrés les résultats de la FES rendus totalement anonymes sont conservées par le Social Science Research Council Survey Archive de l'Université d'Essex.

ANNEXE

ENQUETE NATIONALE SUR L'ALIMENTATION (National Food Survey NFS)

CHAMP DE L'ENQUETE

1. La NFS est une enquête continue par sondage portant sur la consommation et les dépenses domestiques alimentaires des ménages privés en Grande-Bretagne. La première enquête date de 1941. La NFS se poursuit sans interruption à l'échelle nationale depuis 1950. Son principal objectif est de fournir des données sur la nutrition et son contenu énergétique. La NFS est prise en charge par le ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAFF). L'enquête est conçue et l'échantillon sélectionné par la division des enquêtes sociales (SSD) de l'OPCS. Le travail sur le terrain et le codage sont assurés par le British Market Research Bureau (BMRB). Le MAFF informatise et analyse les résultats qui paraissent dans une série de rapports annuels. (Household Food Consumption and Expenditure, HMSO). L'enquête ne couvre que les aliments destinés à la consommation humaine qui font partie des provisions alimentaires du ménage. Sont exclues les boissons non alcoolisées, les boissons alcoolisées ainsi que la confiserie.
2. L'échantillon NFS est sélectionné au moyen d'un plan d'échantillonnage aléatoire stratifié à trois degrés. Le 1er degré comprend 46 circonscriptions parlementaires; le 2ème une sélection de districts électoraux; le 3ème une sélection d'adresses prises sur les registres électoraux.  
  
La taille réelle de l'échantillon est d'environ 14.000 ménages; normalement 52% répondent.
3. Les informations sont recueillies de manière permanente pendant toute l'année à l'exception d'une brève interruption à Noël et pendant les élections générales. L'année est divisée en 34 périodes de 10 jours. Chaque circonscription est incluse dans l'échantillon pendant 17 périodes de 10 jours. Les enquêteurs du BMRB contactent 19 adresses pendant chaque période de 10 jours.
4. Les ménagères font un relevé détaillé de tous les aliments (coût et quantités) qui entrent dans le ménage pendant une semaine. Elles enregistrent également le nombre et le type de repas obtenus et consommés à l'extérieur par chaque membre de la famille (pas le coût, ni la composition). Le revenu brut du chef de ménage est également enregistré.



I R L A N D E

Méthodologie et organisation des enquêtes sur les budgets familiaux

I. Tirage de l'échantillon	176
II. Organisation de l'enquête	177
III. Accueil réservé à l'enquête	177
IV. Champ de l'enquête	178
V. Objet de l'enquête	178
VI. Dépense du ménage	179
VII. Renseignements sur les dépenses recueillis par l'enquêteur	180
VIII. Tenue des carnets de dépenses	181
XI. Revenu du ménage	183
X. Traitement des dossiers établis sur les ménages	185

## Méthodologie et organisation des enquêtes sur les budgets familiaux

Des enquêtes de grande envergure concernant le budget des ménages (HBS: Household Budget Survey) ont été effectuées en 1952-53, 1965-66 et en 1973 par le Central Statistics Office (CSO). L'enquête de 1973 a porté sur tous les ménages privés du pays, alors que les deux enquêtes précédentes avaient été limitées aux zones urbaines. Ces enquêtes à grande échelle visent à déterminer dans le détail les structures des dépenses des ménages, pour les besoins de la mise à jour des pondérations intervenant dans l'indice des prix à la consommation (CPI: Consumer Price Index).

Depuis 1973, une enquête, limitée aux villes d'au moins 1.000 habitants, se déroule chaque année. Cette enquête annuelle a pour fonction principale de surveiller les structures des dépenses des ménages afin de détecter à temps toute modification importante nécessitant la mise à jour des pondérations de CPI au moyen d'une enquête nationale de grande envergure.

A l'heure actuelle, la surveillance des budgets des ménages en Irlande est donc permanente et revêt la forme d'enquêtes annuelles limitées aux zones urbaines et s'intercalant entre des enquêtes nationales périodiques de grande envergure. La prochaine enquête nationale de grande envergure aura lieu en 1980.

### I. TIRAGE DE L'ECHANTILLON

Les enquêtes nationales de grande envergure portent sur des échantillons représentatifs aléatoires d'environ 8.000 ménages (soit une proportion d'1 sur 125 environ. Les enquêtes annuelles en zones urbaines portent chacune sur un échantillon aléatoire d'environ 2.000 ménages.

Jusqu'en 1975 les échantillons ont été constitués au hasard à partir des listes des ménages établies lors du recensement de la population de 1971. A partir de 1976, les échantillons annuels ont été sélectionnés au hasard à partir de l'échantillon national de grande taille des ménages privés recensés lors de l'enquête la plus récente sur les forces de travail. Lors des enquêtes sur les forces de travail l'échantillon (environ 40.000 ménages en 1977) est constitué à partir des listes à jour des ménages privés spécialement établies pour l'échantillon aléatoire des zones de recensement sur lesquelles est basée l'enquête.

Pour garantir la représentativité par région et par catégorie de dimension des villes, deux sous-échantillons aléatoires distincts de ménages (l'échantillon "original" et l'échantillon "de remplacement") sont constitués dans chaque zone de recensement concernée par l'enquête.

Le nombre des ménages de "l'échantillon original" représente le "quota" de ménages participants à atteindre par l'enquêteur dans la zone considérée. L'enquêteur s'adresse tout d'abord à tous les ménages de l'échantillon "original" puis prend systématiquement contact avec autant de ménages "de remplacement" qu'il est nécessaire pour atteindre le quota fixé pour la zone. Tout en garantissant la représentativité par région et par dimension de ville cette méthode rationalise les travaux de terrain de l'enquête et permet d'organiser de façon plus rentable le travail des enquêteurs à plein temps.

## II. ORGANISATION DE L'ENQUETE

L'enquête est menée pendant toute l'année civile par des enquêteurs à plein temps qui se servent de questionnaires (ménages et personnes) complétés par des carnets de dépenses individuelles portant sur 14 journées consécutives. La participation d'un ménage à l'enquête est subordonnée à l'entière coopération de tous ses membres âgés de 15 ans et plus. Le refus de coopérer de la part d'un seul de ses membres entraîne l'exclusion du ménage. La participation à cette enquête est entièrement bénévole et on ne peut obliger personne à coopérer. Une gratification de 2 livres est versée à toute personne âgée de 15 ans et plus participant à l'enquête.

## III. ACCUEIL RESERVE A L'ENQUETE

Au cours de l'enquête en zone urbaine de 1965-66, 70% des ménages - échantillons qui furent contactés acceptèrent d'emblée de coopérer et 66% persévérèrent jusqu'au bout des 14 jours de tenue du carnet de dépenses. Les taux de réponses correspondants lors de l'enquête nationale de 1973 étaient de 63% (acceptation initiale) et de 57% (achèvement complet). En 1973, les taux de réponses en zone urbaine ont été inférieur à la moyenne (57% et 52% respectivement) mais ce phénomène a été compensé par des taux sensiblement plus élevés en zone rurale. Ces taux de réponses doivent par ailleurs être jugés en fonction de l'ampleur des informations demandées, du caractère bénévole de la participation et de la nécessité d'obtenir la collaboration de tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus.

Etant donné que l'ampleur des réponses obtenues varie entre les divers secteurs de la communauté et affecte donc la proportion des ménages coopérants qui s'y trouvent, les fréquences relatives aux échantillons et à la population font l'objet d'une comparaison à l'intérieur de cellules de base en vue d'obtenir des coefficients d'évalua-

tion et d'approximation. On incorpore ces coefficients aux formules utilisées pour calculer les estimations de frais et revenus hebdomadaires moyens d'un ménage pour ses besoins domestiques. Ces coefficients permettent de corriger non seulement une éventuelle disproportion dans les ménages à l'intérieur de ces cellules, mais également toute distorsion pouvant résulter d'une erreur au cours de l'échantillonnage. Avec les contrôles par région et par dimension de ville qui font partie intégrante de l'enquête sur le terrain, cette pondération supplémentaire garantit la représentativité des résultats selon la taille des ménages, la catégorie sociale et la taille des exploitations (zones rurales).

#### IV. CHAMP DE L'ENQUETE

Les enquêtes irlandaises sur le budget des ménages ne portent que sur les ménages privés. Tous les établissements (p.ex. institutions, hôtels, pensions, etc.) en sont exclus.

On appelle ménage privé une personne ou groupe de personnes vivant régulièrement à la même adresse et dont l'approvisionnement alimentaire se situe sur une base commune, quelles que soient leurs relations entre elles. Une telle définition permet d'inclure dans les ménages les "employés de maison" vivant sur leur lieu de travail et les "pensionnaires" (c'est-à-dire les personnes payant leur pension complète). Toutefois les ménages comptant au moins trois pensionnaires sont considérés comme des "pensions" et se situent en dehors des limites de l'étude.

Des critères spécifiques déterminent l'inclusion ou l'exclusion de membres de la famille momentanément absents (p.ex. voyage d'affaires, vacances, hôpital, école, etc.) ainsi que des visiteurs et des autres résidents temporaires.

Tout autre individu ou groupe d'individus vivant à la même adresse mais ayant un budget propre constitue un ou des ménages distincts. Tout locataire qui occupe un logement à part dans l'habitation et qui pourvoit lui-même à ses besoins est par conséquent considéré comme un ménage distinct pour les besoins de l'enquête.

#### V. OBJET DE L'ENQUETE

L'enquête irlandaise a principalement pour but de fournir des estimations détaillées des dépenses des ménages. Des renseignements sont également recueillis sur les revenus, principalement à des

fins de classification, ainsi que sur la composition, le logement et l'équipement du ménage. Ces précisions sont recueillies au moyen des documents d'enquête suivants:

1. Questionnaire relatif au ménage

Les informations enregistrées sont obtenues par interview. Elles ont trait à la composition, au logement et aux dépenses régulières du ménage (p. ex., location, remboursement d'emprunts hypothécaires, consommation de gaz et d'électricité, etc.).

2. Questionnaire individuel

Les informations, également obtenues par interview, se rapportent à l'activité professionnelle, aux revenus et aux dépenses personnelles régulières de chaque membre du ménage. Un questionnaire distinct est rempli pour chaque personne âgée de 15 ans et plus.

3. Carnet de dépenses personnelles

Les informations sont notées personnellement par chaque membre du ménage. Elles ont trait aux dépenses quotidiennes faites pendant la période d'observation de 14 jours. Chaque membre du ménage âgé de 15 ans et plus remplit un carnet distinct.

Pour les petites exploitations agricoles, il est fait usage d'un questionnaire distinct appelé questionnaire sur les revenus d'exploitation agricole (Farm Income Questionnaire) tandis que les grandes exploitations tiennent pendant 12 mois une comptabilité détaillée dans un "livret de compte d'exploitation agricole".

VI. DEPENSES DU MENAGE

Les dépenses du ménage sont définies comme suit:

1. Toutes les dépenses faites par les membres du ménage à l'exception des suivantes
  - a) les remboursements d'emprunt et de dettes personnelles autres que les remboursements d'emprunt immobilier contracté pour l'achat d'une maison;
  - b) les épargnes régulières et occasionnelles (autres que les assurances vie), les achats de valeurs et de titres, les autres placements et les achats immobiliers;
  - c) les impôts directs sur les personnes physiques (c'est-à-dire l'impôt sur le revenu et les cotisations de sécurité sociale).
  - d) les dépenses professionnelles.

2. La consommation de la production jardinière ou agricole propre évaluée aux prix de détail.
3. La valeur des produits et services offerts gratuitement et régulièrement aux membres du ménage - p.ex. repas gratuit, nourriture, combustible ou logement social offert par l'employeur; repas scolaire gratuit donné aux enfants du ménage; dépenses ménagères (p. ex. loyer, électricité, téléphone, etc.) payées régulièrement par des non-résidents.

Les paiements d'impôts sur les revenus et les cotisations d'assurances sociales ne sont pas inclus dans les dépenses du ménage étant donné que ces dépenses sont traitées comme des charges venant en déduction des revenus du ménage. Mais les montants des dépenses du ménage apparaissant aux rubriques (2) et (3) sont évidemment inclus. A l'exception des repas scolaires gratuits, les avantages sociaux en espèces ne figurent ni dans les dépenses ni dans les revenus. Il n'est pas tenu compte du loyer fictif que l'occupant, propriétaire ou bénéficiaire d'un logement gratuit, aurait à payer s'il louait aux conditions du marché.

#### VII. RENSEIGNEMENTS SUR LES DEPENSES RECUEILLIS PAR L'ENQUETEUR

Les renseignements sur les dépenses des ménages et les dépenses individuelles recueillis par l'enquêteur à l'aide des questionnaires ont trait uniquement à des paiements réguliers précis (fréquents ou peu fréquents) pour lesquels le risque d'erreur de mémoire est minime. Ces paiements se répartissent en deux catégories distinctes, à savoir:

1. Paiements réguliers dont le montant varie d'une période à l'autre  
Dans ce cas (p.ex. notes d'électricité et de téléphone) on inscrit les renseignements concernant le dernier paiement ainsi que la période correspondante. Une fois convertis en moyennes hebdomadaires, ces éléments fournissent une estimation des dépenses moyennes au cours de la période qui précède immédiatement l'enquête.
2. Paiements réguliers d'un montant fixe  
Dans ce cas (p.ex. loyer, mensualités d'achat à tempérament, primes d'assurance, etc.) on enregistre le montant et on établit une estimation de la dépense pour la période considérée à partir du montant moyen hebdomadaire.

Il n'existe que quatre cas précis de questions rétrospectives portant sur des achats irréguliers et non fréquents, à savoir :

- a) les achats au comptant de véhicules à moteur au cours des douze mois précédents,
- b) les achats à tempérament effectués au cours des trois mois précédents,
- c) les achats par l'intermédiaire d'une caisse coopérative de crédit (budget ou credit club) au cours du mois précédent,
- d) le coût total des vacances à l'étranger au cours des douze mois précédents.

La nature et l'importance des paiements correspondants à ces cas garantissent la fiabilité des renseignements obtenus. En raison du risque d'inexactitude des souvenirs, les questionnaires remplis dans le cadre d'interviews ne portent sur aucun autre achat irrégulier et peu fréquent (tel que l'habillement, les biens d'équipement domestique. Pour ces biens les dépenses sont estimées à partir des montants inscrits dans le carnet de dépenses. Toutefois la fréquence peu élevée de ces achats, ne permet d'obtenir des résultats suffisamment précis que pour de grandes rubriques de produits.

#### VIII. TENUE DES CARNETS DE DÉPENSES

Tous les membres, âgés de 15 ans et plus, des ménages participant à l'enquête tiennent pendant 14 jours un relevé journalier détaillé de leurs dépenses dans des carnets individuels. Dans le contexte irlandais cela paraît être la période maximale pendant laquelle tous les membres d'un ménage peuvent tenir consciencieusement des relevés quotidiens exacts et complets avec le niveau de précision voulu.

La dépense est inscrite au moment du paiement en d'autres termes les participants enregistrent chaque paiement (en espèces ou par chèque) qu'ils effectuent personnellement chaque jour, même si les marchandises ont été livrées précédemment ou le seront plus tard. On a adopté comme point de référence le paiement plutôt que l'acquisition ou la consommation, cette méthode étant relativement simple à appliquer pour les participants. Les dépenses sont enregistrées au moment même où s'effectue le paiement, le risque d'erreur est donc moindre.

Il est prévu certaines exceptions à cette méthode dans le cas où des biens sont acquis ou moyen des facilités de crédit suivantes:

1. Comptes d'achat à crédit ("ardoises")

Il est demandé aux participants d'inscrire les articles acquis au moyen de comptes d'achat chez l'épicier, le boucher, le laitier, etc. et d'en indiquer le coût. Ces divers achats à crédit sont classés comme dépenses du ménage. Toutefois tout paiement afférant à ces comptes qui figure dans le carnet, est laissé de côté lors du traitement pour éviter une double comptabilisation. Ce procédé dispense de l'opération difficile consistant à détailler dans la mesure nécessaire pour le classement les paiements effectués pour solde de ces comptes d'achat (p. ex. de la note mensuelle de l'épicier).

2. Achat à tempérament (location vente)

Les paiements à tempérament ayant toujours trait à des objets précis, les dépenses relatives à des transactions de ce genre sont récapitulées en associant les paiements de mensualités effectués au moment de l'interview aux paiements comptants effectués sur tout article acquis de cette manière durant les trois mois précédant l'interview et les 14 jours de relevé. Les montants hebdomadaires de ces dépenses sont inclus dans les dépenses hebdomadaires moyennes calculées pour chaque rubrique de produits.

3. Sociétés mutuelles de crédit

Ce système d'achats à crédit permet d'acheter des marchandises moyennant des paiements réguliers d'avance. Par conséquent, ces paiements échelonnés ne se rapportent, normalement, pas à un article déterminé et ils sont classés séparément. Les participants sont invités à indiquer d'une part les différentes marchandises acquises par ce moyen au cours des 14 journées de relevé et d'autre part toute autre acquisition faite de la même manière au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Le montant hebdomadaire de ces dépenses est ventilé entre les diverses rubriques de produits définies pour les besoins de l'enquête. Des règles spéciales s'appliquent à l'inscription dans les carnets des opérations suivantes:

4. Achats avec reprise et achats d'occasion

Tous les paiements effectués pour des achats avec reprise et des achats d'occasion au cours des 14 jours de relevé sont notés. Seuls les paiements nets sont pris en compte et la valeur attribuée aux marchandises cédées en reprise est déduite.

5. Frais professionnels

Tous les frais professionnels sont exclus de l'enquête puisque celle-ci porte uniquement sur les dépenses privées des membres du ménage. Pour les dépenses mixtes (à la fois privées et professionnelles), on effectue avec l'aide de l'intéressé une identification en vue de déterminer la part revenant à la profession.

6. Produits de culture domestique

La quantité et le prix au détail de tous les produits de culture domestique (exploitation agricole ou jardin du ménage) sont inscrits au jour le jour. La valeur hebdomadaire équivalente au détail des produits consommés est imputée aux rubriques de dépenses correspondantes et le montant total est ajouté au revenu brut du ménage.

7. Approvisionnement dans un commerce familial

Le prix au détail des articles venant d'un commerce tenu par la famille est inscrit dans les carnets de dépenses au fur et à mesure des acquisitions.

IX. REVENU DU MENAGE

Le revenu du ménage comprend par définition toutes les sommes d'argent perçues périodiquement par les membres du ménage à intervalle régulier d'un an ou moins, ainsi que la valeur des marchandises et services gratuits reçus régulièrement par les membres du ménage et la valeur au détail de la production jardinière ou agricole propre consommée par le ménage. Le revenu de chaque membre du ménage est converti en montants hebdomadaires équivalents qui sont à leur tour additionnés pour donner le revenu hebdomadaire du ménage. Il n'est pas tenu compte des transferts monétaires entre les membres du ménage. La seule exception à cette règle est la rémunération des gens de maison résidents qui est incluse dans le revenu du ménage mais également classée comme dépense du ménage sous la rubrique "service domestique". Les "pensionnaires" étant considérés comme membres du ménage, leurs dépenses et revenus sont inclus. Ce qu'ils paient pour la nourriture et le logement est considéré comme des transferts internes au ménage et ignorés. Certaines rentrées de caractère irrégulier et non périodiques (p.ex. la vente de biens, les retraits de compte d'épargne, les emprunts, les rentrées inattendues, les gratifications de retraite, les rentes de contrats d'assurance à capitalisation, etc.), sont exclues même si elles financent les dépenses du ménage.

On distingue dans les revenus du ménage les éléments suivants :

1. Revenus directs

Rémunérations des salariés et appointés

Revenus des indépendants

Pensions de retraite

Revenus de placement

Revenus immobiliers

Consommation de la production jardinière ou agricole propre  
(aux prix de détail)

Autres revenus directs (rentes, fonds placés en "trust", prestations syndicales en cas de maladie ou de grève, revenus en espèces, etc.)

2. Paievements de transfert des pouvoirs publics

Allocations familiales

Pensions de vieillesse et de retraite

Pensions de veuves et d'orphelins

Prestations et assistance en cas de chômage

Allocations et bourses d'études

Autres transferts par les pouvoirs publics.

La somme des "revenus directs" et des "paiements de transfert des pouvoirs publics" donne le "revenu brut du ménage" qui est le concept généralement utilisé à des fins de classification. Si l'on en déduit

3. Les impôts directs

Les impôts sur les revenus

Les cotisations d'assurance sociale

on obtient le "revenu disponible du ménage".

Le revenu du ménage est calculé en principe sur la base des données valables au moment de l'enquête. Les salariés sont invités à indiquer les sommes effectivement perçues lors de la dernière rémunération, même si cette rémunération a été temporairement majorée par des heures supplémentaires, des primes, etc. ou réduite pour cause de maladie, de chômage partiel, etc. (il est également tenu compte des primes régulières, des commissions, etc.). Les prestations versées par les pouvoirs publics, par les syndicats ou par d'autres institutions aux membres du ménage en congés sans rémunération au moment de l'enquête sont également comptées. Toutefois, pour des raisons pratiques, une proportion considérable des autres revenus,

en particulier les revenus des professions indépendantes et des placements, sont calculés à partir de données rétrospectives se rapportant aux quelque douze derniers mois précédant l'enquête, période pour laquelle des précisions peuvent être obtenues aisément.

Les revenus agricoles exigent un traitement spécial car les agriculteurs irlandais ne tiennent généralement pas de comptabilité financière. Dans le cas des petits agriculteurs dont l'activité et le chiffre d'affaires agricole sont relativement réduits, le revenu agricole familial annuel est estimé à partir des données recueillies par l'enquêteur en une seule visite. Dans le cas des grandes exploitations agricoles, les revenus ne peuvent être estimés exactement qu'à partir de la comptabilité financière annuelle de l'exploitation. En fait, une comptabilité détaillée sur douze mois est tenue par des enquêteurs spécialisés pour chaque gros agriculteur participant à l'enquête. Cette comptabilité agricole supplémentaire pèse lourdement sur le coût des opérations d'enquêtes sur le terrain.

X. TRAITEMENT DES DOSSIERS ETABLIS SUR LES MENAGES

A leur arrivée au Central Statistics Office, le dossier de chaque ménage est soumis à un examen extrêmement approfondi et rigoureux par un personnel de bureau ayant reçu une formation spéciale. Au cours de cet examen, toute information consignée dans les carnets de dépenses qui fait double emploi avec celles déjà portées soit sur le questionnaire de ménage ou sur le questionnaire individuel est biffée pour éviter les doubles comptabilisations. Les vices et incohérences graves sont signalés à l'enquêteur pour éclaircissement et rectification. Les données sont également soumises à une validation très sévère par ordinateur. Après une nouvelle pondération, l'ordinateur imprime les résultats sous la forme de tableaux pouvant être reproduits immédiatement.



D A N E M A R K

Enquêtes sur les budgets familiaux

I. Périodicité et champ de l'enquête	188
II. Choix de l'échantillon	188
III. Collecte des données	189
IV. Traitement des données	190
V. Utilisation des résultats	191

## I. PERIODICITE ET CHAMP DES ENQUÊTES

Au Danemark, des enquêtes complètes relatives à la consommation, à l'épargne, etc. de la population ont été effectuées pour la première fois en 1955 et depuis elles ont été organisées en 1963, 1966, 1971 et 1976. Il a été décidé de procéder à la prochaine enquête en 1980, et il est possible qu'à l'avenir ces enquêtes se déroulent avec une périodicité de 4 ans.

Le but de ces enquêtes a été, d'une part, de s'assurer une nouvelle base de calcul de l'indice des prix servant à l'adaptation des salaires et d'autre part, d'appréhender les modifications de la structure de la consommation et de l'épargne survenues entre les années d'enquête. L'enquête de 1971 a étudié en outre les allocations indirectes versées par les pouvoirs publics et perçues par les ménages au titre des prestations sociales, démarche qui fut répétée lors de l'enquête de 1976.

L'objectif principal étant, à l'origine, de mettre à jour la base de calcul de l'indice des prix servant à l'adaptation des salaires, la population enquêtée avait été limitée aux salariés. Cependant, à compter de 1976, l'enquête a été étendue à l'ensemble de la population.

L'importance de l'échantillon s'est accrue avec le temps. L'enquête de 1976 ayant été étendue à l'ensemble de la population, l'échantillon fut porté à 3.000 ménages, nombre qui constituera vraisemblablement à l'avenir le volume normal de l'échantillon.

## II. CHOIX DE L'ECHANTILLON

L'échantillon n'est pas un échantillon simple et proportionnel, car il a toujours été tenu compte des différences en matière de distribution du revenu et de consommation. C'est ainsi qu'en 1976, les personnes exerçant une activité économique indépendante ont été choisies avec une fréquence double de celle des autres groupes de population.

Jusqu'à l'enquête de 1971, l'échantillon était constitué sur la base du recensement le plus récent. Comme ce dernier remontait à plus de cinq ans, lors de l'enquête de 1976, il fut décidé à cette occasion de se fonder sur les données contenues dans le registre central de la population. Ce registre aboutissant à une notion de ménage plus étroite que celle utilisée dans les enquêtes relatives à la consommation, il a fallu, en posant certaines questions lors de l'interview

préliminaire, éliminer certains des "ménages" originellement sélectionnés, afin d'éviter que la taille du ménage augmente les risques de désistement.

Le taux de défection lors des enquêtes relatives à la consommation est considérable. Afin de conserver le volume et la composition originels de l'échantillon, les ménages qui se désistent sont remplacés par d'autres de même type, appartenant aux mêmes groupes socio-économiques et résidant dans la même région. De plus, chaque ménage fait l'objet dans les calculs d'une pondération de manière à tenir compte d'une part, des différences en matière de fréquence de tirage, et, d'autre part, de corriger les biais éventuels résultant du non-remplacement d'un désistement.

### III. COLLECTE DES DONNEES

Les données sont recueillies en partie lors d'une interview et pour le reste au moyen de carnets de comptes tenus par les ménages pendant une période assez brève. L'interview, qui porte sur l'année entière, renseigne sur:

1. le revenu du ménage ventilé en fonction du type de revenu et de chaque membre du ménage,
2. le montant des impôts payés, les cotisations versées à un régime de pension et autres transferts opérés par les ménages,
3. le patrimoine et l'endettement du ménage au début et à la fin de l'année de référence ainsi que le montant épargné au cours de l'année,
4. la partie principale (en moyenne 2/3) des dépenses de consommation du ménage au cours de l'année de référence,
5. le recours du ménage à diverses prestations sociales (prestations dans le domaine de la santé publique, des institutions pour enfants et prestations dans le cadre de l'enseignement et de la formation),
6. la possession par le ménage de certains biens de consommation durables,
7. des informations personnelles relatives aux différents membres du ménage,
8. les conditions de logement du ménage.

L'échantillon est ventilé en 26 groupes, chargés alternativement de

tenir des comptes de façon à ce que, globalement, ces derniers couvrent une période de 12 mois. On utilise d'une part un carnet de comptes commun et d'autre part un carnet individuel remis à chaque membre du ménage. La comptabilisation s'étend sur une période de 14 jours pour les denrées alimentaires, les boissons et le tabac et d'un mois pour les autres produits.

#### IV. TRAITEMENT DES DONNEES

L'interview ne couvrant que 2/3 de la consommation globale de l'année de référence, les données recueillies à cette occasion ne permettent pas de déterminer complètement le revenu perçu au cours de l'année et ses affectations aux postes de consommation, d'épargne, etc. Toutefois, les données de l'interview sont soumises à une révision et à une vérification très approfondies dans le but de déceler les inexactitudes éventuelles. Un élément important de ce contrôle consiste à calculer le montant correspondant à la part de consommation ne faisant pas directement l'objet de l'interview. Il s'avère que lorsque ces calculs fournissent des résultats peu probables, cela est dû le plus souvent au caractère incomplet des renseignements relatifs à l'épargne. Ce "calcul résiduel" est effectué pour tous les ménages mais principalement pour les non-indépendants (salariés et retraités et autres non-actifs), car l'expérience montre qu'il est particulièrement difficile d'obtenir des informations suffisamment précises sur l'épargne des personnes exerçant une activité économique indépendante.

Après révision et comptabilisation, les données de l'interview et les renseignements comptables sont fusionnés, après que ces derniers aient été préalablement corrigés pour tenir compte de l'évolution des prix au cours des 12 mois qu'ils couvrent et ensuite totalisés sur la base annuelle.

Il apparaît, évidemment, qu'il n'y a pas coïncidence absolue entre le revenu et son affectation pour les différents ménages. C'est pourquoi, dans le cas des salariés, retraités et autres non-actifs, il est procédé à une ultime correction par laquelle on augmente ou diminue la consommation et l'épargne ainsi que quelques autres dépenses, éléments qui, globalement, correspondent au revenu disponible, pour les amener au niveau de ce dernier. Du fait du caractère des renseignements relatifs au revenu et à l'épargne, il est impossible, pour l'instant, d'opérer une correction similaire pour les personnes exerçant une activité économique indépendante.

V. UTILISATION DES RESULTATS

Les enquêtes débouchent - outre leur utilité comme base de calcul des indices de prix - sur une série d'analyses essentiellement relatives à la situation de la consommation et de l'épargne des groupes de population enquêtés et même, depuis 1976, de l'ensemble de la population. De plus, depuis 1971, l'enquête permet de mieux étudier le revenu. Elle montre, entre autres, comment les transferts réalisés entre les ménages influencent le revenu de ces derniers. A cet égard, on a pu non seulement mettre en évidence les transferts directs (impôts personnels, retraites et autres allocations publiques), mais aussi déterminer l'influence exercée sur la répartition du revenu par les transferts indirects (aide reçue par les ménages lorsqu'ils utilisent de façon entièrement ou partiellement gratuite les prestations sociales, paiement de la TVA et des taxes de consommation).







European Communities — Commission  
Communautés européennes — Commission

**Methodology of surveys on family budgets**  
**Méthodologie des enquêtes sur les budgets familiaux**

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

1980 — 191 p. — 21,0 × 29,7 cm

Population and social conditions (yellow cover)  
Population et conditions sociales (couverture jaune)

EN/FR

ISBN 92-825-1850-7

Kat./cat.: CA-29-79-304-2A-C

BFR 500	DKR 97	DM 31,50	FF 72	IRL 8.30
LIT 14 400	HFL 34,10	UKL 7.40	USD 15.80	

The Statistical Office of the European Communities, together with the national statistical institutes, is engaged in harmonizing the national surveys on family budgets conducted in the Member States in and around 1979.

This publication describes the methods used in carrying out the national surveys on family budgets. Special attention is given to defining the survey unit and field, to the sampling methods used and the methods of collecting information from households.

L'Office statistique des Communautés européennes procède en collaboration avec les Instituts nationaux de statistique à l'harmonisation des enquêtes nationales sur les budgets familiaux réalisés dans les États membres aux alentours de l'année 1979.

Cette publication fournit la description des méthodes utilisées pour la réalisation des enquêtes nationales sur les budgets familiaux. Une attention particulière est portée à la définition de l'unité et du champ de l'enquête, aux méthodes d'échantillonnage et aux techniques de collecte des informations auprès des ménages.



**Salgs- og abonnementskontorer · Vertriebsbüros · Sales Offices  
Bureaux de vente · Uffici di vendita · Verkoopkantoren**

**Belgique - België**

*Moniteur belge - Belgisch Staatsblad*  
Rue de Louvain 40-42 -  
Leuvensestraat 40-42  
1000 Bruxelles - 1000 Brussel  
Tél. 512 00 26  
CCP 000-2005502-27  
Postrekening 000-2005502-27

*Sous-dépôts - Agentschappen:*

Librairie européenne - Europese  
Boekhandel  
Rue de la Loi 244 - Wetstraat 244  
1040 Bruxelles - 1040 Brussel

**CREDOC**

Rue de la Montagne 34 - Bte 11  
Bergstraat 34 - Bus 11  
1000 Bruxelles - 1000 Brussel

**Danmark**

*J.H. Schultz Boghandel*

Møntergade 19  
1116 København K  
Tlf. (01) 14 11 95  
Girokonto 200 1195

*Underagentur:*

Europa Bøger  
Gammel Torv 6  
Postbox 137  
1004 København K  
Tlf. (01) 15 62 73

**BR Deutschland**

*Verlag Bundesanzeiger*

Breite Straße - Postfach 10 80 06  
5000 Köln 1  
Tel. (0221) 21 03 48  
(Fernschreiber: Anzeiger Bonn  
8 882 595)  
Postscheckkonto 834 00 Köln

**France**

*Service de vente en France des publica-  
tions des Communautés européennes*

*Journal officiel*

26, rue Desaix  
75732 Paris Cedex 15  
Tél. (1) 578 61 39 - CCP Paris 23-96

*Service de documentation*

D.E.P.P.  
Maison de l'Europe  
37, rue des Francs-Bourgeois  
75004 Paris  
Tél. 887 96 50

**Ireland**

*Government Publications*

Sales Office  
G.P.O. Arcade  
Dublin 1

or by post from

*Stationery Office*

Dublin 4  
Tel. 78 96 44

**Italia**

*Libreria dello Stato*

Piazza G. Verdi 10  
00198 Roma - Tel. (6) 8508  
Telex 62008  
CCP 387001

*Agenzia*

Via XX Settembre  
(Palazzo Ministero del tesoro)  
00187 Roma

**Grand-Duché  
de Luxembourg**

*Office des publications officielles  
des Communautés européennes*

5, rue du Commerce  
Boîte postale 1003 - Luxembourg  
Tél. 49 00 81 - CCP 19190-81  
Compte courant bancaire:  
BIL 8-109/6003/300

**Nederland**

*Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf*

Christoffel Plantijnstraat, 's-Gravenhage  
Postbus 20014  
2500EA 's-Gravenhage  
Tel. (070) 78 99 11  
Postgiro 42 53 00

**United Kingdom**

*H.M. Stationery Office*

P.O. Box 569  
London SE1 9NH  
Tel. (01) 928 69 77, ext. 365  
National Giro Account 582-1002

**United States of America**

*European Community Information  
Service*

2100 M Street, N.W.  
Suite 707  
Washington, D.C. 20 037  
Tel. (202) 862 95 00

**Schweiz - Suisse - Svizzera**

*Librairie Payot*

6, rue Grenus  
1211 Genève  
Tél. 31 89 50  
CCP 12-236 Genève

**Sverige**

*Librairie C.E. Fritze*

2, Fredsgatan  
Stockholm 16  
Postgiro 193, Bankgiro 73/4015

**España**

*Libreria Mundi-Prensa*

Castelló 37  
Madrid 1  
Tel. 275 46 55

**Andre lande · Andere Länder · Other countries · Autres pays · Altri paesi · Andere landen**

Kontoret for De europæiske Fællesskabers officielle Publikationer · Amt für amtliche Veröffentlichungen der Europäischen Gemeinschaften · Office for  
Official Publications of the European Communities · Office des publications officielles des Communautés européennes · Ufficio delle pubblicazioni  
ufficiali delle Comunità europee · Bureau voor officiële publikaties der Europese Gemeenschappen

Luxembourg 5, rue du Commerce Boîte postale 1003 Tél. 49 00 81 · CCP 19 190-81 Compte courant bancaire BIL 8-109/6003/300

BFR 500      DKR 97      DM 31,50      FF 72      IRL 8.30      LIT 14 400      HFL 34,10      UKL 7.40      USD 15.80

---



KONTORET FOR DE EUROPÆISKE FÆLLESSKABERS OFFICIELLE PUBLIKATIONER  
AMT FÜR AMTLICHE VERÖFFENTLICHUNGEN DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN  
OFFICE FOR OFFICIAL PUBLICATIONS OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
UFFICIO DELLE PUBBLICAZIONI UFFICIALI DELLE COMUNITÀ EUROPEE  
BUREAU VOOR OFFICIËLE PUBLIKATIES DER EUROPESE GEMEENSCHAPPEN

ISBN 92-825-1850-7

Boîte postale 1003 — Luxembourg

Kat./cat. : CA-29-79-304-2A-C